Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15177 – 7 F – DIMANCHE 14 – LUNDI 15 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Abandonner la Somalie ?

Y aller fut relativement simple. En partir s'avère autrement compliqué. En lançant il y a près d'un an l'opération « Rendre l'espoir », transformée au bout de cinq mois en opération des Nations unies (ONUSOM II), les Américains ont laissé à l'ONU un héritage dont Boutros Boutros-Ghali se trouve bien embarrassé. Aussi le secrétaire général de l'ONU a-t-il l'intention de mettre le Conseil de sécurité devant ses responsabilités.

Que faire au-delà du 31 mars 1994, date du départ annoncé des troupes américaines ? Dimanche 14 novembre, devait commencer le retrait des forces françaises. Les Belges suivront, puis les Suédois, et enfin les Américains. Or les combats qui ont eu lieu à la fin d'octobre à Mogadiscio, entre les partisans du général Mohamed Farah Aïdid et ceux de son rival Ali Mahdi, préfigurent une reprise des affrontements lors du départ des forces internationales.

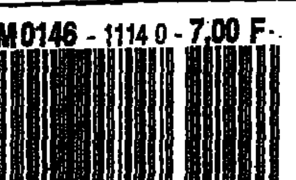
« LES principales factions sont en train de se réarmer », prévient M. Boutros-Ghali dans un rapport adressé au Conseil de sécurité. Celui-ci se voit proposer trois options pour « l'après-31 mars » : le maintien de l'effectif actuel de 29 000 hommes ; une réduction à 16 000 hommes ; ou une diminution à 5 000 hommes. Le secrétaire général rejette un éventuel retrait total des forces de l'ONU, en exhortant la communauté internationale à ne pas abandonner les Somaliens.

Seule la première option permettrait aux « casques bleus » de conserver la capacité de désarmer les factions. Un désarmement qui n'a d'ailleurs toujours pas été entrepris dans les proportions souhaitables. L'ONU « n'a même pas le personnel pour contrôler les mouvements d'armes » aux frontières, affirmait récemment James Jonah, secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

L'OPÉRATION en Somalie a constitué un précédent à plusieurs égards : les Américains ont accepté qu'une partie de leurs hommes soient sous commandement de l'ONU ; les Allemands ont interprété leur Loi fondamentale de manière à pouvoir envoyer des soldats à l'étranger. Après les bavures consécutives à la mort de vingt-quatre « casques bleus » pakistanais, en juin dernier, l'opération ne pourrait être un réel succès que si la politique de réconciliation nationale portait enfin ses fruits.

Il faudrait aussi que les contingents en partance soient remplacés et que, par conséquent, les Etats parties prenantes poursuivent un gros effort financier. Les Etats-Unis, qui ont dépensé 800 millions de dollars en Somalie de décembre 1992 à septembre 1993, devront en débourser 300 de plus pour financer le maintien de leurs troupes jusqu'à la fin de mars. Mais Bill Clinton n'a même pas besoin d'invoquer l'argument financier pour justifier le retrait des « marines », car son opinion publique le souhaitait immédiat après la mort de dix-huit soldats américains, le 3 octobre à Mogadiscio.

M 0146 - 1114 0 - 7,00 F



Après le meurtre d'un Israélien attribué à des membres de l'OLP

Jérusalem somme M. Arafat de combattre le terrorisme

Après l'annonce, vendredi 12 novembre, que le meurtre d'un colon, le mois dernier, en Cisjordanie, avait été commis par des activistes du Fath, la principale composante de l'OLP, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, en visite aux Etats-Unis, a invité Yasser Arafat à faire respecter les engagements inscrits dans l'accord de paix signé le 13 septembre à Washington. Le président Bill Clinton s'est joint à cet appel. Dans une conversation téléphonique avec Shimon Pérès, le chef de l'OLP, qui a condamné officiellement cet assassinat, a promis de donner de nouveau l'ordre aux Palestiniens de mettre fin aux violences.



JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le premier accroc meurtrier, côté palestinien, aux accords signés, le 13 septembre dernier, entre Israël et l'OLP a déclenché, vendredi 12 novembre, une petite tempête entre Tunis et Jérusalem dont il est difficile de prévoir les éventuelles conséquences sur le processus de paix. Lors d'une conférence de presse, à Washington, le premier ministre, Itzhak Rabin, et le président Bill Clinton ont sommé Yasser Arafat de condamner *« publiquement »* le meurtre d'un colon juif, assassiné il y a deux semaines en Cisjordanie.

Conformément à un ordre donné par M. Rabin dès avant son départ, mercredi, pour les Etats-Unis, le ministère de la défense a en effet révélé, vendredi, que le meurtre de ce colon, près de Ramallah, avait été perpétré non pas par des intégristes du Hamas, comme on l'avait alors cru, mais par des activistes liés au Fath de Yasser Arafat. Détenus au secret, les cinq jeunes gens présumés coupables de cet attentat auraient cependant agi, selon un porte-parole militaire, *« de leur propre initiative »*. Nul ne connaît les méthodes qui ont été employées par les interrogateurs du Shin Beth pour faire avouer les jeunes gens, mais l'un d'entre eux a été hospitalisé à la suite d'une hémorragie cérébrale. Un autre suspect a conduit la police à une cache où a été récupéré le pistolet-mitrailleur du colon, assassiné à coups de couteau. Selon les premiers éléments publics de l'enquête, les *intéressés avaient préparé leur acte* depuis plusieurs semaines.

Le porte-parole du ministère de la défense a précisé que, dès le week-end dernier, M. Rabin avait ordonné à son négociateur en chef, le général Amnon Shahak, de faire savoir à son homologue palestinien, Nabil Chaath, qu'Israël était fort mécontent de cette action. *« Le général Shahak,* a ajouté le porte-parole, *a clairement indiqué à M. Chaath que nous ne supporterions pas la répétition d'un tel acte, et il a demandé une condamnation publique de ce meurtre. »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 4

Terezin chantait

Comment les nazis ont fait croire qu'un camp de concentration de Tchécoslovaquie était une cité heureuse

Entre le 24 novembre 1941 et la libération du ghetto le 5 mai 1945, 139 654 personnes ont été incarcérées dans le camp de Terezin. A une heure de route de Prague, 33 419 prisonniers y sont morts, 86 934 ont été déportés vers les camps d'extermination, notamment vers les chambres à gaz d'Auschwitz, 17 320 prisonniers s'en sortirent vivants, 1 000 des 15 000 enfants détenus à Terezin, à un moment ou à un autre, survécurent.

Derrière l'objectivité terrifiante des chiffres se cache l'une des plus atroces mystifications mises au point par les nazis. Tombant par hasard, au début de l'année 1970, sur trois petits articles publiés dans une revue musicale tchèque qui mentionnaient l'existence de huit courtes pièces musicales composées à Terezin, un musicien – chrétien, ainsi qu'il le précise, – Joza Karas, entreprend d'écrire l'histoire de ses compatriotes juifs internés. De nombreux articles, des livres, des films et des essais mentionnaient l'existence de Terezin ou s'attachaient à témoigner de l'horreur. Quelques écrits traitaient de l'activité musicale ou culturelle de tel ou tel prisonnier, mais aucun ne relatait de façon globale la vie à Terezin, l'activité musicale intense mise en œuvre avec la bénédiction des nazis. Après onze années d'une enquête qui l'a beaucoup fait voyager, qui lui a fait rencontrer des « gens merveilleux », Joza Karas livrait son manuscrit à Pendragon Press, qui le publiait aux États-Unis quatre ans plus tard. Gallimard en publie aujourd'hui la traduction française.

Terezin n'est pas à proprement parler une cité. C'est une ville de garnison protégée de remparts bâtie en 1780 par l'empereur d'Autriche Joseph II pour se prémunir contre une éventuelle expansion prussienne en provenance du Nord. Il l'appela Theresienstadt en l'honneur de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse. Cette place forte, conçue pour accueillir six mille habitants, servit en réalité de prison – Gavrilo Princip, qui assassina l'archiduc François-Ferdinand en 1914 à Sarajevo, en fut le prisonnier le plus célèbre, avant la seconde guerre mondiale.

L'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Troisième Reich fut rapidement accompagnée par les mesures discriminatoires que les nazis imposaient aux juifs de leur propre pays et aux nations qu'ils occupaient. Toute la culture juive et celle qui était jugée dégénérée (*le Monde* du 10 avril) furent donc interdites dans le protectorat de Bohême-Moravie. La musique des compositeurs vivants, comme celle des morts. Mendelssohn fut ainsi interdit au même titre qu'Offenbach, Mahler, Schoenberg, Berg ou Hindemith. Les juifs ne purent bientôt plus travailler, plus être scolarisés. Ils leur étaient même interdits de posséder des instruments de musique, des skis, des animaux familiers, d'utiliser le téléphone, de se rendre au concert, au théâtre, de se promener dans les parcs et de fréquenter des Aryens. Certains artistes se produisaient quand même, en utilisant des noms d'emprunt, au risque d'être exécutés.

Il ne restait plus qu'à emprisonner les juifs dans ce qui devint le ghetto de Terezin. L'*Obergruppenführer* Reinhard Heydrich le décida le 10 octobre 1941 lors d'une réunion à laquelle assistait Adolf Eichmann et Karl Hermann Franck. Un conseil des anciens administrerait le camp. Le 24 novembre, celui-ci accueillait ses 342 premiers occupants.

ALAIN LOMPECH

Lire la suite page 14

Un nouvel isolationnisme

Privés d'ennemi à leur taille, les Etats-Unis peuvent difficilement renoncer à gouverner le monde

A vingt-quatre heures d'intervalle, la semaine dernière, le *Wall Street Journal* et l'*International Herald Tribune* ont ouvert leur première page, sondages ou enquête locale à l'appui, sur le réveil du sentiment isolationniste aux Etats-Unis. Ceux-ci n'ont dans ce domaine aucun privilège. Il n'y a pas longtemps, Edwy Plenel dénonçait dans ces colonnes la tendance de nos compatriotes au repli sur soi (*le Monde* du 22 octobre) et l'*Economist* de Londres a publié tout récemment deux articles sous le surtitre commun « La France isolationniste », sans point d'interrogation.

Le ministre-président de Bavière a vivement critiqué l'Union européenne, et *Newsweek* relève au Japon un renouveau de nationalisme. On n'en finirait pas d'énumérer les mille et une manifestations, et les conséquences tragiques, en cette fin de millénaire, du chauvinisme, du protectionnisme, du tribalisme, de l'intégrisme, en un mot de l'ethnocentrisme.

Tant qu'a duré la guerre froide, et malgré les millions de morts qu'elle aura faits, l'URSS et les Etats-Unis pesaient ensemble sur la boîte de Pandore pour l'empêcher de s'ouvrir. L'URSS n'est plus, et il faudra du temps à Boris Eltsine pour accomplir la promesse qu'il vient de faire à Yaroslav de rendre à la Russie un Etat. Elle dispose toujours certes, d'un joli stock d'armes nucléaires : mais de quel usage peuvent-elles lui être alors que dans tel district militaire le nombre des insoumis atteint les 95 %, alors que dans tel autre, onze cent wagons de munitions d'artillerie ont disparu en un seul trimestre ? Le jour viendra peut-être, il viendra sans doute où, là ou ailleurs, l'Oncle Sam retrouvera un adversaire à sa taille. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et c'est ce qui donne toute son importance à la question d'un éventuel réveil de l'isolationnisme américain.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 4

Haïti et l'ordre ancien

Momentanément délaissée par l'administration américaine, la crise haïtienne laisse la population « mains nues » devant la terreur que font régner les militaires et leurs séides. Les derniers événements le prouvent : le duvaliérisme n'est pas mort avec son inventeur, le dictateur « Papa Doc ». Haïti doit tourner la page d'un ordre ancien, hérité de la période de l'esclavage et de la colonisation française.

page 3

Bernard Bosson au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, est l'invité du *« Grand Jury RTL-le Monde »*, dimanche 14 novembre, à partir de 18 h 30.

Le « Grand Jury RTL-*le Monde* » est également diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Il y a cinquante ans

Une division SS islamiste en Bosnie

par Yves-Marc Ajchenbaum

« *VOUS devez servir d'exemple et de fanal dans la lutte contre les ennemis communs du national-socialisme et de l'islam.* » Novembre 1943. Au cœur de la Bosnie, le grand mufti de Jérusalem, Hajj Amin Al Husseini termine son allocution, puis passe lentement en revue les hommes de la SS *Freiwilligen-BH-Gebirgs-Division*, les volontaires de la division de montagne de Bosnie-Herzégovine.

Président du Conseil suprême musulman de Palestine, membre d'une famille puissante et reconnue, Amin Al Husseini s'est formé à l'université d'El Azhar au Caire, l'un des bastions du mouvement arabe anti-anglais, puis a rejoint l'armée ottomane avant de s'engager dans les forces probritanniques de Fayçal. Au terme de cette expérience politico-militaire tourmentée, il adhère au groupe extrémiste Al Fidaiyyah, *« ceux qui se sacrifient »*. Aujourd'hui, loin de la ville sainte, il croit discerner parmi « ses » jeunes volontaire la future élite d'une armée islamique capable de chasser l'Anglais du Moyen-Orient et d'interdire toute tentative de création d'un foyer national juif sur les bords de la Méditerranée.

Son statut de grand mufti de Jérusalem, même loin de Palestine, lui donne un réel pouvoir politique et spirituel. Certes, le titre lui a été quasiment offert par les Anglais en 1921. Il préfère retenir, pour son aura de militant nationaliste, sa condamnation, par la justice britannique, à dix ans de réclusion pour participation active aux émeutes anti-juives de 1920.

Pourtant, dans le contexte balkanique, ni son titre, ni le renom des Husseini de Palestine, ni la force de ses convictions ne suffisent à rassembler la jeunesse musulmane de Bosnie autour des oriflammes SS. De fait, la troupe réunie au fil des mois n'est pas très brillante. Les forces vives de l'islam serbe ne répondent pas à l'appel.

D'un côté, les alliés croates de l'Allemagne font tout pour l'empêcher ; de l'autre, la forte présence des partisans titistes dans la région n'incite guère la population à rallier le nazisme. Qu'importe, Hajj Amin Al Husseini se satisfait de cet embryon d'armée. Il est patient, jouant depuis le début du conflit mondial la carte allemande, à l'image d'un autre candidat au rôle de guide du nationalisme arabo-musulman auprès des nazis : l'Irakien Rashid Ali El Goulami, qui fut, à Bagdad, l'un des organisateurs du coup d'Etat du 24 décembre 1938 contre l'équipe probritannique d'Hikmet Sulayman, puis, en avril 1941, engagea son pays dans le combat antibritannique aux côtés des forces allemandes du Levant. En 1943, les deux hommes, alliés et concurrents, déploient leur activité à Berlin, bien décidés à mobiliser, au plus haut niveau, le Reich pour leur cause.

Dès mars 1941, le secrétaire d'Etat von Weizsäker écrit personnellement au grand mufti pour préciser la position allemande. Un texte sans ambiguïté : *« L'Allemagne est d'avis que les Arabes, vieux peuple civilisé ayant prouvé qu'il était capable d'activités administratives et qui a montré ses qualités militaires, sont absolument en mesure de se gouverner eux-mêmes. (...) Si pour réaliser leurs visées nationales, les Arabes se trouvaient dans l'obligation de combattre contre l'Angleterre, à ce moment-là, l'Allemagne serait prête (...) à les aider militairement et financièrement.* » Joachim von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, appuie personnellement la démarche.

En septembre 1942, Berlin prévoit, au sein du corps d'armée d'Orient, la formation de deux compagnies musulmanes, l'une créée à partir d'éléments palestiniens et syriens, l'autre à partir de volontaires d'Afrique du Nord. Une section d'instruction germano-arabe voit également le jour au sein de l'état-major du général Felmy. Un chef d'état-major de l'unité arabe est nommé. Pour chacune de ces opérations, Rashid Ali El Goulami et Hajj Amin Al Husseini sont parties prenantes.



ULLSTEIN BILDERDIENST

Le grand mufti de Jérusalem visite en novembre 1943 les troupes de volontaires bosniaques engagés dans les Waffen SS.

Concrètement, l'Allemagne, avec plus de moyens et de volonté que l'Italie mussolinienne, tente d'organiser l'ensemble islamique au nom de la lutte anti-impérialiste et sans jamais oublier le combat pour *« la suppression du foyer judéo-national en Palestine »* (1).

La décision de créer une division musulmane en Bosnie entre dans ce cadre. Le projet est mis au point au début de l'année 1943, au lendemain d'une rencontre italo-allemande à Rome, autour d'Alexander Löhr, le commandant pour les Balkans. Il s'agit de préparer une cinquième offensive militaire contre les partisans de Tito puissamment installés en Bosnie.

Cette Bosnie de 1943 est un ensemble politique et humain complexe. Province de l'Etat indépendant de Croatie, créée le 10 avril 1941 sous le regard bienveillant de l'Allemagne, elle est composée, à côté de 24% de Croates catholiques, de Serbes orthodoxes (40%), citoyens de seconde classe depuis la formation de la dictature des Oustachis, et de 30% de Serbes islamisés il y a plusieurs siècles. Ces derniers, traditionnellement coincés entre le nationalisme chrétien des uns et les rêves de Grande Serbie des autres, se retrouvent, cette fois, avec l'Etat du dictateur Ante Pavelic, happés par un pouvoir qui leur offre une citoyenneté.

L'ensemble de la communauté musulmane, *« cette fleur de la nation croate »*, comme aiment à le répéter à l'époque les idéologues oustachis, s'installe dans cette nouvelle situation avec l'approbation complaisante de son élite intellectuelle et religieuse. Marqués, dans la mémoire collective serbe, du sceau de l'infamie et de la trahison des ancêtres en raison de la conversion à l'islam de leurs aïeux, les Slaves islamisés se retrouvent sollicités, reconnus, et dans une certaine mesure, attirés par l'aventure pro-allemande. Et tandis que s'organise une terrible répression contre les populations orthodoxes, tsiganes et juives, seule une minorité de responsables musulmans tenteront d'organiser la protestation contre les massacres et les conversions forcées au catholicisme. Ils ne seront guère suivis.

Face au mouvement oustachi, la Bosnie, comme l'Herzégovine, héberge aussi les groupes armés de nationalistes serbes, les tchetniks, dirigés, avec l'appui provisoire de Londres, par Draja Mihaïlovic, général de l'armée royale. Ils sont les principaux responsables des destructions systématiques de villages catholiques et musulmans de la région. Parallèlement, une résistance antinazie a été organisée par le Parti communiste, ou plutôt par les rares dirigeants rescapés des purges staliniennes de 1938. Josip Broz, alias Tito, est à leur tête. Ouverts à tous au nom de la lutte antifasciste, les partisans, sérieusement affaiblis par la répression allemande, ont fui la Serbie. Ils reconstituent leurs forces dans la montagne bosniaque, au cœur d'une région à peine plus grande que le Massif Central, 51 000 km², où l'on retrouve, en concentré, toutes les communautés humaines du futur Etat fédéral. Bihac devient, à la fin de l'année 1942, leur première « capitale ». Quelques mois plus tard, ils choisissent Jajce pour annoncer la renaissance de l'Etat yougoslave.

Face à cette présence militaire et politique, et tandis que se prépare la cinquième offensive allemande, l'état-major berlinois de la SS lève en Bosnie les premières troupes de confession musulmane. Pour la réussite de cette mobilisation, Hajj Amin Al Husseini se rend une première fois sur place en mars 1943, avec des membres de la direction SS. Dans ses conversations, il va jusqu'à évoquer la possibilité d'une indépendance de la province. Les Allemands, de leur côté, tentent de limiter, d'une part, les réactions des autorités croates qui craignent une réelle partition de leur Etat et, d'autre part, les ressentiments d'une Eglise catholique locale largement embourbée dans la collaboration pronazie, mais pas au point d'accepter la formation d'une force politique et militaire islamiste.

Lorsqu'en mai-juin l'offensive allemande contre les partisans titistes est déclenchée – 100 000 hommes y participent, Allemands, Bulgares, Italiens, Oustachis et la 7e division SS *Prinz Eugen*, composée de Yougoslaves de souche allemande –, les volontaires islamistes sont militairement inaptes à y prendre part, car leur mobilisation est loin d'être achevée. L'offensive sera par ailleurs un échec. La division SS de montagne est finalement constituée aux premiers jours de l'hiver 1943. Le grand mufti en est le chef spirituel incontesté, mais il n'a aucun contrôle sur l'engagement militaire des troupes. Malgré ses espoirs, elles ne seront jamais engagées au Moyen-Orient.

En 1945, Hajj Amin Al Husseini quitte définitivement l'Allemagne pour se réfugier en Suisse, puis en France, où, avec l'accord des « services » de l'intérieur, il s'installe, sous une fausse identité, à Louveciennes. Au printemps 1946, il est autorisé à s'envoler vers le Moyen-Orient. Il y organise l'opposition armée, politique et religieuse, au sionisme. A l'époque, la presse anglaise dénonça vivement l'utilisation du grand mufti dans les projets français au Levant.

(1) Lettre de Joachim von Ribbentrop à Rashid Ali El Goulami, le 28 avril 1942.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

DU CIRQUE MÉDIATICO-JUDICIAIRE ET DES MOYENS D'EN SORTIR
de Daniel Soulez Larivière. Seuil. 187 pages, 110 F.
CARTES DE PRESSE
de Jean-Marie Charon. Stock. 356 pages, 130 F.

LES controverses sur le rôle social des journalistes reviennent en force dans l'actualité, et à travers elles, s'ébauche une remise en cause renouvelée de la profession. On ne va pas, ici, en quelques lignes, régler les problèmes déontologiques de la corporation, dont on voit bien qu'ils recoupent une crise plus globale et profonde de la société mais, plus modestement, signaler des ouvrages qui s'y rapportent directement.

Le titre du livre de Daniel Soulez Larivière, avocat connu, *Du cirque médiatico-judiciaire et des moyens d'en sortir*, cède à un travers, souvent reproché aux journalistes, qui consiste à forcer le trait avec lequel est peinte la réalité. Le spectacle donné par la justice et l'information est-il, à un tel degré d'évidence, assimilable à celui d'un cirque? Il est vrai que le journalisme d'investigation, dont l'auteur salue l'avènement, a trouvé à s'employer avec les affaires dont certains magistrats instructeurs ont ouvert les dossiers au grand jour. *« L'alchimie sociale a créé un produit nouveau, le médiatico-judiciaire »*, assure Daniel Soulez Larivière en s'inquiétant de cette collusion de pouvoirs, bien qu'il lui soit arrivé, pour les besoins de ses causes, d'en appeler à l'influence des médias.

Juges et journalistes

Le risque à éviter, devant les crises de la société, est d'en généraliser quelques symptômes et de les prendre pour la cause du mal. A quoi assiste-t-on, exactement? Au déballage, dans des conditions parfois contestables, de quelques affaires ou de quelques réseaux de financement, illustrant des rapports entre la politique et l'argent que la loi ou, simplement, la morale du service public condamnent. Cependant, tous les magistrats ne sont pas partis en croisade, l'ensemble du personnel politique n'est pas poursuivi et les journaux ne se focalisent pas sur ces révélations. Peut-être n'y font-ils que la place qu'elles méritent, s'agissant de questions graves et d'hommes qui ont choisi le statut d'acteurs publics?

Ce n'est pas une raison, bien entendu, pour nier les règles du droit ou porter inconsidérément atteinte à l'honneur des intéressés. Et si des barrières paraissent, de ce double point de vue, avoir été franchies, il faut, d'une part, s'assurer qu'il en a bien été ainsi avant de s'indigner, d'autre part, s'interroger sur les motifs de ces agressions avérées ou ressenties comme telles. Leur examen, cas par cas, incline à la nuance. Reste l'effet qu'elles ont produit, auquel il faut bien chercher une cause.

Même si ceux-ci ne blanchissent pas totalement celles-là, on voit bien que des doutes anciens et persistants sur la capacité de la justice d'aller jusqu'au bout des dossiers les plus gênants politiquement peuvent être à l'origine d'initiatives judiciaires, disons hors normes, qui trouvent naturellement leur relais et leurs compléments dans la presse. Sans doute ne fallait-il pas prendre au pied de la lettre – pourquoi pas? – le discours moral de la gauche accédant au pouvoir et y perdurant plus que prévu, mais était-ce si vain de s'y accrocher comme au meilleur de ce qu'elle pouvait faire, compte tenu de la sourdine mise à ses autres ambitions?

Pour ces raisons, ou pour d'autres, des juges seraient donc allés trop loin, avec la complicité des médias affamés de sensationnel. Pour les premiers, il est difficile de croire que la sociologie de la corporation, élément éclairant, certes, suffit à expliquer le prurit justicier. Quant aux seconds, s'il est vrai que la médiatisation recouvre trop souvent une commercialisation exacerbée, ce n'est pas forcément chez les plus en pointe dans cette dérive que se tricote l'investigation la plus dérangeante. Daniel Soulez Larivière évoque avec raison *« une alchimie sociale »* : s'il y a, à l'évidence, une explosion que l'on peut qualifier de médiatico-judiciaire, dans quelques cercles de la société française, c'est que trop de matières ou de pratiques explosives y avaient été entreposées. Et, comme souvent dans ces situations, c'est lorsque l'on commence à désarmorcer les bombes que certaines explosent. Le vrai motif d'indignation de Daniel Soulez Larivière, qui nourrit le meilleur de son propos, est dans le maintien d'une organisation judiciaire archaïque. Il explique que, dans ses formes inquisitoriales, par confusion des tâches d'investigation et des responsabilités juridictionnelles, elle favorise les excès de pouvoir et les abus aux dépens du droit et des justiciables.

C'est, d'abord et surtout, la justice qu'il met en cause, comme en témoignent les huit réformes du code de procédure pénale qu'il propose, après s'être référé aux exemples étrangers et aux travaux oubliés de la commission présidée par Mireille Delmas-Marty. Les mettre en œuvre constituerait, assure-t-il, une révolution. Il n'est pas exclu qu'elle ait l'appui des médias, à défaut de celui des politiques. Les problèmes propres aux journalistes sont inventoriés par Jean-Marie Charon dans son étude très complète des différentes formes de journalisme. Sa thèse est que la profession traverse une crise liée à cet éclatement et au refus de penser la nouveauté pour ce qui la concerne, un comble pour les journalistes formés à traquer ce qui est nouveau, sauf, sans doute, chez eux. Aussi les appelle-t-il à débattre de leur statut nouveau qui, aujourd'hui, leur confère *« d'autant plus de puissance qu'il ont moins de pouvoir »*. Le premier colloque réuni en juin 1993 à Nice par l'Association pour l'étude et la promotion des métiers du journalisme et de la communication, dont les actes sont publiés quatre mois après (avenue de Valombrose, 06100 Nice, 150 F.), répond à cette invite en traitant concrètement et entre professionnels de la déontologie vécue sur le tas.

■ **AFFRONTEMENTS ANCESTRAUX.** La crise actuelle à Haïti est aussi le résultat d'affrontements qui ont traversé toute l'histoire de ce pays depuis qu'il s'est libéré de l'esclavage : une poignée de très riches familles contre la masse des pauvres, de l'élite mulâtre contre des Noirs nouveaux riches.

■ **PROFIL BAS A PARIS.** Sur le plan des principes, la France a toujours appuyé le retour de la démocratie à Port-au-Prince. Mais, sur le terrain, Paris adopte un «profil bas» pour ne pas risquer d'irriter Washington.

■ **ASSISTANCE HUMANITAIRE.** Evacués vers Saint-Domingue le mois dernier pour raisons de sécurité, treize membres des agences de l'ONU (UNICEF, OMS, FAO et PNUD) vont revenir à Haïti, afin de fournir une assistance aux populations civiles. Plusieurs rapports font état de la dégradation de la situation sanitaire sur place, en partie en raison de l'embargo qui frappe Haïti.

■ **RETOUR DE L'ONU?** Le médiateur de l'ONU dans la crise haïtienne, Dante Caputo, a estimé que la mission civile de l'ONU (droits de l'homme) et celle des spécialistes chargés de réformer la police devraient également revenir à Port-au-Prince. Le bateau transportant les «casques bleus» américains et canadiens avait fait demi-tour le 11 octobre, devant les manifestations organisées à Port-au-Prince par des néo-duvaliéristes.

Haïti : l'héritage de l'esclavage

La crise actuelle est le résultat d'affrontements sociaux et raciaux qui ont marqué l'histoire de la première République noire du monde

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

La tombe de François Duvalier, dit «Papa Doc», n'est plus qu'un gros tas de terre, sur lequel poussent quelques touffes d'herbe, dans un angle du cimetière de Port-au-Prince. Elle a été profanée le 7 février 1986, jour où Jean-Claude, le fils du dictateur et piteux héritier, s'est enfui de Haïti, sous protection américaine, vers un exil français.

Dans l'ivresse sauvage d'une illusoire libération, une foule d'un demi-million de personnes avait déferlé dans les rues de la capitale, pour traquer les miliciens des trente années de dictature – les «tontons macoutes», dont certains furent lapidés et brûlés vifs – mais aussi pour *«déchouquer»* tous les symboles de l'ordre ancien. La statue de Christophe Colomb, qui fit construire en 1492, près du site actuel de Cap-Haïtien, le premier établissement européen du Nouveau Monde, fut déboulonnée et jetée à la mer...

Comme pour exorciser le passé, la *«populace»* – ainsi les nantis désignent-ils les quatre cinquièmes des Haïtiens vivant dans d'insupportables conditions de misère – avait ensuite nettoyé, lavé et fleuri le centre de la ville. Pouvait-on nourrir l'espoir de tourner ainsi, du jour au lendemain, la page de deux siècles d'une lente déchéance, ponctuée d'innombrables coups d'Etat?

Démocratie et peuples colonisés

La première tentative d'élections libres et démocratiques, en novembre 1987, a été noyée dans le sang. La seconde, organisée sous la surveillance d'observateurs internationaux en décembre 1990, a permis l'arrivée au pouvoir de Jean-Bertrand Aristide, le «prêtre des bidonvilles», renversé par un coup d'Etat en septembre 1991. Son retour, exigé par la communauté internationale, apparaît aujourd'hui plus qu'improbable. Exploitant avec succès les signaux contradictoires des Etats-Unis, les militaires imposent une terrible répression pour empêcher la réinstallation du président élu. Le macoutisme et le duvaliérisme sont – provisoirement? – réhabilités par une minorité liée à l'armée, preuve que ces vieux démons ne sont pas morts avec celui qui les a inventés.

Existe-t-il une fatalité haïtienne? Tocqueville avait-il raison de penser que la démocratie, *«patrimoine occidental»*, était incompatible avec l'histoire des peuples colonisés? Le sociologue haïtien Laënnec Hurbon (1) pose ces questions pour aussitôt nier que *«despotisme et dictature soient une pente fatale des peuples du tiers-monde»*. Régulièrement menacés de mort, s'exprimant sous couvert de l'anonymat qu'il aient ou non pris fait et cause pour le prêtre-président, les rares intellectuels restés à Port-au-Prince ces derniers temps analysent, souvent comme lui, le passé à l'aune de deux grands antagonismes : un affrontement de classes (une petite élite richissime contre la masse de paysans très pauvres) et une lutte de races (mulâtres contre Noirs). Quand les plus optimistes entrevoient quelques signes de sortie de ces interminables crises, ils ne l'imaginent plus sans une aide extérieure.

Première République noire du monde née du soulèvement de ses esclaves *«importés»* d'Afrique, Haïti a été d'emblée gouvernée par les militaires, qui, exploit inédit à l'époque, l'avaient emporté sur la puissance coloniale. Ces généraux avaient fait de Saint-Domingue le deuxième Etat indépendant des Amériques (en 1804, après les Etats-Unis), en repoussant l'imposante expédition envoyée par Bonaparte pour mater les rebelles noirs. Obsédés par l'idée de prouver qu'ils pouvaient faire aussi bien que les Blancs, ils souhaitaient maintenir la prospérité de ce qui fut *«la plus riche et la plus belle des possessions françaises d'outre-mer»*. Mais, à défaut de trouver un autre modèle, les nouveaux gouvernants reproduisirent scrupuleusement le seul qu'ils connaissaient. Les militaires et les affranchis, souvent mulâtres, remplacèrent donc, à la tête des plantations de canne à sucre et de café, les colons blancs, exterminés sous Jean-Jacques Dessalines. Celui-ci poussa le mimétisme jusqu'à se faire nommer empereur, un an après Napoléon.

Seuls les maîtres changèrent pour la grande masse des esclaves (environ six cent mille à l'époque), qui ne furent «libérés» que sur le papier. Ils voulaient des terres pour assurer leur subsistance et refusèrent d'assurer, comme autrefois, la production de denrées d'exportation. Leurs premières révoltes furent écrasées par ceux qui avaient promis de les défendre, un scénario qui se répéta inlassablement au fil des siècles. Aujourd'hui encore, les paysans (63 % de la population active est encore rurale) n'ont pour tout instrument que la houe coloniale et la machette. Ils ne possèdent toujours pas de titres de propriété ou s'ils en ont un, il n'a pas de force incontestable.

François Duvalier et le «noirisme»

Dans l'impossibilité d'obtenir gain de cause, les paysans ont fait de la résistance, dont les premiers instruments furent le vaudou (religion syncrétiste d'origine africaine) et l'usage du créole. Ils se livrèrent ensuite à grande échelle au «marronnage», la fuite vers les hautes terres inexplorées ou moins bien exposées. Ce fut le début d'une exploitation parcellaire de micro-propriétés qui entraîna, déjà, un déboisement catastrophique, au fur et à mesure que s'accentuait la pression démographique. L'occupation américaine à partir de 1915 (durant les quatre années précédentes, six présidents s'étaient succédé) ralentira à peine le mouvement. Le modèle des grandes exploitations imposé en Amérique centrale n'eut pas le même succès en Haïti, que les Etats-Unis tentèrent de «pacifier». Les paysans, de nouveau soumis à la corvée, furent désarmés dans le cadre d'une politique où les «chefs de section» (héritiers des «commandeurs», surveillants des plantations esclavagistes) furent investis de pouvoirs de police et de justice, comme les shérifs américains. Les envahisseurs ont cependant contribué à créer une véritable armée centralisée, mieux équipée et encadrée, qui sera encore plus soucieuse de rester maîtresse du jeu politique.

A peine les Américains partent-ils en 1934 qu'un autre débat éclate, alimenté notamment par un certain François Duvalier, médecin de campagne de son état, l'un des tenants des thèses dites du «noirisme» : *tous les malheurs de Haïti* viennent du fait que le pouvoir est concentré aux mains d'une minorité de mulâtres, des *«hybrides»* qui ne sont pas d'authentiques Haïtiens. Par sa seule vertu de «Noir au pouvoir», Duvalier promet le salut de son pays, qu'il entraînera à sa perte, à un moment où les autres pays des Caraïbes et de l'Amérique latine connaissent un certain essor économique. *«Parce qu'il aboutit en fait à une alliance des élites, celle des mulâtres et des Noirs propulsés au rang de nouveaux riches, le duvaliérisme replâtre un même système par la force de la répression»*, dit un prêtre-professeur se définissant comme un *«partisan critique»* du Père Aristide.

Se méfiant de l'armée, Duvalier recrute quelque quarante mille miliciens (macoutes) dans les couches pauvres urbaines et rurales, souvent parmi les chefs de section. A charge pour eux de se payer en rançonnant. Le dictateur va plus loin, en contrôlant, par exemple, le vaudou qu'il prétendait promouvoir. *«Tous les lieux d'échappée de l'imaginaire collectif sont occupés»*, résume Laënnec Hurbon. Le pays est quadrillé. L' «Etat prédateur» n'exerce sa fonction que dans la répression. Le «marronnage» n'est plus possible : c'est le début des grandes migrations vers l'étranger.

Adulé par les déshérités, le Père Aristide devient vite une figure emblématique : il est le seul candidat aux élections de décembre 1990 à rejeter clairement le duvaliérisme et le macoutisme. Il est surtout porteur de trois revendications fondamentales de la masse des pauvres : la justice, la transparence (lutte contre la corruption parlementaire et étatique) et la participation (dans l'esprit d'une «démocratie directe» qui a affolé l'élite).

«Le Père Aristide ne fut certes pas un président idéal», constate-t-on, y compris dans les rangs de ses proches ou de ses anciens conseillers à Port-au-Prince. On souligne tous ses efforts pour rompre avec les horreurs du passé, mais on évoque son manque de préparation au rôle d'homme d'Etat, ses travers de *«prophète omniscient»*, l'improvisation de ses actions, ses violences verbales et son analyse manichéenne de la société haïtienne. *«Il serait immoral de lâcher Titid maintenant»*, disent ceux qui l'appuient. *«Il serait très grave de frustrer le peuple de sa grande victoire démocratique»*, souligne un de ses opposants modérés, qui fut brièvement ministre après la chute de Jean-Claude Duvalier. *«Nous arrivons à la fin de ce siècle*, poursuit cet intellectuel, *sans éthique politique, sans culture du compromis ni de coopération de classes sociales, habitués à des luttes à mort, même si ce paysage commence, encore trop timidement, à changer.»* Est-ce un signe? Traditionnellement peu préoccupées de l'intérêt national, la vingtaine de richissimes familles formant ce que des diplomates américains ont appelé *«l'élite moralement répugnante»* a, pour la première fois, l'an passé, contribué financièrement à un programme social (privé), visant à parrainer les études d'enfants défavorisés. Et certains représentants de cette oligarchie se sont récemment dits prêts, devant des caméras, à payer des impôts. Par la force des choses, tous les milieux prennent conscience de la nécessité de sortir le pays de l'état de désorganisation totale dans lequel il est tombé, alors que pèse la menace de nouveaux fléaux (épidémies, désastre écologique pour un pays où il ne reste que 2 % des terres boisées). L'embargo décrété par l'Organisation des Etats américains puis par l'ONU étrangle une économie déjà sinistrée.

Il reste que toute solution passe par une réforme de l'armée, de la police et de la justice, dont une *«mafia»*, impliquée dans le trafic de drogue depuis une dizaine d'années, ne veut pas. *«Devant les militaires et leurs hommes de main, détenteurs d'un droit de vie et de mort que leur avait accordé Duvalier, calquant ses pratiques sur celles des maîtres esclavagistes d'autrefois, nous sommes mains nues : la répression touche maintenant tous les milieux»*, disent des membres de la classe moyenne, embryonnaire dans ce pays. La mort dans l'âme, même les plus nationalistes réclament une *«intervention américaine brève»*, pour désarmer les *«gangsters»*.

Certains affirment que les têtes de l'état-major savent que l'avènement d'un véritable Etat de droit est inéluctable. Après tout, le coup d'Etat contre le président Aristide est le premier de tous ceux qui se sont succédé en Haïti à avoir été condamné fermement et durablement – jusqu'à présent – par l'ONU et les Etats-Unis.

MARTINE JACOT

(1) *Comprendre Haïti*, aux éditions Khartala, et *Culture et dictature en Haïti*, aux éditions L'Harmattan, de Laënnec Hurbon.

Retour d'une équipe humanitaire de l'ONU. – Evacués vers Saint-Domingue le mois dernier pour raisons de sécurité, treize membres des agences des Nations unies (UNICEF, OMS, FAO et PNUD) vont revenir à Haïti, afin de fournir une assistance aux populations civiles, a annoncé, vendredi 12 novembre, un porte-parole de l'ONU. Le médiateur de cette organisation dans la crise haïtienne, Dante Caputo, a par ailleurs estimé que la mission civile de l'ONU (droits de l'homme) et celle des spécialistes chargés de réformer la police devraient également revenir à Port-au-Prince. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Mort de Robert Haldeman l'un des protagonistes du «Watergate»

Le secrétaire général de la Maison Blanche sous la présidence de Richard Nixon, Harry Robert Haldeman, qui passa dix-huit mois sous les verrous pour son rôle dans l'affaire du Watergate, est décédé d'un cancer, vendredi 12 novembre, à Santa-Barbara, en Californie, où il poursuivait ses activités d'homme d'affaires. Il était âgé de soixante-sept ans.

Directeur d'une agence de publicité à Los Angeles, Bob Haldeman rencontra Richard Nixon dans les années 50 et devint l'un de ses conseillers. A partir de 1956, il collabora à toutes les campagnes électorales de M. Nixon et devint secrétaire général de la Maison Blanche en janvier 1969, poste qu'il conserva jusqu'à sa démission, en avril 1973.

La «garde prétorienne» de M. Nixon

Avec John Ehrlichman, conseiller du président pour les affaires intérieures, il formait la «garde prétorienne» qui isolait M. Nixon. C'est d'ailleurs pour avoir tenté de «couvrir» le président républicain qu'il fut condamné, dans le scandale politique le plus retentissant de l'histoire américaine : la découverte, en 1972, d'un cambriolage du quartier général du Parti démocrate, dans l'immeuble du Watergate à Washington, où fut placé du matériel électronique d'espionnage. Il fut reconnu coupable de parjure et d'obstruction à la justice.

Durant sa détention, il avait écrit un livre, la *Chute du pouvoir*, dans lequel il affirmait que Richard Nixon était au courant, dès le premier jour, de l'équipée des «plombiers» de la Maison Blanche. C'était *«un homme d'un courage, d'une intégrité, d'une force et d'une intelligence rares»*, a estimé, vendredi, M. Nixon, dans un communiqué. – *(AFP, AP.)*

REPÈRES

CHILI
Condamnation du général Contreras dans l'affaire Letelier

Le général chilien Manuel Contreras, l'un des hommes forts de l'ex-junte du général Pinochet, a été condamné, vendredi 12 novembre, à sept ans de prison pour son implication dans l'assassinat, le 21 septembre 1976, à Washington, de l'ancien ministre des affaires étrangères du président Salvador Allende, Orlando Letelier.

Coaccusé dans le même procès, ouvert après le rétablissement de la démocratie au Chili, le général de brigade Pedro Espinoza, qui dirigeait au moment des faits les opérations à l'étranger de la DINA (la police politique du régime), a, de son côté, été condamné à six ans de réclusion par le juge Adolfo Banados.

Le général Contreras, qui fonda la DINA, est à la retraite, mais le général Espinoza est toujours d'active, dans l'armée de terre que commande le général Pinochet. – *(AFP.)*

SRI-LANKA
Colombo dégage sa base militaire investie par les Tamouls

Des troupes sri-lankaises ont pu faire, samedi 13 novembre, leur liaison avec les soldats et marins du camp de Pooneryn, dans le nord de l'île, qui avait été en partie investi, l'avant-veille, par 600 «Tigres» du mouvement séparatiste tamoul LTTE, a annoncé Colombo. L'armée de l'air multiplie les raids de représailles, et des commandos ont été dépêchés pour dégager les 1 500 à 2 000 marins et soldats qui demeurent assiégés.

L'attaque du 11 novembre a fait au moins 200 morts chez les gouvernementaux, peut-être 500. Les blessés n'ont pas encore pu être secourus, car les hélicoptères sont empêchés d'atterrir et les bateaux d'accoster du fait de la violence des tirs. Les pertes des maquisards sont estimées à cinquante morts. Colombo admet avoir subi son plus grave revers depuis le début de la rébellion, en 1983. Environ 30 000 personnes ont péri dans la lutte pour la création, au nord-est, d'un Etat tamoul séparé. – *(AFP.)*

L'absence de la France

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

«La France ne peut donc rien faire pour nous aider?», se lamente Hérold, un jeune technicien au chômage. Un groupe de journalistes haïtiens apostrophaient récemment, de la même façon, Alain Rouquié, le directeur d'Amérique au Quai d'Orsay, venu présenter ses sympathies au premier ministre Robert Malval.

Le rappel à Paris en novembre 1991 de l'ambassadeur Jean-Raphaël Dufour, qui avait été déclaré *persona non grata* par les autorités de fait, a marqué un tournant. M. Dufour, qui avait sauvé la vie du président Aristide lors du coup d'Etat de septembre 1991, puis hébergé à sa résidence plusieurs dizaines de ses proches collaborateurs, était devenu l'une des principales cibles des putschistes, et, en privé, de l'ambassadeur des Etats-Unis, Alvin Adams. Il n'avait pas hésité à critiquer sévèrement les militaires et à s'opposer à une solution qui aurait réduit la fonction présidentielle *«à l'inauguration des hibiscus»*.

Depuis son départ, la France a maintenu un profil bas à Port-au-Prince. L'ambassadeur a été remplacé par un chargé d'affaires, Hervé Ladsous, puis Philippe Selz, une décision logique tant qu'il n'y avait pas de gouvernement légitime. Mais Paris n'a pas jugé utile ou urgent de nommer un nouvel ambassadeur après la prise de fonctions du premier ministre constitutionnel Robert Malval, comme l'ont fait plusieurs pays, notamment les Etats-Unis. *«Le fait de ne pas avoir nommé un nouvel ambassadeur ne signifie en aucune façon une réticence à l'égard du gouvernement Malval»*, affirme-t-on de source officielle française. De fait, Philippe Selz est l'un des visiteurs les plus assidus à la résidence du premier ministre.

Dans l'arrière-cour des Etats-Unis

La France, a affirmé Alain Rouquié lors de son bref passage à Port-au-Prince, s'est pleinement associée aux efforts de l'Organisation des Etats américains et des Nations unies pour rétablir la démocratie en Haïti. Mais les cent gendarmes et policiers français qui devaient participer à la mission d'assistance militaire des Nations unies n'étaient pas à pied d'œuvre début octobre, trois semaines avant la date qui avait été fixée pour le retour du président Aristide. Ils n'ont pas eu à subir l'humiliation d'être évacués face aux menaces d'une centaine d' «attachés» car, selon une bonne source, ils n'étaient même pas tous sélectionnés à la suite d'une querelle franco-française entre les ministères de la défense et de l'intérieur.

Haïti est certes considéré comme un pays francophone, mais il est d'abord situé dans l'arrière-cour des Etats-Unis. Y affirmer une politique autonome ne peut qu'irriter Washington, comme l'a montré la bataille du cochon, au milieu des années 80. A la suite de l'abattage du cheptel porcin, frappé par une épidémie de peste, la France a offert de participer au repeuplement à l'aide de cochons créoles adaptés aux conditions locales. Les Américains, qui voulaient imposer leurs porcs grimels, plus fragiles et nécessitant des aliments importés, ont tout fait pour bloquer les rustiques cochons français...

JEAN-MICHEL CAROIT

PROCHE-ORIENT

La visite d'Itzhak Rabin à Washington

Le président Clinton s'est efforcé de rassurer Israël

Recevant, vendredi 12 novembre, à la Maison Blanche, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le président Bill Clinton s'est efforcé de rassurer Jérusalem et a réaffirmé la politique à double détente que mènent les Etats-Unis vis-à-vis de la Syrie : mises en garde assorties d'assurances.

WASHINGTON

de nos correspondants

D'un côté, Washington craint que Damas, qui n'a pas approuvé l'accord israélo-palestinien du 13 septembre, ne tente de le torpiller. La Syrie en a les moyens, puisqu'elle abrite – et soutient – les organisations palestiniennes hostiles à Yasser Arafat. M. Clinton a donc tenu à adresser un message public au président Assad : il faut jouer le jeu de la paix au Proche-Orient.

« Les chefs d'Etat qui veulent la paix doivent le dire haut et fort, pour s'opposer à ceux qui ruineraient ces aspirations, a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Rabin. *Nous ne pouvons pas permettre aux adversaires de cet accord de faire échec aux nouveaux progrès réalisés. »*

Parallèlement, les Etats-Unis sont conscients de la préoccupation des Syriens de ne pas être les laissés-pour-compte d'un règlement partiel au Proche-Orient, qui permettrait à l'Etat hébreu de continuer à occuper le plateau du Golan. D'où le deuxième volet des propos tenus vendredi par M. Clinton visant, cette fois, à donner des assurances à Damas : il n'y aura pas, a-t-il dit en substance, de paix durable au Proche-Orient sans règlement global – donc sans accord israélo-syrien.

Cette « politique syrienne », *cependant*, ne peut être menée par les Américains que très discrètement, sous peine de fragiliser la position de M. Rabin chez lui, ce que Washington souhaite éviter. L'administration Clinton n'ignore pas, en effet, que le gouvernement israélien a déjà du mal à faire digérer à son opinion l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho d'abord, et que ce serait charger la barque que de vouloir négocier en même temps le retrait du Golan. *« Avant de charger le système politique israélien d'un autre accord majeur, avec des arrangements complexes, la classe politique doit pouvoir se rendre compte que le premier accord marche »*, a fait valoir l'ambassadeur israélien aux Etats-Unis, M. Rabinovitch.

« Un véritable ami »

Pour faire bonne mesure, M. Clinton a aussi adressé, vendredi, un avertissement à Yasser Arafat, sommé de dénoncer les violences commises contre les Israéliens dans les territoires occupés. *« Nous sommes tous conscients qu'il n'a peut-être pas un contrôle total de tous ceux qui agissent au nom du Fatah*, a-t-il lancé. *Mais Arafat, aux termes de l'accord, est tenu, au minimum, de condamner la violence »*.

Il fallait encore rassurer les Israéliens, et M. Clinton s'y est employé en leur promettant que l'aide économique américaine – 3 milliards de dollars – serait maintenue, en dépit des restrictions budgétaires. *« Je renouvelle l'engagement inébranlable de l'Amérique*, a-t-il dit, *à maintenir et à renforcer l'avantage qualitatif d'Israël en matière de sécurité. »*

La nouveauté, c'est que, dans ce que le *New York Times* appelle *« l'ère de la diplomatie sans argent »*, les Etats-Unis doivent désormais trouver des moyens de satisfaire les demandes israéliennes sans débourser. L'Etat hébreu souhaite notamment acquérir la nouvelle génération d'avions de combat américains, les F-15E, et cet achat sera sans doute au cœur des conversations qu'aura M. Rabin avec le secrétaire à la défense, Les Aspin.

Pour l'heure, M. Clinton s'est contenté de dire que l'administration travaillait à un accord permettant de *« mettre à la disposition des Israéliens un certain nombre d'avions »*. Mais il a aussi promis de voir avec le Congrès ce qu'il était possible de faire pour *« défrayer Israël du coût de la paix »*.

Ces propos ont apparemment achevé de mettre du baume au cœur de M. Rabin, qui rentrera chez lui *« plus fort à de nombreux égards »* et convaincu que *« nous avons, à la Maison Blanche, un véritable ami sur lequel nous pouvons compter »*.

M. Rabin avait une autre requête, portant sur la réduction de la peine de prison à perpétuité, infligée, en 1987, à Jonathan Pollard, fonctionnaire américain reconnu coupable d'espionnage en faveur du gouvernement israélien.

M. Clinton ne s'est guère avancé, préférant attendre les recommandations du ministère de la justice.

ALAIN FRACHON et SYLVIE KAUFFMANN

EN BREF

CHINE : le culte de Deng Xiaoping bat son plein. – Réuni depuis jeudi 11 novembre à Pékin, le comité central du PC chinois devait décider d'importantes réformes économiques. Il s'est ouvert alors que la propagande se livre à un culte de la personnalité intense en faveur de Deng Xiaoping, l'*« architecte en chef des réformes »*.

YÉMEN : le président Saleh prend des mesures pour désamorcer la crise. – Le gouvernement a annoncé, vendredi 12 novembre, à Aden, une série de mesures pour tenter de désamorcer la crise qui oppose le chef de l'Etat nordiste, Ali Abdallah Saleh, à son adjoint sudiste, Ali Salem El Baïd. Il a ainsi chargé le ministre de la défense de procéder *« au démantèlement des barrages militaires et au redéploiement des unités de l'armée dans les positions qu'elles occupaient avant la crise »*. Le ministre de l'intérieur a été prié de hâter les procédures en vue de *« présenter à la justice les accusés »* dans les attentats qui ont visé des cadres du Parti socialiste yéménite (PSY) dont est membre M. El-Baïd (*le Monde* du 10 novembre). – *(AFP.)*

Jérusalem somme M. Arafat de combattre le terrorisme

Suite de la première page

Bien que les deux négociateurs se soient rencontrés lundi et mardi au Caire, cette condamnation n'a été prononcée que vendredi par la voix de Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP en Cisjordanie. Celui-ci a *« dénoncé »* le meurtre du colon, affirmé que les coupables avaient *« violé les ordres de l'OLP »* et indiqué que la centrale palestinienne allait *« prendre des mesures contre ceux qui désobéissent aux consignes »*.

Cette condamnation, de la part d'un homme qui a perdu de son importance depuis la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, n'a apparemment pas suffi aux dirigeants de l'Etat juif. Vendredi, la télévision a révélé que le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, avait téléphoné à Yasser Arafat pour lui réclamer des explications. Il s'est ensuite dit convaincu que *« le Fath a donné les ordres nécessaires »* et qu'il considérait ce meurtre comme *« une exception »*.

Tenir ses engagements

De Washington, M. Rabin, qui tente depuis quelques jours de désamorcer les tentatives de déstabilisation menée par les colons et leurs relais politiques à l'extrême droite, est allé plus loin. *« L'OLP*, a-t-il dit, *doit condamner vigoureusement, publiquement et immédiatement toute action en violation flagrante avec les engagements qu'elle a pris de renoncer au terrorisme. »*

« La base même pour faire avancer et progresser la mise en œuvre des accords, a-t-il ajouté, *consiste pour chaque partie à tenir ses engagements. »* Dans la lettre qu'il lui avait envoyée, le 9 septembre – quatre jours avant la signature des accords de paix, – Yasser Arafat avait en effet précisé que l'OLP renoncerait *« au terrorisme et à la violence »*, et se déclarait *« responsable de tous les membres de l'OLP pour qu'ils se soumettent »* aux accords.

Comme prévu, les organisations de colons juifs, qui avaient déjà déclenché des violences anti-palestiniennes et des manifestations anti-gouvernementales pour dénoncer le meurtre du colon ainsi que les accords de paix, ont plaidé, vendredi, l'arrêt immédiat des négociations sur la mise en œuvre des accords de paix. Ouri Ariel, le secrétaire général du principal mouvement de colons, qui avait été reçu pour la première fois, mercredi, par M. Rabin, l'a accusé de lui avoir *« délibérément menti »* pour lui avoir caché, lors de leur rencontre, le fait *« qu'il savait déjà que le Hamas n'était pas responsable de cet attentat »*.

Une fois encore, l'extrême droite parlementaire a réclamé l'arrêt des négociations avec l'OLP. Ce que Yossi Sarid, ministre de l'environnement, a refusé. Mesurant l'exploitation politique que les colons les plus extrémistes pouvaient tirer de cette affaire, et averti de l'érosion qui, selon les sondages, affecte le soutien aux accords de paix dans la population israélienne, le ministre, représentant de l'aile gauche de la coalition gouvernementale, a, lui aussi, invité l'OLP à *« dénoncer ce meurtre, et à annoncer les mesures qu'elle entend prendre pour éviter la répétition de ce genre d'opérations, maintenant et à l'avenir »*.

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

Lors d'une rencontre avec ses homologues allemand et polonais

Alain Juppé souscrit au principe d'un élargissement de l'OTAN

Les ministres français et allemand des affaires étrangères, Alain Juppé et Klaus Kinkel, ont exprimé vendredi 12 novembre, à Varsovie, devant leur homologue polonais Andrzej Olechowski, le souhait de voir les pays d'Europe centrale associés plus étroitement aux structures de sécurité européennes et transatlantiques. Ils se prononcent également en faveur du principe d'un élargissement de l'OTAN. Ce vœu est exprimé dans une déclaration commune publiée par les ministres à l'issue de la troisième rencontre tripartite franco-germano-polonaise.

« Le texte propose d'attribuer aux pays ayant conclu avec l'Europe des Douze un accord d'association un statut d'associé à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisme en charge des questions de défense. Il se prononce également pour un renforcement de la coopération de ces pays avec l'OTAN. Les ministres déclarent considérer le renforcement des liens des Etats d'Europe centrale avec ces deux structures *« comme un complément naturel à leur coopération de plus en plus étroite avec l'Union européenne* [les Douze] *dans la perspective d'une adhésion future »*.

Le statut d'association à l'UEO, pas plus que la coopération avec l'OTAN, ne répondent véritablement à l'attente des pays d'Europe centrale qui serait d'obtenir des Occidentaux une garantie de sécurité. Seule une intégration à part entière leur permettrait en effet de bénéficier de la clause qui, dans les deux instances, stipule que si un Etat membre fait l'objet d'une agression les autres se portent à son secours.

A propos de l'OTAN, les ministres soulignent *« l'importance de l'Alliance atlantique en tant que lien entre la sécurité de l'Europe et* [celle] *de l'Amérique du Nord »*. Considérant qu'une de ses *« tâches essentielles consiste à contribuer à la sécurité de l'Europe tout entière »*, ils déclarent qu'*« à cette fin, un signal de l'Alliance indiquant qu'elle accepte le principe d'un élargissement revêtirait une grande importance »*. Cette déclaration paraît refléter davantage la position allemande que celle de la France. On estimait en effet jusque-là à Paris qu'un élargissement de l'OTAN à certains seulement des pays anciennement communistes n'était pas souhaitable, parce que la Russie s'y oppose et qu'un élargissement incluant la Russie ne l'était pas non plus car il signifierait la fin de l'OTAN en tant que structure de défense.

Sans vraiment préciser leur point de vue sur cette question, les ministres ont indiqué à Varsovie qu'ils *« veilleront à ce que les évolutions attendues de l'ensemble de la structure de sécurité européenne bénéficient à tous les Etats européens et ne soient dirigés contre personne »* et soulignent que *« le souhait de la Pologne d'approfondir ses liens avec l'Alliance atlantique s'inscrit dans ces préoccupations »*.

C. T.

Alain Juppé en tournée au Proche-Orient. – Alain Juppé effectuera une tournée au Proche-Orient la semaine prochaine pour *« faire le point de la situation et de l'évolution du processus de paix »*, a annoncé vendredi 12 novembre le Quai d'Orsay. Le chef de la diplomatie française se rendra à Damas mercredi. Il gagnera Amman jeudi à la mi-journée, puis Beyrouth en soirée et quittera le Liban vendredi pour participer au sommet franco-espagnol à Madrid ~t Tolède.

Un nouvel isolationnisme

Suite de la première page

Les collaborateurs de Bill Clinton contestent cette vision des choses. Ils font valoir l'ampleur des crédits alloués à Moscou, comme au « processus de paix » au Proche-Orient. Ils reconnaissent certes que l'issue du prochain débat au Congrès sur la ratification de l'ALENA (le traité sur la zone nord-américaine de libre-échange, incluant le Canada et le Mexique) est incertaine. Que l'opinion est de plus en plus hostile à un engagement militaire en Bosnie ou à Haïti. Et qu'elle plaide avec insistance pour le rappel de Somalie de ces mêmes *boys* qu'elle avait tant contribué, dans les derniers mois de l'administration Bush, à y faire envoyer. Mais il s'agit là, selon les sources dites autorisées, de problèmes spécifiques qui ont chacun son explication. Dans le cas de l'ALENA, que combattent vigoureusement les syndicats, la crainte de perdre des emplois. Dans celui des opérations outre-mer, la complication extrême de dossiers où personne n'arrive à se retrouver. Les choses se présenteraient très différentes, à les en croire, si l'on était en face de *clear-cut issues*, de questions clairement posées. Et le fait est que Bill Clinton vient, à quelques jours de distance, de proposer à Boris Eltsine un « partenariat pour la paix » et d'envoyer à la Corée du Nord une mise en garde sans équivoque contre toute tentation de répéter son agression de 1950 contre le Sud. Reste tout de même qu'il a été élu, contre un homme qui ne s'intéressait qu'à la politique étrangère, par des citoyens attendant de leur président qu'il daigne s'occuper un peu d'eux : du chômage, de la *dégradation des équipements*, de la protection sociale, de l'insécurité croissante, de la drogue, du sida et du reste.

On les comprend : *l'Economist*, déjà cité, consacre sa page de couverture à *« l'enfer »* des villes américaines. D'où les slogans brandis l'an dernier, durant la campagne présidentielle, comme *« America first »* ou *« The Economy, stupid! »*, *« stupid »* visant évidemment l'infortuné (jusqu'à un certain point) Bush.

La politique étrangère américaine a toujours hésité entre deux tendances, intro et extraverties. La première a présidé aux destinées de l'Union naissante, qui se voulait une autre Suisse, une oasis de vertu. Le message d'adieux, la *farewell address* de George Washington, sur le thème du *« non-entanglement »*, de la *non-implication* dans les affaires de la Babylone européenne, était la base de son idéologie. Mais cette nouvelle Helvétie a largement ouvert ses portes, à la différence de l'autre, aux immigrants, et le continent sur lequel elle s'était établie n'était peuplée, en dehors de ses citoyens, que de nomades.

L'expansion était son destin naturel, comme l'avaient si bien senti Napoléon, Tocqueville et pas *mal d'autres. La doctrine de Monroe*, tout en maintenant le *« non-entanglement »*, étendait déjà, en 1823, les limites de la sphère d'influence nord-américaine à l'ensemble du continent. Et, dès cette date, la Grande-Bretagne a choisi de privilégier dans sa politique étrangère, ses bons rapports avec les Etats-Unis. Le milieu du dix-neuvième siècle voit naître le concept, très orgueilleux, de *« destinée manifeste »*, auquel se référera souvent Ronald Reagan, et qui justifie, sur le moment, la guerre avec le Mexique et l'annexion du tiers de son territoire.

A la charnière du siècle, les présidents McKinley et Theodore Roosevelt vont plus loin en se faisant ouvertement les chantres de cet *« impérialisme »* contre lequel Lénine va entreprendre de mobiliser le prolétariat mondial. C'est l'époque de la guerre avec l'Espagne, des opérations répétées dans l'isthme et l'archipel caraïbes, de l'intrusion dans le Pacifique, de la médiation américaine dans la guerre russo-japonaise de 1904. L'opinion n'est pas unanime à soutenir cet expansionnisme : il faudra attendre trois ans pour que les Etats-Unis interviennent dans la première guerre mondiale, et le Congrès rejettera le projet d'ordre mondial, basé sur le traité de Versailles et la Société des nations, élaboré par le président Wilson.

L'isolationnisme durera jusqu'à la destruction par l'aviation japonaise, en novembre 1941, de la flotte américaine mouillée dans la rade de Pearl-Harbor. Le Congrès, après avoir approuvé l'entrée en guerre, entérinera sans difficulté le nouveau projet d'ordre mondial de Franklin Roosevelt, basé sur les Nations unies et approuvé à Yalta. La doctrine Truman et le plan Marshall de 1947, l'amendement Vandenberg et le pacte atlantique de 1949, l'intervention en Corée de 1950 consacreront pour la première fois, en opposition totale à la prédication de Washington, un engagement permanent des Etats-Unis dans le vieux monde. Malgré quelques poussées d'isolationnisme, particulièrement vives après la guerre du Vietnam, qui amèneront le Congrès à lier les mains de tout président cherchant à engager les *boys* dans des opérations lointaines, les Etats-Unis, aussi longtemps que subsistera une menace à l'est, agiront en leader du monde libre. Ronald Reagan se fera élire et réélire en flattant l'orgueil national, et la guerre du Golfe portera un instant au zénith la cote de son successeur. On n'en est *manifestement* plus là. Quand 64 % de la population s'opposent, aux termes d'un récent sondage, au recours à la force pour réinstaller le président légitime d'Haïti, alors que les militaires de cette malheureuse République foulent aux pieds les accords qu'ils viennent de conclure à cet effet, on se dit que décidément est passé le temps où l'Oncle Sam ne supportait pas, surtout dans son *« arrière-cour »* caraïbe, de se faire marcher sur les pieds.

Une impossibilité

Reste que l'isolationnisme est tout simplement une impossibilité, à l'époque de la mondialisation de l'économie, de l'incessant racourcissement des distances et de la transmission instantanée, sur toute la planète, de l'information sous toutes ses formes. Aussi bien n'en trouve-t-on nulle trace, aux Etats-Unis, lorsqu'il s'agit d'organiser le commerce mondial dans un sens conforme à leurs intérêts. Ou de développer, grâce notamment au film et à l'audiovisuel, une hégémonie culturelle qui progresse d'autant plus rapidement que la terre entière redemande *fast-food*, rock et jeans et que l'anglais devient de plus en plus – pour parler comme nos contemporains – un *must* si l'on veut se faire entendre. Quant à la France, elle ne saurait oublier qu'un de ses habitants sur quatre travaille pour l'exportation et que la francophonie constitue sa chance principale de continuer à parler sa langue.

De toute façon, on le sait bien, il n'y a pas de *limes*, de muraille de Chine, de ligne Maginot ou Siegfried, de rideau de fer ou de mur de Berlin qui ne finisse un jour par être emporté. La planète n'a plus de frontières infranchissables, et si elle est *« balkanisée »*, pour reprendre l'expression d'Yves Laulan (1), c'est parce que les empires qui se partageaient le monde au début de ce siècle, en veillant au maintien de l'ordre dans leurs zones d'influence respectives, ont l'un après l'autre disparu, le dernier en date étant l'URSS.

Privés au moins provisoirement d'ennemi de leur taille, déçus dans leur espoir de voir la guerre du Golfe déboucher sur un ordre mondial dont ils auraient tiré les ficelles, les Etats-Unis ont de la peine à voir comment ils pourraient à eux seuls venir à bout des *innombrables malheurs* dont la TV débite chaque soir la lancinante, l'accablante chronique.

Le sondage du *Wall Street Journal* est de ce point de vue particulièrement instructif : 72 % des personnes consultées estiment qu'ils devraient laisser d'autres pays et les Nations unies diriger (*to lead*) la solution des crises internationales. Mais, et c'est un gros mais, 71 % pensent qu'ils devraient participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Renonciation à gouverner le monde, disponibilité à s'associer avec ceux qui cherchent à réduire les conflits : c'est exactement l'attitude de la Maison Blanche face au dialogue israélo-palestinien. Ce n'est pas de l'isolationnisme. C'est la reconnaissance, sans pour autant renoncer à se rendre utile du fait qu'on ne détient ni la vérité infuse ni les moyens d'imposer partout sa volonté,

On serait en droit de préférer cette approche à l'arrogance ou à la confusion dont on a eu tant d'exemples dans le passé) *a)* si nos amis d'outre-Atlantique voulaient bien étendre cette philosophie au GATT et au culturel; *b)* s'ils mettaient un peu plus d'empressement à s'acquitter de leurs obligations financières envers les Nations unies; *c) si nous autres Européens* nous montrions capables de les prendre au mot, ce qui supposerait, bien entendu, que nous commencions par nous prendre par la main.

Mais est-il, à y bien réfléchir, une autre voie?

ANDRÉ FONTAINE

(1) Réédition récente, largement actualisée et enrichie, d'un livre paru il y a deux ans (*le Monde* du 18 octobre 1991). Hachette Pluriel, 365 p.

AFRIQUE

LIBYE

Tripoli se dit «excédé» de voir l'ONU se soumettre aux pressions occidentales

La Libye a dénoncé, vendredi 12 novembre, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, le vote, la veille, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution qui renforce les sanctions qui la frappent. Ces sanctions visent à la contraindre à livrer deux de ses ressortissants, accusés d'être impliqués dans l'explosion, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie en Ecosse, d'un Boeing 747 de la compagnie Pan Am, qui avait causé la mort de 270 personnes (*le Monde* du 13 novembre).

Tripoli a réaffirmé *«son désir de parvenir à une solution rapide à cette crise artificielle»*, tout en se disant *«excédé de voir le Conseil de sécurité se soumettre, une fois de plus, aux pressions des Etats Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, qui ont recours exclusivement à la politique de la force et des menaces»*. De son côté, le colonel Mouamar Kadhafi a répété, dans un entretien accordé au magazine *Middle East Insight*, son refus de faire juger hors de Libye les deux suspects. *«Nous n'avons pas confiance dans l'Occident*, a-t-il dit. *Nous pensons que les Libyens soupçonnés ne seront pas traités de façon juste.»* – *(AFP.)*

SÉNÉGAL

Peines de prison légères pour les manifestants de Dakar

Les quatre-vingt-sept personnes interpellées il y a une semaine à Dakar, parmi lesquelles trois députés d'opposition, ont été condamnées, vendredi 12 novembre, à six mois de prison avec sursis à l'issue d'un procès émaillé d'incidents. Elles étaient inculpées de *«participation à une manifestation non autorisée»*. Le procès a été notamment perturbé, à plusieurs reprises, par les prévenus, qui ont chanté des chants religieux et scandé des slogans hostiles au président Abdou Diouf. Les condamnés ont été remis en liberté une fois la sentence prononcée. Ils ont un mois pour faire appel.

Un incident a également eu lieu le matin même du procès. M[e] Daouda Ba, président du Collectif des avocats des prévenus, a été molesté par les forces de l'ordre alors qu'il se rendait au palais de justice. Revêtu de sa robe d'avocat, M[e] Daouda Ba a eu une altercation avec un policier qui lui demandait sa carte professionnelle. Estimant que sa tenue indiquait suffisamment sa qualité, l'avocat a refusé. Il a été *«sévèrement molesté et même traîné dans la rue avant d'être embarqué par les policiers»*, a expliqué l'un de ses amis à la presse. – (*Reuter*, *AFP*.)

ALGÉRIE

Les milieux politiques s'interrogent sur le futur rôle de l'armée

ALGER

de notre correspondante

L'Algérie a besoin d'une phase de transition *«pour renforcer l'Etat»* et elle doit mettre en place *«les conditions nécessaires à un exercice sain de l'activité politique»* : venant d'un apparatchik ordinaire, cette déclaration sibylline n'aurait guère d'intérêt. Prononcée en début de semaine, à Constantine, par le ministre de l'intérieur, l'ancien colonel Salim Saâdi, elle prend nettement plus de saveur et, peut-être, de sens. Les échéances politiques et institutionnelles se rapprochent, en effet, à pas de géant. Et chacun s'interroge sur le rôle que l'armée pourrait éventuellement jouer.

D'ici au 31 décembre, date de la fin du mandat du Haut Comité d'Etat (HCE), qui tient lieu de présidence collégiale, le pays devra se choisir une nouvelle équipe dirigeante. La conférence nationale, à laquelle l'ensemble de la classe politique légale est invitée, se tiendra-t-elle, le 15 novembre, comme l'a annoncé la presse locale? Censée dégager un consensus politique minimum, cette conférence devrait fixer la forme et les étapes de la *«période de transition»*, qui s'achèvera par l'organisation d'élections législatives et présidentielle. Tel est le scénario, prévu sur le papier.

A ce jour, seul le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) s'est dit partant pour la conférence nationale. Mais il n'est pas certain, malgré le dynamisme de son président, Saïd Sadi, que la décision prise par ce petit parti, à dominante kabyle – et n'ayant rassemblé, lors du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, qu'un peu plus de 200 000 voix, – ait un quelconque effet d'entraînement. Les «locomotives» politiques, le FLN, l'ancien parti unique d'Abdelhamid Mehri, et le Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed, réservent toujours leur position. Si l'on s'en tient au seul baromètre électoral, ces présumés chefs ne pèsent pas aussi lourd que leur aura médiatique pourrait le laisser croire.

En 1991, le FLN était arrivé en deuxième position, derrière le Front islamique du salut (FIS), avec un peu plus de 1,6 million de voix, le FFS obtenant, pour sa part, les faveurs de quelque 510 000 votants. Des scores simplement honnêtes dans un pays qui compte près de 27 millions d'habitants dont la moitié inscrits sur les listes électorales. La dérive meurtrière, que connaît l'Algérie depuis près de deux ans, ajoutée aux contraintes «administratives» imposées par l'état d'urgence, ont drastiquement réduit la marge d'influence des partis.

Appels du pied

Les âpres polémiques, opposant, par presse interposée, les défenseurs d'une *«République moderne»* (que personne n'ose proclamer *«laïque»*) et les partisans d'un dialogue *«sans exclusive»* (personne n'ose parler ouvertement du FIS) ne passionnent plus grand monde, tant est manifeste l'impuissance des uns et des autres. *«Les islamistes sont-ils solubles dans le dialogue?»*, s'interrogeait déjà, au début de mai, un quotidien algérois. Sept mois plus tard, la question est la même. Mais l'extension brutale des *«maquis»* intégristes, sur lesquels les dirigeants historiques du «parti de Dieu», emprisonnés ou en exil, n'ont, eux-mêmes, pas forcément prise, la rend, de semaine en semaine, un peu plus vaine. Rien n'indique que l'armée, plus que jamais *«au cœur du pouvoir»*, ait encore tranché le débat. La prose triomphaliste de certains titres de la presse, estimant qu'après la récente opération de la police française, *«les réconciliateurs* [surnom donné aux partisans d'un compromis avec l'électorat du FIS], *de part et d'autre de la Méditerranée, voient leurs illusions partir en fumée»*, relève du vœu pieux. Quant aux rumeurs sur l'éventualité d'un coup de force des militaires, elles ne sont pas nouvelles.

Au début de juin, l'hebdomadaire *la Nation* fustigeait déjà cette *«solution extrême»* : celle d'*«un nouveau putsch, prôné ouvertement par les courants «modernistes». «Leurs appels du pied à une intervention de l'armée, qui imposerait la rupture par le sommet, n'ont jamais cessé»*, ajoutait le journal. L'armée, souvent donnée comme le dernier rempart contre le péril islamiste, sera-t-elle finalement séduite par les sirènes putschistes? L'Algérie n'est pas la Turquie. Et encore moins l'Iran. Si l'armée, qui dirige le pays sans le gouverner, prenait, seule, à visage découvert, les rênes du pouvoir politique, ce serait par défaut de candidats civils.

Que cette hypothèse se confirme ne changerait pas grand-chose, sur le plan militaire : d'une guerre larvée, l'Algérie basculerait dans la guerre... tout court. La *«capacité de nuisance»* des groupes islamistes armés *«ne pourra être éliminée qu'avec du temps et d'autres sacrifices»*, admettait récemment le quotidien *Alger républicain*. L'armée et les islamistes, seuls face à face? C'est déjà plus ou moins le cas. L'Algérie s'apprête-t-elle à franchir un pas supplémentaire dans cette voie? Elle devra alors, pour longtemps, faire son deuil des rêves démocratiques et du retour au processus électoral.

CATHERINE SIMON

BURUNDI

Le ministre des affaires étrangères succède au président Ndadaye à la tête du parti au pouvoir

NAIROBI

de notre correspondant

Sylvestre Ntibantunganya, ministre des affaires étrangères, a été élu, jeudi 11 novembre, à la présidence du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU). Il succède, à la tête du parti au pouvoir, au président Melchior Ndadaye, assassiné lors du coup d'Etat du 21 octobre, et son élection vient étayer les analyses de ceux des observateurs qui voient en lui le prochain chef de l'Etat burundais.

Ce fidèle compagnon de route du président Ndadaye est né en 1956 à Gishubi, dans la province de Gitega. Craignant pour sa sécurité – il est d'origine hutue, – il s'exile en 1979 au Rwanda, où il achève une licence d'histoire et de géographie et se lie d'amitié avec M. Ndadaye, réfugié depuis 1972. Ensemble, ils décident de rentrer au pays en 1983 pour *«reprendre contact avec les progressistes de l'intérieur»*. Trois ans plus tard, il fonde clandestinement le FRODEBU, avant de devenir producteur à la radio-télévision nationale.

M. Ntibantunganya est père de trois enfants et veuf depuis le 21 octobre. Ce jour-là, les putchistes avaient fait irruption à son domicile pour l'arrêter. Furieux de découvrir qu'il leur avait échappé, les soldats avaient tué son épouse. Ce meurtre montre la détermination des putschistes à vouloir éliminer celui qui est considéré comme la «tête pensante» du FRODEBU. Le nouveau président du parti au pouvoir est encore l'un des hommes politiques les plus menacés du pays. *«Les auteurs du putsch* [qui ne sont pas encore identifiés] *n'ont toujours pas renoncé à me tuer»*, dit-il. *«Si une autre tête du FRODEBU tombe, c'en est fini du Burundi»*, ajoute-t-il, évoquant les massacres interethniques déclenchés par le coup d'Etat.

Le président de l'Assemblée nationale ayant été assassiné le jour du putsch, M. Ntibantunganya souhaite que soit rapidement élu son successeur, qui assurerait l'intérim du chef de l'Etat jusqu'aux prochaines élections. Celles-ci ne sont pas envisageables avant un an, estime-t-il, car il faut d'abord rétablir la paix sur tout le territoire, rapatrier les quelque 700 000 réfugiés, et réinstaurer un climat de confiance entre les deux communautés.

JEAN HÉLÈNE

COMORES : nouveau report des élections législatives. – Le gouvernement des Comores a décidé de reporter d'une semaine le premier tour des législatives, initialement prévu le dimanche 14 novembre. Le premier tour se déroulera donc le 21 novembre, et le second à la date, inchangée, du 28. Ce nouveau report est le troisième depuis la dissolution de l'Assemblée fédérale, le 18 juin, par le président de la République. De nouvelles élections auraient dû avoir lieu quarante jours, au plus tard, après la dissolution. Le gouvernement a justifié ce nouveau report par des raisons techniques. – *(AFP.)*

CONGO : la correspondante de Radio-France internationale menacée d'expulsion. – La direction de Radio-France Internationale (RFI) à Paris s'est vu notifier par télécopie, vendredi 12 novembre, l'expulsion de Frédérique Genot, sa correspondante au Congo depuis 1992. Le 4 novembre, Frédérique Genot avait été convoquée au ministère congolais des affaires étrangères, où elle avait été menacée d'expulsion à la suite de ses reportages sur les combats entre forces gouvernementales et partisans armés de l'opposition. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : le président Houphouët-Boigny «fatigué» mais «lucide». – Le président Eyadema du Togo a déclaré, vendredi 12 novembre, qu'il avait trouvé le chef de l'Etat ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, *«encore un peu fatigué»* mais *«solide et très lucide»* en se rendant à son chevet, jeudi soir, dans une clinique de la région genevoise. M. Eyadema était arrivé jeudi à Genève afin de rendre visite à son homologue ivoirien, en convalescence en Suisse depuis le début du mois après une seconde opération de la prostate. – *(AFP.)*

TOGO : le président Eyadéma *n'est pas opposé à un report* des législatives. – Le président togolais, Gnassingbé Eyadéma, a déclaré, vendredi 12 novembre, qu'il était d'accord pour repousser la date des élections législatives, prévues les 19 décembre et 2 janvier, si la commission électorale nationale (CNE) et les experts juridiques français et allemands le jugeaient souhaitable. L'opposition, qui avait boycotté le 25 août dernier l'élection présidentielle, remportée avec 96 % des voix par le général Eyadéma, a conditionné sa participation aux législatives à une meilleure préparation du scrutin. – *(AFP.)*

ZAMBIE : le parti au pouvoir perd quatre sièges au profit du *nouveau parti d'opposition*. – Le Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD), au pouvoir depuis deux ans en Zambie, a enregistré un revers en perdant quatre des huit sièges en jeu, lors des élections législatives partielles du jeudi 11 novembre, face au nouveau parti d'opposition, le Parti national, créé il y a trois mois. Le MMD a remporté trois sièges, alors que le Parti unifié pour l'indépendance (UNIP), auparavant au pouvoir, s'est imposé dans l'est du pays, une de ses places fortes traditionnelles, selon les résultats définitifs du scrutin diffusés vendredi. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE

Boris Eltsine critique pour la première fois son ministre de la défense

Le président russe, Boris Eltsine, a critiqué pour la première fois publiquement son ministre de la défense, Pavel Gratchev, qu'il a accusé d'avoir été totalement indécis lors de l'insurrection du Parlement, début octobre. *«Mon ministre de la défense n'arrivait pas à se décider»*, a déclaré Boris Eltsine dans une interview, vendredi 12 novembre, à la chaîne allemande ARD, ajoutant que *«la responsabilité qui lui incombait était apparemment trop grande et il redoutait que les militaires ne suivent pas ses ordres. (...) J'étais de l'avis que le ministre de la défense devait agir lui-même mais il n'a rien fait, c'est pourquoi je lui ai donné des ordres.»*

Il y a une semaine, M. Eltsine avait, au contraire, fermement défendu la réputation de Pavel Gratchev et dénoncé une campagne de presse évoquant le prochain limogeage du ministre de la défense. Cette disgrâce était alors attribuée à un flottement au sein du commandement militaire dans la nuit décisive du 3 au 4 octobre, avant l'assaut contre le bâtiment du Parlement dissous.

M. Eltsine a reconnu qu'il avait un moment douté de la loyauté de l'armée. *«Il y a eu une période d'incertitude lorsque les troupes ne sont pas arrivées»*, a-t-il dit. Il a également confirmé les propos du général Dimitri Volkogonov qui a déclaré que les forces de sécurité n'avaient réellement accordé leur soutien au chef de l'Etat qu'au soir du 3 octobre. Le président s'est aussi déclaré convaincu que les putschistes étaient déterminés à le tuer ainsi que sa famille.

Il a ajouté qu'il avait depuis longtemps préparé son affrontement avec ses adversaires majoritaires au Parlement. *«J'ai écrit le décret de dissolution du Parlement de ma propre main, personne n'en a rien su, je l'ai mis dans mon coffre-fort et j'ai attendu que le moment soit favorable.»*

Interrogé sur ses propres faiblesses, Boris Eltsine a reconnu qu'il avait du mal à accepter la critique : *«Je suis souvent intolérant»*, a-t-il admis. Mais il a vigoureusement démenti les rumeurs qui font de lui un alcoolique : *«Je ne bois jamais au point d'être ivre.»* – *(AFP, Reuter.)*

Les Nations unies exigent le retrait des Arméniens du sud-ouest de l'Azerbaïdjan

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé, vendredi 12 novembre, le retrait des forces arméniennes du district de Zanguelan et de la ville de Goradiz, dans le sud de l'Azerbaïdjan. Bakou, Téhéran et Ankara ont récemment demandé au Conseil de sécurité d'agir et ils ont accusé l'Arménie d'aider les forces arméniennes du Haut-Karabakh.

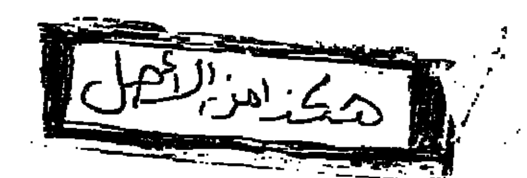
De son côté, le gouvernment d'Erevan rejette toute implication dans les combats, qui relèvent selon lui des seuls dirigeants du Haut-Karabakh, une enclave d'Azerbaïdjan peuplée en majorité d'Arméniens, qui a proclamé son indépendance en 1991. Les combats se sont étendus ces derniers mois hors de l'enclave et les Arméniens, depuis leur dernière offensive de la fin octobre, occupent désormais près de 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan.

La résolution recommande aux parties en conflit de poursuivre la recherche d'un règlement négocié et demande au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et aux organismes internationaux de fournir d'urgence une aide humanitaire aux réfugiés qui ont fui l'avancée arménienne dont le nombre est évalué entre vingt et trente mille personnes. – *(Reuter, AFP.)*

ALLEMAGNE : démission du maire de Rostock. – Le maire de Rostock (ex-RDA) a annoncé sa démission, vendredi 12 novembre, après avoir été accusé, dans un rapport officiel, de graves négligences lors des *émeutes xénophobes* qui avaient secoué la ville en août 1992. Un rapport d'enquête parlementaire sur ces violences, publié jeudi, affirme que Klaus Kilimann a été totalement dépassé par les événements et porte une *«responsabilité politique et morale»*. Pendant cinq nuits consécutives, du 22 au 27 août 1992, des centaines de jeunes Allemands déchaînés, aiguillonnés par des néo-nazis et encouragés par des milliers de badauds, avaient attaqué et incendié un foyer où habitaient des demandeurs d'asile roumains et des travailleurs immigrés vietnamiens, dans la banlieue de Rostock. – *(AFP.)*

La ligne est-ouest du métro de Berlin réunifiée. – Après trente-- deux ans de séparation provoquée par la construction du Mur, la ligne de métro traversant Berlin d'est en ouest sera rouverte en continuité, samedi 13 novembre. Quatre stations de cette ligne de métro, construite au début du siècle, avaient été fermées en 1961, isolant les deux parties de la ville. – *(Reuter.)*

GRÈCE : manifestation contre l'extrême droite. – Trois personnes ont été blessées, vendredi 12 novembre à Athènes, à l'issue d'une manifestation de cinq mille étudiants qui protestaient contre une agression néo-nazie commise, mardi, sur une lycéenne, a indiqué la police. Après la manifestation, environ quatre cents personnes se sont dirigées vers le centre d'Athènes où se trouvent les locaux des mouvements néo-nazis. En chemin ils ont brisé les vitres de plusieurs magasins. La police a riposté avec des grenades lacrymogènes mais n'a procédé à aucune arrestation. – *(AFP.)*



EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les combats entre Musulmans et Croates s'intensifient en Bosnie

Tandis que les combats entre forces croates et musulmanes de Bosnie se poursuivent, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, en visite à Sarajevo, et le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, ont déclaré, vendredi 12 novembre, après cinq heures d'entretiens, qu'ils s'efforçaient d'obtenir un cessez-le-feu.

La visite du ministre croate à Sarajevo semble une tentative de dernière heure pour arrêter les combats, alors que l'hiver arrive en Bosnie. M. Granic a précisé qu'une autre rencontre entre les gouvernements de Sarajevo et de Zagreb était prévue dans une semaine. *« Le principal objectif de la prochaine réunion sera d'aboutir à un cessez-le-feu véritable et définitif »*, a-t-il dit.

Au moment même où se tenait la rencontre Granic-Silajdzic, les forces musulmanes attaquaient le bastion croate de Kiseljak, une des rares villes de Bosnie encore épargnées par la guerre, où se trouve le QG de la FORPRONU. Jeudi, un membre de la présidence bosniaque avait pourtant affirmé que les attaques contre les enclaves croates allaient cesser pour montrer *« la bonne volonté de l'armée »* bosniaque.

Selon l'agence croate Habena, cinq personnes ont été tuées par des tirs d'artillerie des 3e et 6e unités de l'armée bosniaque contre Kiseljak, qui se trouve à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Sarajevo. Les forces croates ont répliqué aux attaques musulmanes.

Des chars croates ont fait mouvement dans la ville, a dit un capitaine de la FORPRONU, qui n'a pas pu confirmer le bilan fourni par l'agence Habena. Les forces croates ont lancé une offensive contre les Musulmans entre Fojnica et Bakovici, à l'ouest de Kiseljak, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU. Elles ont tiré trente salves d'obus à cinquante mètres d'un hôpital psychiatrique de Bakovici.

« Il y a plus de cent patients à l'intérieur. Beaucoup sont sur le point de mourir et ne peuvent être transportés », a ajouté le porte-parole en précisant que l'ONU avait envoyé sur place deux véhicules blindés pour protéger l'hôpital.

Les combats se sont, d'autre part, poursuivis à Mostar, où les Croates ont continué de bombarder le quartier musulman enclavé. A Belgrade, la FORPRONU a signalé que les attaques croates contre les forces de l'ONU et les missions humanitaires à Mostar se multipliaient. – *(AFP, Reuter.)*

Un nouveau chef d'état-major pour le HVO. – Le général Ante Rosso, officier de l'armée croate originaire d'Herzégovine, a été nommé chef d'état-major du HVO (forces croates bosniaques). Ancien de la Légion étrangère française, le général Rosso exerçait jusqu'à présent les fonctions de chef des unités spéciales des forces armées de Croatie. Le départ de son prédécesseur, le général Praljak, était attendu, après un massacre attribué au HVO dans le village musulman de Stupni-Do (centre de la Bosnie), fin octobre, et la chute de Vares aux mains des Musulmans il y a huit jours. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne : embarrassant « Irakgate »...

Le juge Scott a désormais la preuve que le gouvernement a bien violé ses propres directives sur l'exportation d'équipements à caractère militaire

La commission d'enquête sur l'« Irakgate » a maintenant la preuve que le gouvernement britannique a délibérément contourné ses propres directives concernant l'exportation illégale d'armements en Irak. Reste à savoir à quel niveau cette politique a été arrêtée.

LONDRES

de notre correspondant

Des ministres qui ne *« savaient pas »* et à qui les bons dossiers n'ont pas été *« transmis »*, des hauts fonctionnaires qui ne faisaient qu'*« obéir »* à des instructions *« verbales »*, des diplomates qui ont *« oublié »* les faits, un espion qui accuse un ministre en exercice de travestir la vérité, obligeant le chef du contre-espionnage (MI 6) à s'excuser auprès du même ministre...

La commission d'enquête sur l'« Irakgate », formée en novembre 1992 et présidée par le juge Richard Scott, aura tout entendu depuis près d'un an qu'elle a commencé ce travail de Sisyphe consistant à traquer la vérité dans le labyrinthe des milieux officiels. Les commentateurs les plus pessimistes quant aux chances de lord Justice Scott, ce magistrat tenace, de faire toute la lumière sur une affaire qui relève de la *« raison d'Etat »* soulignent que tout cela permettra peut-être d'engager une réforme sur la transmission de l'information au sein du gouvernement.

Il ne fait plus de doute aujourd'hui que les directives établies en 1984, au début de la guerre Iran-Irak, et prévoyant l'interdiction d'exporter des équipements à caractère militaire à destination de ces pays étaient toujours en vigueur en 1990, au moment de l'invasion du Koweït par les troupes de Bagdad. Comment, dès lors, le régime de Saddam Hussein a-t-il pu acheter pour près de 250 millions de livres (1) d'équipements militaires à des sociétés britanniques entre 1988 (date du cessez-le-feu irano-irakien) et 1990 ? La réponse à cette question se résume à un mot : *« flexibilité »*.

Parmi les nombreux témoins entendus par le juge Scott, la plupart semblent handicapés par une mémoire étrangement chancelante. L'un d'eux cependant, William Waldegrave, actuel ministre chargé du duché de Lancastre et de la « charte des citoyens » (2), a fourni une explication claire : *« Après le cessez-le-feu* [irano-irakien], *le secrétaire au Foreign Office a autorisé une approche de ces directives qui permettait une plus grande flexibilité s'agissant du contrôle d'équipements industriels comme les machines-outils. »* C'est grâce à cette nouvelle interprétation que la société Matrix Churchill a pu livrer à l'Irak, avec les encouragements officiels, des machines-outils permettant de fabriquer des armements, y compris nucléaires.

Les méandres de Whitehall

Ces directives, a expliqué M. Waldergrave, n'auraient pu être changées qu'avec l'accord du secrétaire au Foreign Office, du premier ministre et du Parlement, *« ce qui n'a pas été le cas ; donc,* a-t-il ajouté, *elles n'ont pas été changées »*. Au-delà de ce sophisme, M. Waldergrave a reconnu qu'il avait eu tort – avec d'autres – d'approuver l'exportation de ces équipements, mais il l'a fait en pariant sur la *« probabilité »* que ceux-ci serviraient à un usage civil. Or, à l'époque, de nombreux rapports émanant des services secrets prouvaient que les Irakiens utilisaient ces machines-outils à des fins militaires. M. Waldergrave a répondu que ces informations ne lui avaient pas été transmises.

Affirmation successivement démentie par un agent de MI 6 (pour lui, M. Waldergrave était forcément au courant), puis confirmée par un haut fonctionnaire, Stephen Lampton, qui était chef adjoint de la section Moyen-Orient au Foreign Office. Selon lui, il n'y avait *« aucun doute »* au ministère que le programme de missiles irakiens était poursuivi grâce aux exportations de Matrix Churchill. Seulement voilà : le fonctionnaire qui avait informé M. Waldergrave occupait son poste depuis peu et n'avait donc pas accès aux informations « sensibles »... Bref, le ministre s'est rendu, en novembre 1989, à un conseil inter-ministériel qui devait se pencher sur le cas de Matrix Churchill armé de « notes » sans consistance.

Avec persévérance, le juge Scott poursuit des pistes, mais les responsabilités semblent se diluer dans les méandres administratifs de Whitehall. Il doit entendre d'autres ministres ainsi que lady Thatcher, en décembre, et John Major, en janvier. La « vérité » finira-t-elle par émerger ? Le combat du juge Scott semble parfois tout aussi ardu que celui contre l'hydre de Lerne...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

(2) M. Waldergrave était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de juillet 1988 à novembre 1990. Il est actuellement chargé de rédiger un « chartre des citoyens », promise par les conservateurs aux dernières élections.

LOIN DES CAPITALES

Charleroi, mémoire wallonne

CHARLEROI

de notre envoyé spécial

« Institut Jules-Destrée, 3, rue du Château, 6032 Charleroi, Wallonie ». Certains libellés d'adresse sont tout un programme à eux seuls. On conseille quand même aux Français qui voudraient commander les livres publiés par cette maison de faciliter le travail des postes en écrivant *« Belgique »*, comme il se doit, sans prendre au pied de la lettre ce clin d'œil aux Belges francophones.

Au demeurant, s'ils ont de fortes convictions régionalistes, les membres de l'Institut se défendent d'être des séparatistes, à commencer par le directeur, Philippe Destatte, qui, outre ses activités à Charleroi, assume à Bruxelles la fonction de chef de cabinet adjoint du socialiste Jean-Maurice Dehousse, ministre national – pardon, « fédéral », réforme de la Constitution oblige – de la politique scientifique.

Charleroi n'est pas seulement une ancienne cité minière à la recherche de nouvelles activités. Ce n'est pas uniquement un bastion socialiste où, le jour de la fête du travail, Philippe Busquin, président du PS, reçoit ses amis dans un café-restaurant ayant pour enseigne la Maison des huit heures, vieux rappel des luttes ouvrières pour des cadences plus humaines, en face de l'hôtel de ville. C'est aussi le lieu de la mémoire wallonne depuis la création de l'Institut – à la fois maison d'édition, centre de recherches et d'activités culturelles – qui porte le nom d'un des plus illustres de ses fils.

En août dernier, pour le cent trentième anniversaire de sa naissance, un hommage fut rendu à Jules Destrée, dans le cimetière de Marcinelle, la cité des faubourgs, tristement célèbre pour une catastrophe minière en 1956. Quelques jours après que des dizaines de milliers de néerlandophones et de francophones se furent mêlés pour défiler devant la dépouille mortelle de Baudouin Ier, chacun se rappelait l'apostrophe fameuse de Destrée à Albert Ier : *« Sire, vous régnez sur deux peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands : il n'y a pas de Belges. »*

C'était en 1912, Jules Destrée, député socialiste de Charleroi, écrivain, brillant tribun, s'adressait au souverain par le biais d'une *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre* qui eut un immense retentissement après sa publication dans le *Journal de Charleroi*, où l'auteur publia plus de mille articles de 1893 à 1935. Cet événement entraîna la réunion d'une Assemblée wallonne et le choix du coq comme emblème de la Wallonie, face au lion flamand.

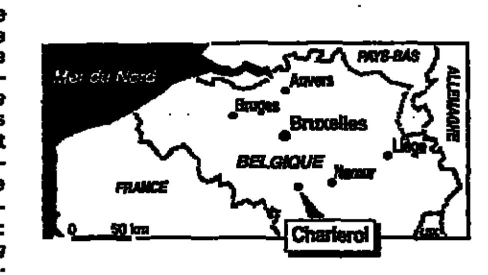
Il y a toutefois une récupération abusive de l'homme politique carolorégien par certains intégristes wallingants. Destrée avait une pensée mouvante, mais il ne souhaitait pas l'éclatement de la Belgique. Albert Ier ne s'y trompa pas qui le laissa devenir ministre des arts et des sciences après la Grande Guerre. Sa première réaction avait été nuancée : *« J'ai lu la lettre de Destrée. Tout ce qu'il dit est absolument vrai, mais il est non moins vrai que la séparation administrative serait un mal entraînant plus d'inconvénients et de dangers que la situation actuelle. »*

Pourtant, le fédéralisme institué par la réforme constitutionnelle du printemps dernier ressemble fort à cette *« séparation administrative »* naguère redoutée par le roi. Les exégètes trouvent d'ailleurs dans les écrits abondants de Destrée des passages *« prouvant »* qu'il avait la *« vision »* de ce futur fédéralisme, notamment dans *le Compromis des Belges*, ouvrage signé avec le Flamand Camille Huysmans en 1929.

Terre romane

A cette époque, Destrée, enfourchant le dada des *« Etats-Unis d'Europe »*, plaidait pour un fédéralisme au niveau du Vieux Continent en le présentant comme *« le système politique qui accorde le plus d'autonomie aux groupes, laissés libres de se conduire selon leurs mœurs particulières et réunis dans un accord souple pour un effort commun »*.

Ce patronage fédéraliste et européen permet à la petite équipe de l'Institut Jules-Destrée de développer sans ennuis avec le pouvoir politique ses activités de conservatoire wallon dans un bâtiment banal de la périphérie carolorégienne. Bien qu'ils soient parfois l'œuvre d'ecclésiastiques, certains livres de la collection « Ecrits politiques wallon » sentent le soufre, à en croire certains « Belgicains », ces Belges qui ne badinent pas avec l'unité du royaume.



Il y a d'autres collections : « Etudes et documents ; Notre Histoire ; Nos artistes ». Pour une somme de l'ordre de 80 francs français le volume, l'Institut Jules-Destrée publie des titres évocateurs non seulement du passé des Wallons mais aussi révélateurs de leur état mélancolique : *Wallon qui es-tu ?, Le petit livre du jeune Wallon*, etc.

Parmi les dernières publications : *Raciner les Wallons*, recueil de textes d'Elie Baussart (1887-1965), professeur au collège du Sacré-Cœur de Charleroi ; *la Wallonie, terre romane* de Félix Rousseau, historien namurois qui proclamait dès 1939 : *« Il est nécessaire et grand temps que les Wallons s'occupent davantage de leur histoire. Celle-ci ne le cède en rien comme intérêt et importance à l'histoire de la Flandre, bien au contraire. »*

Début du livre : *« Depuis des siècles, la terre des Wallons est une terre romane et n'a pas cessé de l'être. Voilà le fait capital de l'histoire des Wallons qui explique leur façon de penser, de sentir, de croire. D'autre part, dans l'ensemble du monde roman, la terre des Wallons, coincée entre des territoires germaniques, occupe une situation spéciale, une position d'avant-garde »*.

Ou encore : *« Dans les milieux dirigeants bruxellois – en apparence francophiles – règnent un sentiment de jalousie, un esprit de dénigrement systématique vis-à-vis de notre grande voisine. La situation de la Wallonie est très bien comprise : on craint que les Wallons ne regardent trop vers le Sud. »*

Félix Rousseau n'était pas seulement un érudit. Pendant la seconde guerre mondiale, il participa à la lutte contre le nazisme dans la presse clandestine, écrivant par exemple dans *la Wallonie catholique* du 15 décembre 1943 : *« Les Wallons n'existent qu'en fonction de la France, qu'ils participent à son rayonnement comme à son déclin »*. Et de suggérer ailleurs que tous les Wallons *« réclament, dès la fin de la guerre en Europe, une révision de la Constitution qui fasse de la Belgique un Etat fédéral où Flamands et Wallons puissent vivre côte à côte, les uns comme les autres, maîtres chez eux et maîtres de leur propre destinée. »* On voit, grâce à la dévotion de Philippe Destatte aux grands ancêtres, que la *« réforme de l'Etat »* défendue ces derniers mois par le premier ministre Dehaene répond à des aspirations anciennes.

Il y a belle lurette, en Belgique, que l'enseignement est « communautarisé », entendez qu'il est confié aux pouvoirs francophone et néerlandophone. Pourtant, certains Wallons ne sont pas satisfaits des programmes actuels. Un rapport établi à la demande d'Yvan Ylieff, alors ministre de l'éducation des francophones, concluait en 1991 : *« Certains événements de notre histoire ont été systématiquement écartés, comme le rôle du mouvement wallon parallèlement au mouvement flamand* [...] *Des recueils de documents d'histoire locale et régionale devraient être constitués, comme il en fut composé pour l'histoire de la Belgique. »*

A Charleroi, des Pères jésuites, des religieuses, travaillent main dans la main avec des socialistes bon teint pour collationner les saintes écritures wallonnes, les annoter, les préfacer et les publier sous la bannière de l'Institut Jules-Destrée. Avec l'espoir que les jeunes générations d'enseignants se serviront de leurs travaux pour *« rendre leur histoire »* aux écoliers de Liège, de Mons ou de Namur.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

BIBLIOGRAPHIE

Défense et illustration des « casques bleus »

CROIRE ET OSER
du général Morillon.
Grasset, 216 pages, 95 F.

Certains, sur place, parmi les Musulmans, l'avaient baptisé « Philippe de Bosnie ». Ce n'était pas par dérision ou pour flatter son ego. Mais c'était en hommage à son action d'infatigable négociateur, qui s'éprit soudain de passion pour une Bosnie martyrisée. La grande presse internationale l'avait appelé « général Courage », après son coup d'éclat à Srebrenica, lorsqu'il devint le « prisonnier-volontaire » de populations menacées d'extermination. Le général Philippe Morillon a été l'un et l'autre à la fois. Il en témoigne, à sa façon, dans sa chronique de Sarajevo, qu'il a intitulée *Croire et oser*.

Son livre se veut terre à terre, épargnant à son lecteur les doctes leçons de stratégie qu'il aurait pu vouloir lui donner s'il avait cru bon de tirer les enseignements quasi philosophiques de son expérience de « patron » des forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine d'octobre 1992 à juillet 1993.

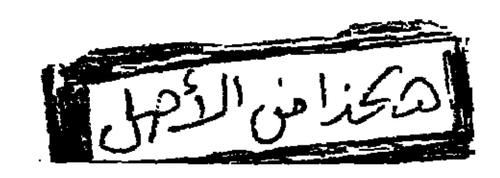
Encore sous le coup de ses aventures, le général Morillon livre, en réalité, une sorte de carnet de route. Il a commencé de le rédiger en mai 1993, à Srebrenica, là où sa légende – il en convient lui-même – a pris son envol. *Croire et oser* est un livre-plaidoyer, qui prend la défense des « casques bleus » dans un pays si déchiré et si meurtri que, faute de pouvoir ou de vouloir s'entendre, les chefs des différentes factions en conflit tombent à bras raccourcis sur les soldats de la paix.

Non, pense en substance « Philippe de Bosnie », ses « casques bleus » ne sont pas des *« soldats parfumés »*, comme on les en a accusés, qui tournent les talons dès que tonne le canon. Pas davantage, ils n'ont choisi leur camp ou ils n'ont dévié de leur mission. Le général Morillon compare souvent leurs tâches et leur comportement sur le terrain à *« un affrontement des volontés »*, lorsque la victoire s'obtient sans jamais tirer un coup de fusil, mais par la persuasion et la palabre sans fin. Il pose là le problème de fond de ces actions de paix propres à l'ONU, qui transforment les militaires en diplomates, voire en politiques, comme si ces métiers avaient été enseignés aux officiers dans les règles de l'art. Si *« un outil militaire »* est nécessaire au secrétaire général des Nations unies, *« cet outil mondial de maintien de la paix,* considère l'auteur de *Croire et oser, devra être subordonné au pouvoir politique »*.

« Chef militaire, conclut le général Morillon, *je suis convaincu que la primauté doit rester au politique. »* Une façon comme une autre, peut-être, d'indiquer que – dans le cas de la Yougoslavie, comme dans d'autres situations du même acabit – c'est faute de politique en état de tenir ses responsabilités que le militaire s'est porté sur le devant de la scène.

JACQUES ISNARD

UKRAINE : Washington demande la ratification de START 1. – Les Etats-Unis espèrent toujours que le Parlement ukrainien examinera, lors de la session en cours, la ratification des traités de désarmement stratégique START I et de non-prolifération nucléaire (TNP), a indiqué, vendredi 12 novembre, le département d'Etat. *« Nous exerçons une pression très forte à cet effet »*, a déclaré le porte-parole, Michael McCurry, au lendemain de la décision du Parlement de Kiev de reporter, *sine die*, la question de la ratification du traité START. A cette occasion, les dirigeants ukrainiens ont clairement laissé entendre que les 175 millions de dollars promis par les Etats-Unis pour le démantèlement des missiles étaient insuffisants (*le Monde* du 13 novembre). – *(AFP.)*



■ UNE RÉUNION CONFUSE. Le premier vote sur les dix motions d'orientation soumises à l'assemblée générale des Verts, réunie à Lille du vendredi 12 au dimanche 14 novembre, a confirmé la division du mouvement. Faute de majorité nette, Antoine Waechter, qui a perdu des voix, et Dominique Voynet, dont la tendance subit, elle aussi, un recul, devaient négocier, chacun de son côté, des alliances avec les groupes de moindre importance.

■ SORTIR DU MARASME. Partagés entre les Verts et Génération Ecologie, les militants écologistes, plongés dans le marasme depuis l'échec des élections législatives de mars dernier, peuvent-ils en sortir autrement qu'en rejoignant le camp de la « transformation sociale », que Michel Rocard et les socialistes tentent de rassembler? Loïc Le Guénédal, conseiller régional d'Ile-de-France, ne le pense pas : la seule voie praticable, à ses yeux, est à gauche.

L'assemblée générale du mouvement écologiste à Lille

Le premier vote sur les motions d'orientation a consacré la « balkanisation » des Verts

LILLE

de notre envoyé spécial

Dans le plus pur style des congrès du Parti socialiste, les militants des Verts, réunis en assemblée générale à Lille, ont passé toute la nuit du vendredi 12 au samedi 13 novembre à rechercher une synthèse entre les dix motions d'orientations différentes qui restaient en présence au terme d'un premier tour de scrutin. Après deux tentatives effectuées grâce à un système électronique, qui a fourni des résultats erronés, les écologistes ont dû se résoudre à se retrouver vendredi en séance de nuit pour se déterminer de façon plus traditionnelle, à l'aide de bulletins de vote.

Ce premier tour de scrutin a consacré la « balkanisation » du mouvement : sur 3 023 suffrages exprimés, la motion présentée par Dominique Voynet a obtenu 26,99 % des voix, devant celles d'Antoine Waechter (19,35 %), d'Andrée Buchmann (15,28 %), de Dominique Plancke, porte-parole des Verts du Nord-Pas-de-Calais (12,30 %), de Jean-Jacques Bertrand, porte-parole des « Verts indépendants » (10,58 %) et de cinq autres motions, dont aucune n'a dépassé 5 %. Ce résultat confirme la défaite attendue de M. Waechter (*le Monde* du 12 novembre), mais il indique, aussi, un tassement des « Verts au pluriel », animés par Mme Voynet.

Lors de la précédente assemblée générale, en novembre 1992, à Chambéry, où il n'y avait, il est vrai, que cinq motions en présence, Mme Voynet avait recueilli au premier tour de scrutin 37,5 % des voix et M. Waechter 30,6 %. Par le jeu des chaises musicales, consistant à éliminer à chaque tour la motion ayant recueilli le moins de voix, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 était parvenu à se constituer une fragile majorité de 51,1 % des suffrages, au quatrième tour de scrutin.

Pour tenter de dégager une majorité en leur faveur, les deux principaux responsables des Verts n'ont donc, cette année encore, d'autre choix que de négocier séparément avec les représentants des autres motions, notamment Mme Buchmann et M. Plancke, qui ont bénéficié de l'extrême lassitude des militants de base devant la guerre des chefs. Tard dans la nuit, M. Waechter, qui a déjà été devancé par sa rivale lors de la désignation par les régions des délégués au prochain conseil national interrégional, ne désespérait pas de renouveler l'opération qu'il avait su conduire avec succès l'an passé à Chambéry. Toutefois, une alliance de sa part avec les « Verts indépendants », les plus farouches partisans du « ni gauche ni droite », aurait un effet de repoussoir vis-à-vis des amis de M. Plancke, favorables à une conception « ouverte » de l'autonomie politique.

M. Juquin veut sortir du « purgatoire »

De son côté, Mme Voynet a plaidé pour un ancrage résolu des Verts dans l'opposition au gouvernement, mais, soucieuse de donner des gages à ceux qui interprètent ce positionnement comme un ancrage à gauche, elle a évoqué l'affaire du *Rainbow-Warrior*, la poursuite de la politique nucléaire et le refus de la proportionnelle, en adressant cette mise en garde aux socialistes : *« Nous n'avons pas la mémoire courte. Nous n'avons d'alliés privilégiés dans les appareils politiques en place. »*

Cependant, alors qu'elle s'efforçait, depuis le début de l'assemblée générale, de se présenter en rassembleur, Mme Voynet a été en quelque sorte débordée sur sa gauche par la sensibilité de Mme Buchmann, animée depuis plusieurs mois par des proches de Pierre Juquin, ancien membre du bureau politique du Parti communiste, qui a lui-même fait sa réapparition à Lille deux ans après son adhésion chez les Verts et qui a annoncé son intention de *« sortir du purgatoire »*. L'un de ces « juquinistes », Jean-Paul Deléage, directeur de la revue *Ecologie politique*, a ainsi affirmé : *« Aucun accord au plan national n'est à l'ordre du jour, mais il faut discuter avec le Parti socialiste à visage découvert, parce ce parti est, comme nous, dans l'opposition. »*

Auparavant, la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, signataire, à la fois, des motions Voynet et Buchmann, avait ouvert l'assemblée générale en dénonçant vigoureusement la *« politique dangereuse, porteuse d'exclusion »* du gouvernement de M. Balladur. Toutefois, a-t-elle demandé, *« qu'avons-nous à attendre d'un PS rocardisé qui ne fit rien, en son temps, pour nous désengager du nucléaire, ou mettre en œuvre le partage du travail? »* Le président des Verts de la région, Daniel Ludwikowski, avait lancé, de son côté, un appel à la cohésion, en espérant que cette *« AG de tous les dangers »* ne se transforme pas en *« congrès de Rennes des Verts »*. Samedi matin, rien n'indiquait qu'il eût été entendu par les quelque sept cents militants écologistes réunis à Lille.

JEAN-LOUIS SAUX

CLÉS/ *Fonctionnement*

● **Procédure.** Chacune des motions porte sur les six points suivants : les fondements des Verts, la conception de l'autonomie, la stratégie de transformation, la définition du pôle écologiste, la recomposition politique et l'Europe. C'est, notamment, autour du thème de la recomposition politique que se dessinent les principaux clivages. La procédure de vote peut permettre, pour l'élaboration du texte final, de retenir un paragraphe d'une motion et un paragraphe d'une autre motion.

● **Clivages.** Pour Antoine Waechter, majoritaire au sein des Verts depuis 1986, il n'y a *« pas de partenaires naturels pour constituer des partenariats de gouvernement »*. Il ne peut y avoir que des partenariats occasionnels, de droite ou de gauche, établis en fonction d'un rapport de forces électoral, sur des contrats d'objectifs.

Pour le courant Verts au pluriel, animé depuis le printemps 1991 par Dominique Voynet et Yves Cochet, le changement de gouvernement, en mars dernier, place les Verts résolument dans l'opposition et les conduit à rechercher *« le dialogue et la confrontation »* avec les forces de gauche.

Le courant animé par Andrée Buchmann prône un dialogue *« à visage découvert »* avec le Parti socialiste. Il est influencé par les amis de Pierre Juquin.

A l'opposé, depuis l'été dernier, les Verts indépendants principalement implantés dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Picardie, regroupent les plus farouches partisans du « ni droite, ni gauche », baptisés « Khmers verts ».

POINT DE VUE

A gauche !

par Loïc Le Guénédal

CHEVELUS, intrépides, brouillons et divisés, véritables Gaulois de la politique surgissant face à des partis traditionnels retranchés derrière leurs certitudes, les écologistes étaient, hier encore, promis à un bel avenir de conquérants. Aujourd'hui, devenus chauves, pragmatiques et organisés, bien que toujours aussi divisés, ils ne font qu'accumuler les échecs sur les désillusions.

C'est, d'abord, l'échec de leur mutation. Les sympathiques empêcheurs de tourner en rond n'ont pas réussi à devenir des acteurs crédibles de la gestion publique. Sans doute parce que trop enracinés dans une culture de contre-pouvoir et malgré une étape ministérielle, au demeurant fort bien menée, ils n'ont pas su apparaître comme une alternative possible aux politiques en place.

Qui plus est, cette inefficacité sur le plan de l'image n'a jamais pu être compensée par un positionnement clair du « pôle » écologiste sur l'échiquier politique. C'est, à la fois, l'échec du « ni-ni », trop longtemps célébré par les Verts, et du « et-et », si vite négocié par Génération Ecologie. C'est l'erreur d'Antoine Waechter, qui, refusant toute alliance, évidemment nécessaire à un jeune parti ambitionnant tous les pouvoirs, se voit aujourd'hui condamné à l'intégrisme ou à l'exil. De même, la scoliose politique de Brice Lalonde, forçant ses militants à marcher en crabe de Rocard à Balladur, l'oblige, à chaque instant, à emprunter la diagonale du flou. Bref, c'est l'erreur flagrante de ces élites écologistes, qui croyaient disposer de temps et d'espace en faisant fi de la réalité française, voire européenne, laquelle n'admet rien d'autre, en géographie électorale, qu'un espace fini et partagé entre droite et gauche.

Enfin, mal perçus dans leur stratégie, les écologistes le sont également dans leur comportement interne. Eux qui savaient autrefois, mieux que quiconque, accepter les diversités et rassembler les différences sont actuellement en pleine régression, chacun des deux mouvements ayant, à sa manière, évolué vers un système de type clanique, qui implique gesticulations médiatiques, exclusion des idées et des hommes et perpétuels combats de chefs.

L'existence même de l'écologie politique est, aujourd'hui, menacée. Il y a une vingtaine d'années, il était de bon ton de considérer le discours environnementaliste comme incompatible avec le développement industriel. Puis arriva la mode du « produit vert » et, finalement, les industriels imaginèrent que, après tout, l'écologie était peut-être sinon vendable, du moins une bonne image de marque. Dès lors, la prospérité aidant, ils acceptèrent de se soumettre aux réglementations des politiques, pressés par une opinion de plus en plus sensible à sa qualité de vie.

Aujourd'hui, du fait de la persistance de la crise, voire de son aggravation, il apparaît de plus en plus que les industriels, surtout parmi les plus polluants, s'emploient à développer le thème : « environnement ou emploi, il faut choisir ». Ce choix est, d'ailleurs, déjà entériné par de nombreuses entreprises, dont les budgets, en la matière, sont fortement diminués, quand ils ne sont pas carrément supprimés. Il est approuvé, aussi, par des syndicats conscients qu'une grande majorité de salariés est, avant tout, soucieuse de parer au plus pressé.

Face à une telle pression, les écologistes n'ont plus le choix. Ils n'ont plus le droit de rester arc-boutés sur l'infaillibilité de leurs convictions, aussi justes soient-elles, car, aujourd'hui, rien ne sert d'avoir raison si l'on a raison tout seul. Ils doivent s'ouvrir à tous ceux qui partagent, sur le fond, les mêmes valeurs d'humanisme et de générosité, et ceux-là, quoi qu'on dise, se trouvent à gauche et nulle part ailleurs. Dans cette gauche virtuelle où tout est à reconstruire, en sachant, toutefois, se méfier des bâtisseurs de « marinas » présidentielles, capables de vous installer des bureaux d'études en guise de logements sociaux...

► Conseiller régional (non inscrit) d'Ile-de-France, Loïc Le Guénédal conduisait la liste de Génération Ecologie dans le Val-de-Marne aux élections régionales de mars 1992.

PRÉCISION. – A la suite de la publication, dans *le Monde* du 10 novembre, d'un article consacré à l'élection du maire de Nice, Paul Cuturello, président du groupe socialiste au conseil municipal, nous prie de préciser que le seul élu de gauche qui a participé au vote n'est pas adhérent du PS, mais membre du Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement.

Le député RPR visant la mairie

Crise au conseil municipal de Moulins

MOULINS

de notre correspondant

Paul Chauvat, maire (divers droite) de Moulins (Allier), est aux prises depuis le début de novembre avec vingt et un des vingt-neuf membres de sa majorité, sur les trente-six que compte le conseil municipal. Conduite par l'un de ses adjoints, Michel Melon (RPR), cette opposition justifie sa défiance par *« le manque de concertation de la part du maire »* et *« l'absence de grands projets pour la ville »*. En tentant de provoquer des élections anticipées, ou en poussant le maire à présenter lui-même sa démission, *« afin de se consacrer uniquement à son mandat de vice-président du conseil général »*, les opposants, dont le véritable chef n'est autre que le nouveau député, Pierre-André Périssol (RPR), ont montré trop de hâte et provoqué la résistance de M. Chauvat, un chef d'entreprise en retraite, qui a toujours joué sur son image d'élu en dehors des partis.

La crise a éclaté au grand jour quand le député, qui était encore, il y a un an, adjoint au maire de Paris et membre du CDS, a proposé à M. Chauvat, à la suite des vingt et un conseillers, qu'il se démette de ses fonctions *« pour raison de santé »*. A l'exception de M. Melon, tous les élus, conscients des effets négatifs que ce procédé pourrait créer dans l'opinion publique, ont amorcé un repli stratégique, mais le problème reste entier. *« Nous avons décidé de surseoir à notre démission, mais le constat demeure. Depuis l'arrivée de Pierre-André Périssol, il existe une alternative pour la ville »*, expliquent les porte-parole d'un important noyau dur d'opposition.

La mairie de Moulins avait pourtant été « promise » à M. Périssol par M. Chauvat lors de la campagne pour les élections législatives de mars dernier. Le maire avait d'ailleurs soutenu, à cette occasion, M. Périssol contre le candidat UDF imposé par Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne. Le député a souhaité, cependant, accélérer le processus, au risque de provoquer une crise, même si, pour l'heure, il souhaiterait éviter des élections anticipées avec la perspective d'une « triangulaire ».

« Je ne me démettrai pas et, s'il y a des élections, je constituerai une liste », prévient en effet M. Chauvat, successeur, en 1989, du bouillant Hector Roland (RPR). Après avoir plutôt bien résisté à cette première offensive, le maire a reçu le soutien de l'ensemble de la classe politique libérale du département, qu'irrite la *« précipitation »* de M. Périssol.

JEAN-YVES VIF

Partisan d'une réduction « expérimentale » du temps de travail

M. Chirac souhaite que l'emploi devienne une « priorité stratégique »

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *le Point* (daté 13-19 novembre), Jacques Chirac estime que *« les entreprises, à qui l'on a fort justement reconnu des droits légitimes, ont aussi des devoirs, des responsabilités à l'égard de la collectivité »*. *« Une fois le préalable de la compétitivité posé*, assure le président du RPR, *l'emploi doit devenir une priorité stratégique pour les chefs d'entreprise. »*

« Le véritable problème, aujourd'hui, n'est pas de réduire le temps de travail, mais d'imaginer de nouvelles formes d'organisation et d'activités dans les entreprises », explique le maire de Paris, en précisant : *« Je ne comprends pas cette idée selon laquelle le fait de travailler moins permettrait de réduire le chômage. Je n'ai jamais vu de corps, humain ou social, sortir d'une situation de crise en diminuant son effort. »* A ce titre, M. Chirac considère que *« toute idée de diminution du temps de travail, au motif que l'emploi pourrait se partager, est inexacte sur le plan économique »*. A son avis, cette diminution doit avoir un caractère *« expérimental et volontaire »*.

« Pour autant, et sans vouloir cultiver le paradoxe, ajoute M. Chirac, *je pense que la semaine de quatre jours peut constituer, à l'avenir, une solution possible pour une partie des Français. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de réduire la durée hebdomadaire du travail, mais de répartir différemment l'activité dans la semaine. (...) Je suis persuadé que ce que les experts appellent le « temps choisi » constitue une perspective sérieuse qu'il convient désormais d'explorer. »*

RPR : M. Chirac ne nommerait pas « un premier ministre de quarante ans ». – Jacques Chirac, invité de l'émission « Passions de jeunesse », sur France 3, vendredi 12 novembre, a évoqué, notamment, sa première nomination comme premier ministre en 1974, à l'âge de quarante et un ans. *« Une chose que j'ai apprise*, dit-il, *c'est que pour mener les affaires d'un pays, il faut une certaine expérience et – mettons-nous dans l'abstraction – s'il m'était donné de nommer un premier ministre, je ne nommerais pas, quelles que soient ses qualités, quelle que soit la confiance que je pourrais avoir en lui, un premier ministre de quarante ans. »*

REPÈRES

ADMINISTRATION

M. Balladur veut rénover l'Etat

Edouard Balladur a réuni les principaux ministres, vendredi 12 novembre, à l'hôtel Matignon, pour procéder à l'installation d'une mission de réflexion et de proposition sur les responsabilités et l'organisation de l'Etat, en vue de remédier, a-t-il indiqué, à *« une véritable crise de nos institutions administratives »*. Cette mission, dont le premier ministre a confié la direction à Jean Picq, conseiller-maître à la Cour des comptes, devra rendre un rapport d'orientation et de propositions, assorti d'un calendrier et des modalités de mise en œuvre, pour le 30 avril prochain.

Relevant *« une inefficacité toujours plus grande, une complexité accrue et une coupure entre les administrations et les citoyens de plus en plus nette »*, dans le fonctionnement de l'Etat, M. Balladur a déclaré que *« la France n'achèvera pas sa modernisation économique et sociale sans que l'Etat, lui-même, ne soit profondément rénové »*. Pour le premier ministre, *« il faut définir un projet d'ensemble, pour rebâtir une organisation de l'Etat autour de ses missions essentielles »*.

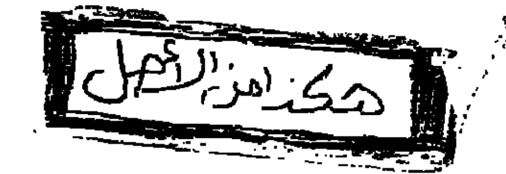
UDF

M. Rossinot brigue la présidence du Parti radical

Le ministre de la fonction publique, André Rossinot briguera la présidence du Parti radical au prochain congrès, envisagé pour le début de l'an prochain. Deux autres candidats à la succession d'Yves Galland, actuel président, se sont déjà déclarés : Didier Bariani, député du Paris, et Aymeri de Montesquiou, député du Gers. M. Rossinot avait occupé cette fonction entre 1983 et 1988.

Le ministre a reconnu que les négociations préparant la fusion de sa formation avec le Parti social-démocrate (PSD), autre composante de l'UDF, ne sont pas totalement bouclées et que le congrès commun, prévu pour entériner ce rapprochement, les 20 et 21 novembre, sera *« quelque peu décalé »* dans la deuxième quinzaine de janvier 1994. – *(Bur. rég.)*





La controverse sur la découverte du virus du sida

Les autorités américaines lèvent les accusations de « mauvaise conduite scientifique » à l'encontre du professeur Gallo

■ ACCUSATIONS LEVÉES. – Le bureau américain de l'intégrité scientifique de la recherche (ORI) a décidé vendredi 12 novembre de lever les accusations de « mauvaise conduite scientifique » formulées à l'encontre du professeur Robert Gallo à propos de la découverte du virus du sida.

■ LE PRÉJUDICE DE L'INSTITUT PASTEUR. – L'Institut Pasteur, *qui rappelle que ce sont bel et* bien ses chercheurs qui ont découvert le virus du sida, maintient sa position et réclame que lui soit rendu justice pour *« le grave préjudice »* qu'il a subi dans cette affaire.

■ SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FRANCAIS. – Au ministère de l'enseignement supérieur *et de la recherche, on indique* « soutenir totalement la position de l'Institut Pasteur ».

La controverse sur la découverte du virus du sida et la mise au point des tests de dépistage qui oppose l'Institut Pasteur de Paris à l'administration américaine connaît un rebondissement de taille. Se disant victime de nouvelles normes rendant beaucoup plus difficiles à prouver les « mauvaises pratiques scientifiques », le bureau d'intégrité en matière de recherche ORI, (Office of Research Integrity)du département américain de la santé a indiqué, vendredi 12 novembre, qu'il levait les accusations de « mauvaise conduite scientifique » qu'il avait lui-même retenues contre le professeur Robert Gallo.

Cette décision fait suite, explique l'ORI, à la décision prise la semaine dernière par une commission d'appel du département américain de la santé de ne pas reconnaître le docteur Mikulas Popovic, le principal collaborateur du professeur Robert Gallo au moment de la découverte du virus du sida en 1983-1984, comme étant coupable de « mauvaise conduite scientifique » (*le Monde* du 6 novembre). L'ORI qui avait, dans un premier temps, au terme d'une très longue enquête, accusé les professeurs Gallo et Popovic de « mauvaise conduite scientifique », estime en effet dans son communiqué que la décision en appel des autorités américaines concernant le docteur Popovic *« établit une mauvaise définition de la mauvaise conduite scientifique, ainsi qu'une nouvelle norme extrêmement difficile sur la preuve d'une telle mauvaise conduite »*.

Selon l'agence *Associated Press*, dans son communiqué, le directeur de l'ORI, le docteur Lyle W. Bivens persiste et signe, indiquant que son service avait *« découvert que le docteur Gallo avait incorrectement rapporté le rôle que le virus français LAV* (découvert à l'Institut Pasteur de Paris par l'équipe du professeur Luc Montagnier) *avait joué dans son travail sur le virus du sida. Nous avons aussi découvert qu'il n'avait pas identifié, de façon opportune, les souches de cellules utilisées pour la propagation du virus et qu'il avait restreint de façon inappropriée l'accès à ces souches de cellules »*. Le docteur Bivens, afin qu'il n'y ait aucun doute sur sa position, ajoute que les normes retenues par la commission d'appel dans le cas du docteur Popovic *« reflètent un désaccord fondamental avec l'ORI sur l'importance de la clarté, de la véracité et de l'honnêteté dans la science »*. En conclusion, le docteur Bivens explique que le jugement de cette commission d'appel concernant le docteur Popovic *« rend extraordinairement difficile pour l'ORI de défendre son point de vue juridique sur la mauvaise conduite scientifique au sujet du docteur Gallo »*.

En quelque sorte, plutôt que d'avoir, une nouvelle fois, à essuyer un désaveu de la part de la commission d'appel dont il juge les exigences en matière de preuve incompatibles avec les nécessités de la science, l'ORI préfère renoncer à poursuivre le docteur Gallo.

Ce dernier, en dépit des remarques de l'ORI, a déclaré vendredi 12 novembre : *« On a prouvé que j'avais complètement raison. Je vais pouvoir redoubler d'efforts dans la lutte contre le sida et le cancer »*.

Les progrès « entravés »

Ce nouveau rebondissement, dans une affaire qui en avait connu, depuis plus de neuf ans, de multiples, illustre à quel point s'imbriquent ici des considérations d'ordre purement scientifique et un souci quasi-protectionniste de faire apparaître la recherche américaine comme un modèle. Le document de la commission d'appel du département américain de la santé concernant le docteur Popovic réfute en effet, en bloc, sans véritable discussion scientifique et technique, l'énorme travail de l'ORI.

ÉURÊKA, ON EST BLANCHI !

PESSIN

Cet organisme avait, à l'appui de ses deux accusations de mauvaise conduite scientifique à l'encontre des docteurs Gallo et Popovic, établi que *« le fait que le docteur Gallo n'ait pas révélé l'utilité du LAV* (le virus du sida découvert à l'Institut Pasteur) *a eu pour conséquences dans les faits que la plupart des chercheurs ont utilisé le HTLV-III* (le virus du sida que le professeur Gallo affirmait avoir découvert) *dans la recherche sur le sida parce qu'ils pensaient qu'il s'agissait du seul isolat du virus du sida à croître dans une lignée cellulaire permanente. En conséquence, l'effet a été d'assurer virtuellement la prééminence du HTLV-III dans la recherche sur la sida. Il est clair que d'autres laboratoires auraient pu notablement accélérer leurs recherches sur le LAV si le docteur Gallo les avaient informés que le LAV avait été transmis à une lignée cellulaire permanente et avec quelle lignée permanente cela avait été obtenu. Le fait que le docteur Gallo ne l'ait pas fait a entravé les progrès potentiels de la recherche sur le sida à l'aide du LAV »* (*le Monde* daté 14-15 février).

Quoi qu'en pense le département américain de la santé, il est aujourd'hui clairement établi et admis par tout le monde que, d'une part, le virus découvert aux Etats-Unis dans le laboratoire du professeur Gallo est celui qui avait été découvert auparavant à l'Institut Pasteur de Paris, et que, d'autre part, le test de dépistage mis au point par l'équipe américaine – contrairement à son engagement formel de ne pas utiliser la souche de virus adressée par le professeur Montagnier au professeur Gallo à des fins industrielles ou commerciales – a bien été préparée à partir du LAV.

Pourtant, à lire la décision de la commission d'appel du département de la santé, dont nous avons obtenu copie, on a l'impression que c'est pratiquement l'inverse qui s'est produit et qu'en définitive c'est à l'équipe américaine que l'on doit la majeure partie de la découverte du virus du sida. Les membres de cette commission estiment en particulier que le fameux article des docteurs Popovic et Gallo relatant la découverte du HTLV-III, publié dans la revue scientifique *Science* en mai 1984, est un véritable *« tour de force* (en français dans le texte) *scientifique »*, cet article pouvant être considéré comme *« le plus important article de virologie du XX[e] siècle »*.

Estimant en définitive que l'ORI avait été incapable d'apporter la preuve de la mauvaise conduite scientifique du docteur Popovic – l'ORI démontrait pourtant qu'une phrase et sept données de l'article avaient été falsifiées et un autre rapport de l'Académie des sciences des Etats-Unis accusait pour sa part l'équipe du professeur Gallo *« d'insouciance intellectuelle de haut degré »* ayant abouti à une *« appropriation intellectuelle du virus français »* (*le Monde* du 12 mai 1992) – la commission d'appel a estimé que l'ORI avait été incapable de prouver que l'article de *Science* contenait des *« données fausses, et encore moins qu'il contenait des falsifications intentionnelles »*. A titre d'exemple, le fait que dans le manuscrit de l'article (écrit en mars 1984), le docteur Popovic avait écrit que *« le LAV est décrit ici comme le HTLV-III »* et que cette phrase essentielle ait ensuite été raturée par Robert Gallo avec, en marge, cette mention : *« Mika, je n'y crois pas. Vous êtes absolument incroyable ! »*, n'est donc absolument pas significatif de quoi que ce soit...

Les enjeux – scientifiques, financiers, politiques – sont tels dans cette affaire qu'il est devenu extrêmement difficile de faire prévaloir les faits. L'ORI ayant jeté l'éponge, la balle est aujourd'hui dans le camp du National Institute of Health (NIH). L'institut américain de la santé aura sans doute beaucoup de mal à « faire avaler » à la communauté scientifique internationale que tout s'est passé pour le mieux dans le meilleur des mondes dans le laboratoire du professeur Gallo en 1983-1984.

« Grave préjudice »

Pour leur part, les avocats américains de l'Institut Pasteur publiaient dès vendredi soir un communiqué indiquant que les accusations de l'ORI *« avaient peu de choses à voir avec le problème global. Tout ceci ne change donc pas la détermination de l'Institut Pasteur de voir corrigé le grave préjudice qu'il a subi concernant la découverte du virus du sida »*. Selon le communiqué, l'ORI avait retenu des accusations *« restreintes et techniques »* alors qu'il était *« clair depuis 1991 que cette découverte est le fruit des travaux menés par les chercheurs de l'Institut Pasteur et non par le docteur Gallo »*. Les avocats de l'Institut Pasteur considèrent que le département américain de la santé *« est tenu, par sa conscience et par son engagement en faveur de l'intégrité scientifique (...) de faire en sorte que la position du gouvernement américain soit en accord avec ce qui est maintenant tellement clair, ce qui implique que l'Institut Pasteur doit recevoir à la fois la paternité et les bénéfices de sa découverte »*.

Samedi 13 novembre, on indiquait dans l'entourage de François Fillon, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, *« soutenir entièrement la position de l'Institut Pasteur »*. *« C'est le droit et le devoir de l'Institut Pasteur de réclamer une nouvelle répartition des royalties liées à la commercialisation des tests de dépistage*, nous a déclaré le professeur Claude Griscelli, conseiller de M. Fillon pour les affaires médicales. *Et ce d'autant plus que dès 1991, le professeur Gallo avait reconnu avoir utilisé le virus découvert à l'Institut Pasteur »*.

Les responsables de l'ORI indiquaient, de leur côté, que le département américain de la santé cherche actuellement à mettre en place une nouvelle commission sur l'intégrité en matière de recherche qui permette de *« revigorer nos efforts visant à maintenir des normes scientifiques de haut niveau et de traiter efficacement les affaires de mauvaise conduite »*. Cette nouvelle commission n'aura pas à étudier l'affaire Gallo, la procédure concernant ce dernier étant *« achevée »*. En revanche, deux autres enquêtes concernant les activités de l'équipe du professeur Gallo sont toujours en cours, l'une étant en particulier menée sous l'égide d'une sous-commission de la chambre des représentants présidée par le démocrate John Dingell (Michigan).

F. N.

COMMENTAIRE

Coopération et compétition

IL faudra bien un jour que les *autorités américaines finissent* par admettre que le virus du sida a bien été découvert par des *chercheurs de l'Institut Pasteur et* de l'Assistance publique de Paris, et que le test de dépistage de *l'infection par le virus du sida mis* au point par l'équipe du professeur Gallo, contrairement à son *engagement formel de ne pas utiliser* la souche virale que lui avait adressée le professeur Montagnier *à des fins industrielles ou* commerciales, a bien été préparé à partir du virus découvert à Pas*teur. Il ne restera bientôt plus que* les responsables du département américain de la santé pour croire à la *théorie des deux virus, selon* laquelle c'est indépendamment que de part et d'autre de l'Atlantique deux équipes de recherche ont découvert le virus du sida.

Il faudra bien un jour, aussi, savoir reconnaître qu'une découverte scientifique quelle qu'elle soit n'est presque jamais le fruit du seul travail d'un chercheur ou même d'une équipe de recherche. Elle survient toujours dans un contexte scientifique précis, ses auteurs se servant de décou*vertes antérieures pour mener à* bien leurs travaux. S'agissant de la découverte du virus du sida, il *faut donc rappeler – ce que per*sonne ne conteste d'ailleurs – que, sans les travaux des équipes *d'Howard Temin, de David Balti*more et de Robert Gallo sur les rétrovirus, l'équipe du professeur *Montagnier aurait été incapable* de découvrir le virus du sida.

Coopération et compétition : toute la difficulté est de faire coexister ces deux notions fondamentales de l'univers scientifique. Ceci suppose, de la part tant des chercheurs que des responsables administratifs et politiques, un respect très strict des règles du jeu et éventuellement l'attribution d'une espèce de carton jaune ou rouge, selon la gravité de la faute, à celui ou celle qui ne les aurait pas respectées et qui se serait rendu coupable de mauvaise conduite scientifique. Même s'il est vrai qu'il est extrêmement difficile, dans un univers où la compétitivité entre chercheurs est à ce point exacerbée, de faire la part entre ce qui relève de la simple concurrence et ce qui relève *de la mauvaise conduite scientifi*que, force est de constater, à la lumière des centaines de documents *mis au jour* par l'ORI, que ce qu'affirmait l'équipe du professeur Gallo au moment où elle disait avoir découvert le virus du sida est aujourd'hui contredit par les faits.

S'il s'agissait d'une autre maladie que le sida, l'affaire aurait *sans doute moins attisé les pas*sions. C'est toute la force « révélatrice » de ce mal que d'avoir mis *en lumière*, de manière parfois caricaturale, les contraintes, les tensions et les exigences propres au milieu scientifique. Mais c'est aussi parce que la recherche sur le sida est une véritable course contre la montre qu'aujourd'hui chacun devrait savoir surmonter ses passions, de sorte que s'exerce enfin avec sa pleine puissance la synergie entre toutes les équipes qui, de par le monde, tentent de vaincre cette maladie.

FRANCK NOUCHI

SÉCURITÉ

Les suites de l'opération de police dans les milieux islamistes en France

Trois Algériens ont été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »

Trois ressortissants algériens proches du Front islamique du salut (FIS), Moussa Kraouche, Abdelhak Boudjaadar et Larbi Beddiaf ont été mis en examen, dans la nuit de vendredi à samedi 13 novembre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

La décision de mise en examen de trois Algériens proches du FIS qui leur a été signifiée par Roger Le Loire, juge d'instruction au tribunal de Paris, fait suite à l'interpellation de quatre-vingt-huit personnes, mardi 9 novembre, dans le cadre de l'opération menée par la police française dans les milieux islamistes (*le Monde* du 10 novembre).

Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF), interpellé mardi à Taverny (Val-d'Oise), a été placé sous mandat de dépôt, tout comme Abdelhak Boudjaadar, interpellé à Orléans. Kraouche, qui a été, en 1990, l'un des fondateurs de la FAF, est considéré comme le *« contact privilégié de Rabah Kebir »*, président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (dissous) à l'étranger et réfugié en Allemagne. A son domicile, les enquêteurs ont trouvé la *copie d'une lettre de* revendication du GIA (Groupe islamique armé), une copie de la lettre remise à M[me] Thévenot (l'un des trois otages français en Algérie) et également la copie d'un communiqué envoyé à l'*Agence France-Presse*.

Au domicile d'Abdelhak Boudjaadar ont été trouvés une liste d'explosifs et un composant électronique pouvant entrer dans la confection d'un dispositif de *mise à feu*. Larbi Beddiaf, qui s'est spontanément présenté, vendredi, à la police judiciaire de Paris, a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire, malgré les réquisitions de mandat de dépôt du ministère public. Le magistrat instructeur lui a également signifié le chef de détention d'arme de 4[e] catégorie. A son domicile, les policiers avaient trouvé trois armes de chasse ainsi qu'un manuel sur le maniement de substances explosives.

Des structures à l'état « embryonnaire »

Un quatrième homme, Mohamed Djeffel, placé sous mandat de dépôt depuis mercredi pour falsification de documents administratifs, est également visé par le réquisitoire du parquet pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Il sera présenté au magistrat instructeur dans les jours qui viennent. Enfin, Djaffar El Houari, trente-sept ans, président de la FAF, n'a pas été déféré au parquet. Il devait être remis en liberté samedi au terme de sa garde à vue.

Sortant du cabinet du juge d'instruction, l'avocat des trois Algériens mis en examen, M[e] Jacques Vergès, a déclaré, à propos des documents retrouvés chez Moussa Kraouche : *« En tant qu'animateur de son association, il s'intéresse à ces problèmes et reçoit toutes sortes de communiqués. Implicitement, on lui reproche ses rapports avec Rabah Kebir. »* Quant à Abdelhak Boudjaadar, il affirme, selon M[e] Vergès, que les composants électroniques trouvés chez lui *« ne servaient pas à faire des détonateurs mais des interrupteurs et des tas d'autres choses. »* Pour l'avocat, ces poursuites judiciaires sont d'abord *« politiques »* et *« le dossier ne tient pas la route »*.

De leur côté, les enquêteurs estiment que le bilan de l'opération du 9 novembre est *« positif »* et qu'ils ne se sont pas *« trompés de cibles »*. Les interpellations et les perquisitions auxquelles ils ont procédé leur ont permis de saisir une masse importante de documents, de compléter leurs *fiches de renseignements* et d'avoir un aperçu des *« relais »* du FIS en France. De bonne source, on indique toutefois que les structures dont dispose ce mouvement sur le territoire français seraient encore à l'état *« embryonnaire »*.

Enfin, vendredi 12 novembre, la traditionnelle prière dans les mosquées parisiennes a eu lieu sous haute surveillance. Dès la fin de la matinée, d'importants effectifs de policiers avaient pris position à proximité de plusieurs lieux de prière dans les onzième et dix-huitième arrondissements. Il s'agissait de *« surveiller les éventuelles réactions du FIS, ou de sa mouvance, et de voir si des distributions de tracts auraient lieu autour de ces mosquées »*. Aucun incident n'a été signalé.

EXPULSION : un imam de Carpentras reconduit vers le Maroc. – L'un des deux imams de la mosquée de Carpentras (Vaucluse) a été expulsé, jeudi 11 novembre, vers le Maroc. *Mohamed Lilouia*, un Marocain résidant en France depuis six ans, avait vu sa demande de renouvellement de séjour refusée, en mai dernier, par la préfecture du Vaucluse pour *« trouble de l'ordre public résultant de son activité »*, a indiqué, vendredi, son avocat, M[e] Michel Raubaud. Malgré différentes démarches administratives, M. Lilouia, *qui se trouvait en* séjour irrégulier, a été conduit au centre de rétention administrative d'Arenc, à Marseille, puis à Sète, où il a embarqué sur un bateau en partance pour le Maroc. Mercredi 10 novembre, l'imam turc de Nantua (Ain) avait été expulsé par le ministère de l'intérieur (*le Monde* du 12 novembre).

HEUR

LE RETOUR D

AMÉNAGEMENT

INQUIÉTUDES POUR L
DE BILLANCOURT

Le Monde

HEURES LOCALES

LE RETOUR DES SAISONS EN VILLE

Un nouveau défi pour les édiles : offrir aux citadins le plaisir des quatre saisons en leur épargnant les catastrophes météorologiques

LES maires et leurs services techniques sont perplexes. D'un côté, ils redoutent du mauvais temps les irréparables outrages. Tous ont présent à l'esprit les images des villes du sillon rhodanien et de Corse dévastées par les eaux. Dans les grandes cités, on appréhende les rigueurs du froid pour la population des sans-abri et l'on se prépare à combattre le «général hiver». Mais, d'autre part, les édiles doivent répondre à une nouvelle exigence de leurs électeurs. Ceux-ci, lassés du béton et de son paroxysme, l'urbanisme sur dalle *(le Monde* du 31 octobre), reprennent à l'envers la proposition d'Alphonse Allais et rêvent d'installer la campagne en ville. Et donc d'y réintroduire les saisons.

Ces jours derniers, à Paris, deux colloques ont fait écho à cette demande. Lors des Entretiens de Bagatelle (1), Jacqueline Nebout, adjoint chargé des parcs et jardins, a indiqué que, selon les sondages de ses services, les Parisiens souhaitent des espaces verts où la nature, avec ses incertitudes et ses parfums, soit davantage présente. Par ailleurs, à la Cité des sciences de La Villette, une trentaine de chercheurs ont planché durant trois jours sur «Les saisons dans la ville» (2). La plupart des intervenants ont plaidé, eux aussi, pour le retour de la nature en ville.

La pétrification du sol par les pavés et l'asphalte, l'élimination rapide des eaux de pluie et de la neige, l'effacement des variations de température par le chauffage et la climatisation, le combat contre la nuit par l'éclairage perpétuel, la plantation de végétaux à feuilles persistantes, le fleurissement à longueur d'année sont les constituants du confort urbain. Mais cet éternel printemps n'est-il pas en train de devenir, par sa monotonie même, psychologiquement insupportable?



Des brebis sur les pelouses

Chez les urbanistes, les paysagistes, les architectes et certains responsables municipaux, la réflexion se nourrit de deux séries d'observations. D'abord, le climat spécial qui s'est créé à l'intérieur des agglomérations montre aussi ses inconvénients : plus chaud en toute saison, plus sec, moins brouillardeux mais agité d'incessantes turbulences aériennes et fort pollué. Les coups de chaleur y sont très mal ressentis, notamment par les gens du troisième âge. L'atmosphère interne des appartements favorise la pullulation d'insectes tropicaux comme les blattes et d'animalcules comme les acariens, générateurs d'allergies. Seconde constatation : la ville «sous cocon» devient elle-même sensible aux excès météorologiques commes les vagues de froid, les chutes de neige, les gros orages, qui suffisent à la paralyser.

Aussi le mouvement vers le retour des saisons est-il amorcé. Les villes allemandes l'avaient initié dès 1930. Aux Pays-Bas, on installe des brebis sur les pelouses des espaces verts et on projette une ville nouvelle qui s'articulerait autour d'une exploitation florale. Car la perception des changements climatiques passe d'abord par les végétaux. Jean-Charles Alphand, le jardinier polytechnicien d'Haussmann, savait que les marronniers qu'il plantait sur les nouveaux boulevards seraient, par leur verdissement précoce, les annonciateurs du printemps, comme les narcisses le sont sur les pelouses. Aujourd'hui, les parcs et jardins ponctuent les saisons par des expositions florales : en mars, les camélias à Vincennes; en avril, les azalées au parc André-Citroën; en mai, les iris; en juin, les roses à Bagatelle; en novembre, les chrysanthèmes à Auteuil.

Nouveauté : on plante le long des rues, comme à la Butte-aux-Cailles, des arbres fruitiers dont la floraison et la fructification ne passeront pas inaperçues. Les vendanges des vignobles municipaux et des treilles privées font désormais partie des festivités parisiennes de l'automne. Quant à l'apparition des friches avec leurs herbes sauvages dans le parc André-Citroën, dessiné par Gilles Clément, elle marque un tournant dans la conception des espaces verts urbains.

L'eau est aussi le miroir des saisons. Toutes les villes essayent de reconquérir les berges de leurs fleuves. Paris est gâtée avec la Seine, le canal Saint-Martin, les lacs de Boulogne et de Vincennes : 200 hectares aux reflets changeants. Pour que l'on puisse en mieux saisir les variations de débit, Jacqueline Osty et François Grether ont imaginé d'aménager, au droit de la Bibliothèque de France, des grèves en pente douce le long desquels on verrait monter et descendre le flot. La capitale est aussi ponctuée de trois cents fontaines dont hélas on ferme les robinets en hiver. Deux seulement (celles du Trocadéro et de la place Edmond-Rostand) sont autorisées à construire avec le gel des monuments de glace qui marquent la mauvaise saison d'un merveilleux spectacle.

La neige, ce duvet céleste, pourrait enchanter les Parisiens si, pour des raisons de sécurité, on ne fermait pas les jardins publics dès qu'elle tombe. Lancée par un original, l'idée d'installer des canons à neige sur les pentes de Montmartre ou du mont Valérien n'est pas si farfelue qu'il y paraît. Quant aux eaux de pluie, au lieu de s'en débarrasser subrepticement comme s'il s'agissait d'un liquide honteux, pourquoi ne pas la mettre en scène, comme le Moyen Age savait le faire avec les gargouilles?

Les changements de saison se marquent encore par les migrations des oiseaux : départ des hirondelles à la fin de l'été, arrivée des corneilles à l'automne, remontée des mouettes en hiver. Mais qui sait encore regarder le ciel? Les Marseillais, peut-être, qui organisent chaque année en septembre une fête du vent. Les cerfs-volants multicolores montent alors au souffle du mistral. Ne parlons pas des nuits qui ne sont plus marquées que par des lueurs artificielles alors qu'au firmament des millions d'étoiles nous adressent des clins d'yeux.

Marc Ambroise-Rendu

(1) Les actes des Entretiens de Bagatelle (29 octobre) seront disponibles à la direction des parcs et jardins de Paris au début de 1994.

(2) «Les saisons dans la ville», colloque européen organisé par le laboratoire des mutations urbaines du 3 au 5 novembre 1993. Les actes seront publics par les «Annales de la recherche urbaine».

Questions

LE congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui se tiendra à Paris du 16 au 18 novembre, sera-t-il l'occasion, pour les quatre mille premiers magistrats attendus, d'exprimer leurs inquiétudes en matière de finances locales? Cette manifestation ne comportera pas d'enjeu politique, puisque le président de l'AMF, Jean-Paul Delevoye (RPR), a été élu en 1992 pour trois ans. Mais elle se tiendra dans un contexte d'austérité nouveau, le projet de loi de finances pour 1994 prévoyant une réduction des dotations de l'Etat.

Devant les membres du gouvernement, Jean-Paul Delevoye réclamera le retrait des mesures *«les plus inacceptables»*. Il demandera en outre qu'une partie de l'emprunt Balladur soit affectée à la relance des investissements communaux. Mais ces protestations suffiront-elles? Les maires confrontés à la crise des banlieues ou à la désertification des campagnes approuveront-ils certaines concessions faites au gouvernement, comme la désindexation de la dotation globale de fonctionnement, principal concours de l'Etat aux communes? Les élus de tendance politique «modérée» protesteront-ils en apprenant que, pour la première fois, les aides au secteur public local augmenteront moins vite que les dépenses de l'Etat? Ceux qui, les années précédentes, n'ont pas ménagé le ministre du budget auront-ils le même comportement frondeur? Quant à Nicolas Sarkozy, descendra-t-il seul dans l'arène, comme le faisait son prédécesseur, Michel Charasse? Le maire de Neuilly-sur-Seine saura-t-il justifier, devant les élus de communes nettement moins bien dotées, les mesures de rigueur prises par le gouvernement?

Y aura-t-il des maires pour dire que le saupoudrage financier ne peut rien contre l'agonie du monde rural, que l'intercommunalité est le seul remède? Jusqu'où oseront-ils aller pour faire de leur congrès autre chose qu'une grand-messe?

Rafaële Rivais

AMÉNAGEMENT

INQUIÉTUDES POUR LE SITE DE BILLANCOURT

Le désengagement de l'Etat permet à certains élus de lancer des opérations d'urbanisme sur les terrains de Renault

La réunion qui s'est tenue le 28 septembre au ministère de l'équipement a marqué un tournant dans l'histoire d'un site industriel de l'Ile-de-France. Depuis la décision de Michel Rocard, le 20 novembre 1989, les précédents gouvernements s'étaient orientés vers une opération d'intérêt national sur les terrains de Billancourt qui vont être libérés par Renault. La dernière voiture est en effet sortie des chaînes de l'île Seguin le 27 mars 1992.

Deux missions avaient été chargées d'engager un travail de réflexion et d'études pour préparer un vaste projet d'urbanisme sur le val de Seine. Avec le départ de Renault de l'île Monsieur, à Sèvres, d'une partie de l'Ile Seguin et du quartier du Trapèze, à Boulogne-Billancourt, ainsi que des berges de Meudon, c'est en effet 60 hectares qui devront être aménagés dans le département des Hauts-de-Seine. Ils constituent un site exceptionnel dans un méandre de la Seine, aux portes de Paris.

En indiquant que *«l'Etat se place dans la logique incontournable de la décentralisation»*, Bernard Bosson a décidé de faire confiance aux collectivités territoriales pour la réalisation d'une *«opération exemplaire»*. Le 28 septembre, au cours de la réunion avec les élus des différentes communes concernées, les représentants du ministre se sont cependant contentés de définir un cadre général.

Les pouvoirs du maire limités

Ils ont rappelé que le site de Renault constitue *«un enjeu stratégique d'aménagement du territoire qui doit s'inscrire dans les orientations du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) de Mende»*. Son aménagement *«impose une vision d'ensemble»*. Il doit être *«compatible»* avec le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), et être *«garant»* de la grande qualité du patrimoine monumental et paysager.

A cette occasion a également été annoncé l'achèvement de la mission Morelon. Décidée par Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, en septembre 1991, celle-ci avait rédigé un rapport d'étape en novembre 1992. Elle doit remettre ses propositions à Bernard Bosson dans quelques jours. Mais son travail a toujours été contesté par une partie des élus locaux. En particulier par Paul Graziani (RPR), maire de Boulogne-Billancourt, la commune sur laquelle se trouvent l'essentiel des terrains qui vont être libérés par l'entreprise automobile.

Le président de l'Institut de la décentralisation n'a jamais accepté la limitation de son pouvoir de maire que représentait la perspective d'une opération d'intérêt national. Il ne s'est jamais entendu avec Jean-Pierre Morelon, l'ingénieur général de l'équipement à la tête de l'équipe d'urbanistes et d'architectes qui ont élaboré différents scénarios pour l'aménagement : *«Je ne pouvais pas admettre qu'une mission de hauts fonctionnaires décide de l'avenir de 10 % du territoire de la commune»*, dit M. Graziani, en stigmatisant le *«projet insensé»* des tours de Renzo Piano, une des études architecturales suscitées par la mission Morelon.

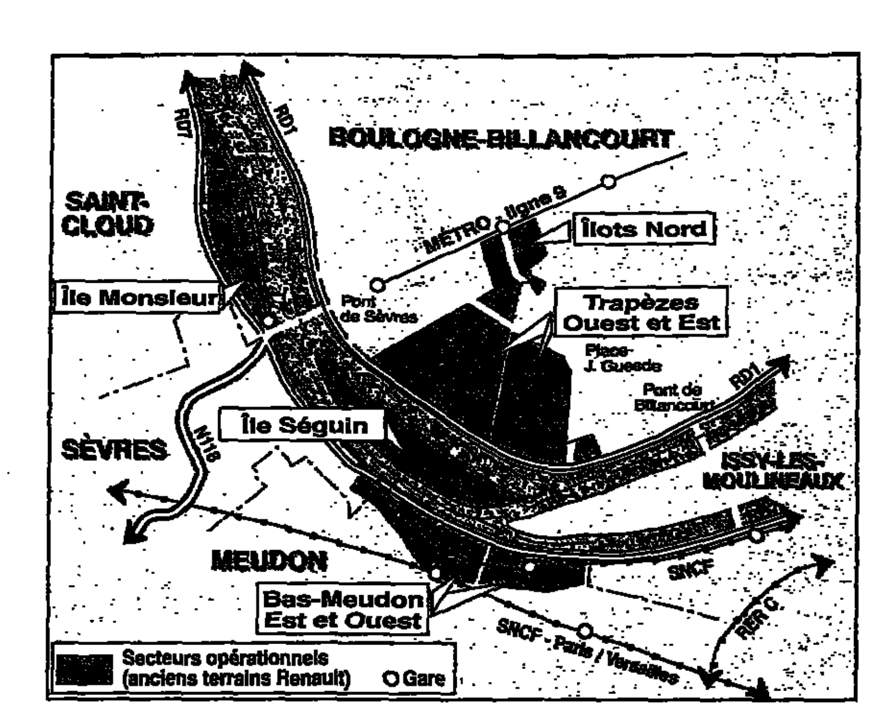
M. Graziani a rapidement tiré ses propres conclusions de la réunion du 28 septembre. Dès le lendemain, le conseil municipal de Boulogne-Billancourt approuvait la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) avec la SICOFRAM, la filiale immobilière de Renault. Ce GIE est chargé de conduire les études d'urbanisme et de trouver d'ici au printemps 1994 un aménagement pour ces 50 hectares.

Cette précipitation, après plusieurs années d'atermoiements des pouvoirs publics, s'explique par l'intérêt commun de ces deux partenaires à réaliser au plus vite une opération d'un intérêt économique évident pour l'un comme pour l'autre. Avant la privatisation et la concrétisation de l'accord avec Volvo prévues par le gouvernement, Renault souhaite tirer le meilleur parti possible de terrains admirablement situés. Une fois levés les obstacles administratifs pour le transfert de son centre de recherches à Guyancourt (Yvelines), Renault souhaite conserver son siège social à Billancourt, et sans doute plus précisément sur le site symbolique que représente l'île Seguin.

Christophe de Chenay

Lire la suite page 10

Ville-Frontière
WISSEMBOURG : LES PESANTEURS DE L'HISTOIRE
page 12



INQUIÉTUDES POUR LE SITE DE BILLANCOURT

Suite de la page 9

De son côté, la municipalité de Boulogne-Billancourt doit faire face à la disparition progressive de la moitié de ses ressources. Déjà, en 1992, à cause de l'arrêt de la production de Renault, 100 millions, sur les 295 millions de taxe professionnelle touchés l'année précédente, ne sont plus rentrés dans les caisses de la ville. Les projets de Boulogne-Billancourt inquiètent la plupart de ses partenaires au sein de l'association que coprésident M. Graziani et le préfet des Hauts-de-Seine. Celle-ci regroupe les pouvoirs publics et les maires des communes concernées, mais le *ministère de l'équipement voudrait* l'ouvrir à la région et au département. Elle devrait alors préciser un calendrier et la méthode d'élaboration d'un cahier des charges commun.

Henri Wolf (UDF), maire de Meudon, qui a lui-même d'importants projets de restructuration sur plusieurs quartiers, approuve cependant la nouvelle approche du gouvernement. De son côté, André Santini (UDF-PSO), maire d'Issy-les-Moulineaux et député d'une circonscription qui recouvre en partie le site, est plus nuancé : *« L'Etat ne savait pas trop ce qu'il voulait. Les élus en ont profité pour rappeler leur existence. Mais le cadre tracé par les missions Roullier et Morelon aurait dû être maintenu. »* Il est vrai que les deux communes voisines sont en concurrence pour l'implantation d'entreprises de communication.

Les réticences les plus vives aux projets de M. Graziani viennent de la région et du département. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine n'est autre que Charles Pasqua. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ne peut pas laisser une telle opération d'urbanisme se développer au moment même où il met à l'ordre du jour le rééquilibrage entre l'Ile-de-France et le reste du pays.

Par ailleurs, le département des Hauts-de-Seine a formulé en mars 1991, dans sa charte d'aménagement, une *« ambition »* pour le val de Seine. *« Il faut y créer un véritable pôle technologique à vocation internationale, regroupant centres de recherche et formations universitaires... L'objectif est d'y réaliser les infrastructures nécessaires sans détruire le site »*, précise le document, qui recoupe sur ces points les orientations proposées par les grandes missions d'Etat.

Mobilisation des écologistes

Un grand nombre d'infrastructures sont nécessaires pour désenclaver le site. Voies rapides sur les berges, tramway, réseau souterrain Muse, transport hectométrique, sont en cours de réalisation ou en projet. Les associations de défense du secteur se sont mobilisées pour dénoncer les conditions dans lesquelles s'engagent certaines d'entre elles. La région, où les écologistes occupent une position stratégique, a déjà fait savoir qu'elle voulait avoir son mot à dire dans l'organisation des transports du secteur avant de s'engager à les financer.

Les différents partenaires de l'opération montrent ainsi qu'ils regrettent que l'Etat se soit désengagé de l'aménagement du val de Seine. Ce que résume Jean-Jacques Guillet (RPR), adjoint au maire de Sèvres et député des Hauts-de-Seine : *« Cette affaire dépasse le simple cadre local. Chaque maire a une vision qui s'arrête aux limites de sa commune. Le rôle régulateur de l'Etat aurait été nécessaire. Pourquoi même ne pas avoir envisagé un établissement public présidé par un élu comme c'est le cas à la Défense ? »*

Christophe de Chenay

TOURISME

Favoriser l'accueil

Le comité départemental du *tourisme (CDT) de l'Essonne a* choisi de privilégier la qualité de l'accueil. Une charte destinée à tous les lieux recevant du public et liés de près ou de loin au tourisme a déjà recueilli une centaine d'adhésions *d'hôtels, de restaurants, mais* aussi de campings. Les signataires se sont engagés à satisfaire la clientèle en garantissant le meilleur accueil et en offrant des prestations et des services de qualité. *« A travers la charte, nous incitons également les professionnels à avoir l'attitude la plus conforme à l'image que l'on veut donner du département. C'est l'image du tourisme qui est en jeu »*, assure Philippe Allaire (UDF), conseiller général et président du CDT.

COMMERCE

Un règlement pour les bouquinistes

Les 245 bouquinistes parisiens, qui avec leurs 200 000 volumes offrent la plus grande bibliothèque de plein air du *monde, vont devoir mettre de* l'ordre dans leur très ancienne corporation. Un nouveau règlement paru au *Bulletin municipal officiel* leur impose un certain nombre d'obligations prévues de longue date (*le Monde* daté 21-22 février 1993). Ils doivent ouvrir, au minimum, qua*tre jours par semaine, un mbre* de boîtes limité à quatre, de couleur vert wagon, ne dépassant pas 2 mètres de longueur chacune et n'excédant pas 2,10 mètres en hauteur de manière à ne pas masquer la vue sur la Seine. Les bouquinistes sont tenus de s'inscrire sur le registre du commerce. En vertu de quoi, ils sont autorisés à vendre, outre des livres d'occasion, quelques monnaies, médailles, timbres et *objets de petite brocante.* Mais ni fripes ni ferrailles. Et pas question d'installer sur les quais tréteaux ou tables de camping. La profession grogne, mais s'adaptera à un règlement qui, sur le fond, ne *modifie guère ses pratiques.* Elle conserve le privilège de ne point payer de redevance pour occupation du domaine public.

PÈLERINAGE

Les bonzes habillés de neuf

Deux dimanches de suite, dans les allées du bois de Vincennes, de joyeux cortèges, surmontés de parasols incongrus et précédés de porteurs *de tambourins, ont étonné* les passants. Les communautés *bouddhistes d'Ile-de-France,* qui entretiennent une demi-douzaine de pagodes, célébraient la fête de Katinha dans la plus ancienne et la plus vaste d'entre elles, à Vincennes. Traditionnellement, *après trois mois de confinement* durant la saison des pluies, les bonzes sortent de leur retraite et reçoivent des fidèles de nouvelles robes safran. A Vincennes, comme en Extrême-Orient, le rite est le même. C'est l'occasion d'allumer des bâtons d'encens au *pied du Bouddha, de saluer les* bonzes en s'inclinant mains *jointes, de processionner pour* montrer les offrandes à la foule, puis de festoyer en famille. Dimanche 7 novembre, c'étaient les Cambodgiens de la pagode de Bagneux qui, venus par centaines au grand temple du bois de Vincennes, honoraient leurs bonzes.

LORRAINE

LES VILLAGES MORTS POUR LA FRANCE

Près de Verdun, neuf communes détruites par les obus en 1916 luttent contre l'oubli

UNE fine couche de mousses et d'herbes vertes recouvre le sol bosselé de la forêt. Un sentier, délimité par de petites bornes blanches, sillonne au milieu des sapins. De part et d'autre de ce qui fut la rue Saint-Nicolas, voie principale du village de Fleury-devant-Douaumont, surgissent des panneaux de bois. On y lit « lavoir », ou encore, un peu plus loin, « maréchal-ferrant », « école », « mairie », « cordonnier ».

Fleury est un des neuf villages de la Meuse complètement détruits pendant la bataille de Verdun. De février à décembre 1916, une pluie d'obus s'est abattue sur cette région autrefois agricole, détruisant toutes les constructions et bouleversant le sol sur plusieurs mètres de profondeur.

Les 3 000 habitants des gros bourgs de la zone avaient été évacués dès 1915, mais plus de 300 000 soldats, allemands et français, sont morts durant ces combats. La plupart ont été ensevelis sur place. De cet immense cimetière, l'Etat décide, après-guerre, de faire un sanctuaire. Il décrète une zone rouge de 15 000 hectares, à l'intérieur de laquelle sont interdites toutes constructions et cultures. Le sol, en effet, contient encore des obus susceptibles d'exploser et la terre, truffée de matériel militaire, est devenue incultivable. Propriétaire du terrain, il le confie à l'administration des forêts, qui le boise. Aujourd'hui, la zone des combats est devenue une grande forêt domaniale, abritant un peu partout des souvenirs de la Grande Guerre.

Des villages, il ne restait rien. Ils sont aujourd'hui fléchés, leur entrée matérialisée. Quittant la route départementale, une voie mène à Vaux. « Ici fut Vaux, village mort pour la France », indique un panneau. Pour en arriver à cette reconnaissance de leur existence, les neuf communes ont dû se battre.

Après-guerre, les habitants déplacés et leurs maires n'admettent pas la disparition des villages. Leur premier combat, juridique, est gagné en 1919 : l'Etat reconnaît aux communes le droit d'exister. Elles gardent leur territoire, mais le terrain appartient à l'Etat. Elles n'ont plus d'habitants, mais encore un maire, désigné par le préfet. Il est en fait « président de la commission municipale », composée de trois membres.

« Ils se sont ensuite battus pour redonner une identité à leur village », explique le colonel Léon Rodier, responsable du Mémorial de Verdun, et maire de Fleury. L'Etat accepte de construire dans chaque village une petite chapelle, à l'emplacement de l'ancienne église, et de l'entourer d'un cimetière. Un monument aux morts complète ce dispositif symbolique. A l'intérieur de la chapelle de Bezonvaux, des chaises empilées indiquent une fréquentation régulière du lieu. En effet, pour continuer à vivre, chaque village organise une grande fête annuelle. Les maires tiennent à jour la liste des familles, et aujourd'hui, les descendants des habitants déplacés ont remplacé leurs parents.

Rénovation du patrimoine

Pendant des années, les communes vivotent tant bien que mal. Sans maison commune, les maires conservent chez eux les registres d'état civil. Ils y consignent les décès, répondent aux demandes de recherche généalogique. Les impôts versés par l'Etat et quelques subventions de la région leur permettent d'entretenir les chemins d'accès. Les budgets municipaux tournent autour de 30 000 francs.

Mais peu à peu, les chapelles et leurs cimetières disparaissent sous les arbres. Les visiteurs du champ de bataille se multiplient, et les communes n'ont pas les moyens de les accueillir. En 1988, les villages détruits créent un Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM). Les subventions que ce système leur permet de recevoir sont utilisées pour rénover leur patrimoine. Les chapelles sont consolidées, leurs vitraux refaits. En accord avec l'Office national des forêts, quelques arbres sont coupés et les sites mis en valeur. Les premières années, le SIVOM dispose d'un budget de 600 000 francs, ramené à 300 000 francs en 1993. *« Mais nous n'avons pas besoin de beaucoup plus, puisqu'il n'y a rien d'autre à faire que l'entretien »*, remarque Jean-Claude Caille, président du SIVOM et ancien maire de Douaumont.

Une des neuf communes, Vaux-devant-Damloup, n'adhère pas au SIVOM. Une partie de son territoire n'est pas incluse dans la zone rouge, et a pu se développer normalement. Aujourd'hui, soixante-dix habitants vivent à quelques mètres de l'ancienne zone des combats. Ici, le maire est élu. *« C'est le seul village qui reprendra une vie normale*, estime le colonel Rodier. *Mais les autres sont sauvés, même si une guerre sourde de chaque instant doit être menée contre leur principal ennemi : l'oubli. »* Pour ne pas mourir une seconde fois, les communes multiplient les signes de leur existence. Depuis toujours, les cimetières ont accueilli les anciens habitants, et aujourd'hui encore, certaines personnes demandent à être enterrées ici. *« Les jeunes ont repris le flambeau, et je suis optimiste »*, ajoute-t-il. Sa fille a voulu être mariée à Fleury, et la cérémonie s'est tenue dans le hall du Mémorial.

Pour le colonel Rodier, *« le meilleur moyen de préserver ces villages de l'oubli, c'est de les insérer dans l'histoire de la bataille de Verdun. Elle ne disparaîtra jamais des mémoires. »* Les douze circuits pédestres reconstituant les étapes de la bataille passent par les villages. Ce haut lieu de mémoire ne vit pas seulement du tourisme de guerre. On y chasse, on y roule en VTT, on y marche. Mais toute manifestation ou activité commerciale y est interdite. Une exception a été faite cet été pour le passage du Tour de France. Toutefois, la caravane publicitaire n'a pas eu le droit d'y passer, et c'est dans le silence que les cyclistes ont traversé la forêt.

Cécile Maillard

■ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article sur le conseil de la formation des élus locaux (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre), Claude Térouinard n'est pas membre du Parti socialiste, mais sans étiquette. Ce qui fait qu'au total, le conseil ne compte que quatre élus de gauche sur treize, et non cinq. Une erreur de transmission a par ailleurs amputé le texte de plusieurs mots. Il fallait lire : *« La présence, au sein du collège des personnalités qualifiées, d'un homme politique, en la personne de Jean-Luc Riethmuller (UDF-CDS), peut étonner. »*

CENTRE

LA FRONDE DU BERRY

Les départements du Cher et de l'Indre ne veulent pas être délaissés

LE 29 octobre, les départements du Cher et de l'Indre, réunis en « assemblée informelle », ont reconstitué, deux cent quinze ans après sa création, l'Assemblée du Berry ; celle-ci s'est donnée pour président Jean-François Deniau, président UDF-PR du conseil général du Cher, et Daniel Bernardet (UDF-Rad), président du conseil général de l'Indre comme vice-président.

Cet événement, qui avait lieu à Bourges où l'on a réclamé à l'unanimité – sauf le PCF qui ne prit pas part au vote – le désenclavement routier et ferroviaire du Berry, est le dernier épisode de l'opposition des départements du Sud au contrat de plan de la région Centre. Invité par une assemblée plutôt hostile, le président Maurice Dousset (UDF-PR), pris en étau entre l'Etat qui le lâche et le sud de sa région qui l'appelle à l'aide, a lancé un message de solidarité...

Un fonds d'aide spécifique

Dans cette région en quête d'identité et persuadée d'être mal comprise, le débat sur l'aménagement du territoire et la préparation du XIe Plan EtatRégion a, ces derniers mois, exacerbé les sensibilités. Au seuil de la toute-puissante région Ile-de-France – qu'il est censé déconcentrer – le Centre, mal équilibré sur son trépied économique, géographique et historique, a présenté, au début du mois de juillet dernier, un plan qui, à ses yeux, devait, en musclant son axe Orléans-Tours' répondre de son avenir. Ce renforcement de sa colonne vertébrale avait l'avantage de lui permettre de faire un contrepoids à la région parisienne. L'objectif était considéré comme prioritaire.

Car cette région qui compte des départements bien lotis au nord, possède au sud des départements en situation d'asphyxie économique, particulièrement le Cher et l'Indre. Au cours de la nuit du 2 au 3 juillet dernier, le plan régional fut rejeté à la suite d'une fronde née dans le sud. Se jugeant écartés, les deux départements ont aussitôt émis l'intention, à l'initiative de Jean-François Deniau de se réunir l'automne suivant afin de faire entendre une voix commune.

Le 12 juillet, les décisions du CIAT de Mende ont mis tout le monde d'accord, cette fois, face à l'Etat qui a jugé bon d'inscrire la région Centre dans le groupe des régions riches. *« Depuis 1992, la région Centre a subi un coup de butoir économique que l'on n'a pas pris en compte. Ceci est intolérable et relève d'une véritable injustice »*, a fait savoir publiquement le président Maurice Dousset qui, du coup, refuse sur ces bases de négocier avec l'Etat (*le Monde* daté 24-25 octobre). Premier vice-président de la région, le sénateur RPR du Loiret Paul Masson est monté la semaine dernière au créneau devant ses pairs, en s'élevant contre *« un Etat qui agit de façon féodale »* lorsqu'il réserve seulement 25 % des sommes à la discussion. Quelques jours plus tard, la région, consciente des problèmes rencontrés par les départements du Cher et de l'Indre, a voté un fonds d'aide spécifique (15 millions de francs pour 1993, plus de 200 millions de francs pour les cinq années à venir), estimant toutefois qu'il lui faut 2,6 milliards de francs et non 2 milliards en dotation d'Etat afin de pouvoir faire face à ses investissements de première urgence.

Cependant le Cher, pas plus que l'Indre, ne se fait de grandes illusions entre les déclarations d'intention de réaménager le territoire et les actes reportés au fil des semaines. Il suffit de feuilleter les derniers dossiers ouverts au nom de la relance économique pour être convaincu que seule une volonté politique peut débloquer les choses. Ainsi l'Office national des forêts et le Centre national de la chanson devaient s'installer à Bourges ; une école d'architecture pouvait être créée dans cette ville, qui possède déjà une école nationale des beaux arts, et qui, autour de la première maison de la culture de France, poursuit une réelle poltitique culturelle. Ces dossiers sont au mieux en attente, au pire définitivement refermés.

de notre correspondant à Bourges
Patrick Martinat

BRETAGNE

Formation en alternance pour les sportifs

La Bretagne est une des premières régions françaises à mettre en place une formation en alternance pour les sportifs de haut niveau. Cette formation, dispensée au collège coopératif de Bretagne et dans des PME-PMI, concernera vingt athlètes âgés de dix-huit à vingt-six ans – toutes disciplines confondues - classés sur les listes officielles et licenciés dans un club breton. D'une durée de deux ans, et partagée en trois tiers (formation, présence en entreprise et entraînement sportif), elle doit permettre l'acquisition d'un diplôme de niveau maîtrise, avec une reconnaissance universitaire de cadre intermédiaire d'entreprise.
Signée, jeudi 4 novembre, pour une durée de cinq ans entre le conseil régional, la direction régionale de la jeunesse et des sports, le Comité régional olympique et sportif de Bretagne et les entreprises participantes, la convention doit permettre l'accueil de trois promotions de stagiaires au cours du XIe Plan, de 1994 à 1998.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le POS de Narbonne annulé

Le tribunal administratif de Montpellier a annulé le Plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Narbonne, dans l'Aude, à la suite d'une requête déposée par une responsable écologiste. Elle était opposée à l'implantation d'un laboratoire de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur un terrain situé près d'un étang. Les magistrats montpelliérains ont estimé, dans un jugement rendu le 20 octobre, que des modifications importantes, tel le classement de 1 500 hectares en zone boisée ou le report de la délimitation des zones proches du rivage, intervenu lors de la procédure de révision du POS, auraient dû être soumises à une enquête publique.
La mairie de Narbonne, qui avait modifié le POS afin de faciliter l'installation de l'INRA, objet d'un autre recours en annulation, a décidé de faire appel de ce jugement et a aussitôt lancé une procédure pour la mise en place d'un nouveau plan.

RHÔNE-ALPES

La Savoie soigne son patrimoine

Le ministre de la culture Jacques Toubon vient de signer avec Michel Barnier (RPR), président du conseil général de Savoie et ministre de l'environnement, une convention triennale destinée à valoriser le patrimoine militaire et rural du département. D'un montant de 4,8 millions de francs pour 1994, répartie entre l'Etat, le département et les collectivités, elle doit permettre de poursuivre, dans la vallée de la Maurienne, la restauration de la barrière des forts de l'Esseillon.
Sont également concernés l'architecture rurale, le patrimoine historique, la conservation de plans cadastraux exécutés en 1730, mais aussi le cinéma, la danse et le théâtre.
Une autre convention culturelle signée en 1990 entre l'Etat et le département a déjà permis d'investir près de 60 millions de francs dans la mise en valeur du patrimoine religieux et baroque du département, quelques mois avant les Jeux olympiques d'Albertville. Un programme de visites guidées « Chemins du baroque » a déjà attiré plus de soixante mille visiteurs cette année.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ *Environnement et communication.* – A l'initiative de l'association Organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise (OREE), se tiendra un colloque sur le thème de l'environnement et de la communication, au Futuroscope de Poitiers, le mardi 16 novembre.
► Renseignements au (16) 88-25-74-63.

■ **Des villes à vivre.** – L'association Rue de l'avenir et la direction départementale de l'équipement des Yvelines organisent ensemble un colloque sur le thème « Des villes à vivre » le samedi 20 novembre. Des techniciens, des élus et des représentants d'associations devraient y dialoguer sur la diffusion de l'information, le partage de l'espace public, la modération de la circulation automobile et le développement des transports en commun.
► Renseignements : 45-48-21-98 ou 46-33-10-04

■ *Aménager l'espace rural.* – « Investissons dans l'espace rural ! » C'est à la fois un mot d'ordre, un sujet d'actualité dans la perspective de la future loi d'orientation sur l'aménagement du territoire et le titre du prochain congrès national des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). Ces dernières, créées à l'époque des grandes opérations de remembrement, entendent ainsi participer au débat national. Leur rencontre se tiendra à Deauville, le jeudi 25 et le vendredi 26 novembre.
► Renseignements au (16-1) 44-69-86-32.E

COURRIER

Les Tsiganes à Romainville

Si la situation des familles tsiganes de Romainville est loin d'être enviable (*le Monde* du 31 octobre - 1er novembre), elle n'est cependant que la représentation emblématique de centaines d'autres, parfois beaucoup plus dramatiques et surtout complètement oubliées et occultées. A Romainville, au moins un projet de relogement est en cours. Il est l'objet d'un travail concerté entre différents partenaires associés en groupe de pilotage, dont la ville est le support principal. L'ensemble de l'opération a reçu son aval, y compris le projet d'aménagement de terrains en habitat mixte (maison avec auvent abritant la caravane), qui bute pour l'essentiel sur des problèmes d'opportunités foncières. Des obstacles existent, il ne faut pas le nier, qui tiennent aux processus globaux d'exclusion sociale et au manque de cohérence entre les différentes politiques d'Etat attachées à l'insertion par l'habitat et au stationnement.

MARTINE SCIARLI-VALAZZA
Bobigny

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

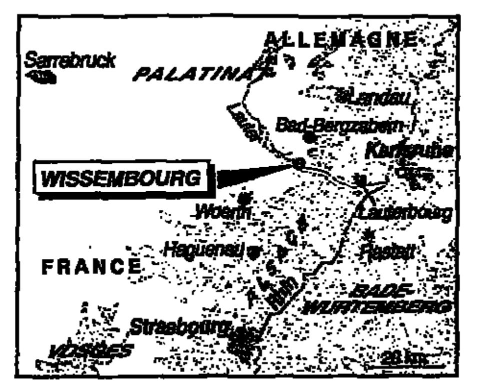
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

WISSEMBOURG

Les pesanteurs de l'Histoire



« *LE 1er septembre 1939, c'était au moment du regain, le tocsin a sonné et on est tous partis, sauf quelques vieux, sur des charrettes tirées par des chevaux ou des bœufs pour prendre le train à Saverne.* » Les tribulations de l'enfant Antoine Moster, aujourd'hui président de la Caisse d'épargne d'Alsace, à compter de la déclaration de la deuxième guerre mondiale illustrent on ne peut mieux ce qu'a été le destin de Wissembourg et de ses habitants pendant des siècles. « *Ensuite, on nous a embarqués dans des wagons à bestiaux à destination de la Haute-Vienne,* poursuit ce natif de l'agglomération wissembourgeoise. *Pour se retrouver après plusieurs jours d'un voyage pénible dans un village où nous étions confrontés à la barrière de la langue, car nous ne parlions pas français.* »

Mais ce n'était pas fini pour le jeune Antoine. Après son retour en Alsace à la fin de 1944, il se trouve piégé par le repli des troupes américaines sur la ligne Maginot à la suite de la contre-offensive du maréchal von Rundstedt dans les Ardennes qui a permis à la Wehrmacht de réoccuper la ville. Les stratèges français, considérant que le coin nord-est du pays était indéfendable, avaient fait passer les fortifications au sud de Wissembourg. « *Quand les goumiers du général Guillaume sont entrés dans la ville, ma grand'mère s'est signée, surprise qu'elle était par l'apparition de ces Marocains venus d'une autre planète* », se souvient-il. Pourtant ils n'étaient qu'un petit nombre par rapport à la multitude d'uniformes et d'étendards adverses qui ont défilé dans la cité alsacienne.

Pour oublier son histoire tourmentée et les combats acharnés qui s'y sont déroulés, Wissembourg se raccroche au temps d'avant le traité de Westphalie, béni malgré les turbulences de la Réforme. Son passé prestigieux, lié à l'essor de l'abbaye des saints Pierre et Paul, fondée au VIIe siècle, lui rappelle qu'elle a été, avec neuf autres cités alsaciennes, ville impériale, membre de la Décapole. La guerre de Trente Ans et le rattachement de la ville à la couronne de France en 1648 n'ont pas laissé un bon souvenir dans la mémoire collective des Wissembourgeois. Un dicton local ne dit-il pas qu'« *ils se faisaient enterrer face contre terre pour ne pas voir briller le soleil de Louis XIV* » ? En revanche, la ville se félicite du règne de Louis XV qui a permis au roi de Pologne de s'y réfugier et de s'y installer dans le « petit palais », aujourd'hui l'hôpital civil, pendant plusieurs années jusqu'à ce que sa fille, Marie Leszczynska, devienne reine de France et lui, duc de Lorraine.

Et puis sont venues la guerre de Succession d'Autriche et celles de la Révolution avec leur cortège de tueries et de répressions. Les succès des armées napoléoniennes firent temporairement perdre à Wissembourg son caractère de ville frontière. Les cantons palatins de Landau furent incorporés à l'arrondissement de Wissembourg, de sorte qu'à la place de la Lauter, ce fut la Queich, un autre affluent du Rhin, qui faisait office de frontière. Le Second Empire et l'essor économique qui l'accompagna furent bénéfiques à la ville qui a été reliée directement à Paris grâce à la construction de la ligne de chemin de fer allant de la capitale à Strasbourg.

La défaite de 1870 empêcha la poursuite du désenclavement de Wissembourg par rapport à la France et même au reste de l'Alsace. Situé dans un étroit passage laissé libre par les Vosges à l'ouest et par la vaste forêt du Bienwald à l'est, le chef-lieu d'arrondissement du Bas-Rhin commande les communications entre le Palatinat au nord et l'Alsace au sud. Encore que la forêt de Haguenau a de tout temps contribué à son isolement. A telle enseigne que les Wissembourgeois parlent un dialecte germanique (le francique), celui des Palatins, différent de celui du reste de la région (l'alémanique). « *Lorsque je parle mon dialecte à Strasbourg,* relève M. Moster, *je ne suis pas considéré comme un authentique Alsacien.* »

C'est sans doute ce statut de région isolée du reste de l'Alsace et coincée contre la frontière allemande qui fait que la sous-préfecture bas-rhinoise est méconnue. Pourtant, le site n'est pas sans charme. Rehaussé par les vignobles qui entourent la ville, il offre une vue impressionnante quand on vient du sud par la route nationale 263 qui grimpe la colline du Geisberg – celle-là même où la division du général Abel Douay livra le 4 août 1870 la première bataille, qui fut aussi la première défaite, des Français contre les Prussiens – pour plonger sur la ville au fond de la vallée de la Lauter.

La cité a conservé son allure historique. Elle reste riche, malgré les guerres à répétition et l'incendie de 1677, en demeures patriciennes et rues bordées de maisons à colombages et à oriels, aux portes le plus souvent surmontées des emblèmes des vignerons, la serpette et la grappe de raisin, ou encore de ceux des anciens corps de métier. Outre la collégiale Saints-Pierre-et-Paul (l'ancienne église de l'abbaye), l'église Saint-Jean, l'hôtel de ville du XVIIIe siècle, la Maison du sel et celle dénommée Holzapfel (XVe siècle), le charme de Wissembourg est aussi manifeste au cœur de la vieille ville, sur les bords de la Lauter. Reste que la ville donne l'impression d'être figée dans son passé et dans son coin du nord de l'Alsace. Après une période de relatif développement de 1870 à 1914 – la sous-préfecture mettant à profit l'industrialisation accélérée de l'économie impériale pour développer son agriculture et fournir le marché allemand – l'arrondissement a été tranformé en glacis entre les deux guerres et longtemps encore après 1945. Ses habitants devront attendre la réconciliation franco-allemande pour commencer à sortir de leur isolement.

2 500 Alsaciens travaillent dans les usines Mercedes de Woerth et de Rastatt alors que le marché de l'emploi de la sous-préfecture n'offre que 3 500 postes de travail

Avec le boom économique de la République fédérale au début des années 60 et l'ouverture des frontières due à la naissance de la CEE, les Wissembourgeois ont commencé à s'intéresser aux emplois offerts par les entreprises du Palatinat et du Bade-Wurtemberg. Le phénomène s'est accéléré dans la décennie 80 en raison de l'appréciation constante du mark, ce qui s'est traduit par des salaires relativement élevés en francs.

A telle enseigne qu'aujourd'hui le tiers des salariés de l'arrondissement sont des employés de firmes installées en Allemagne. Ainsi, les usines Mercedes à Woerth et à Rastatt emploient-elles 2 500 Alsaciens alors que le marché de l'emploi de la sous-préfecture n'offre que 3 500 postes de travail dans l'industrie et les services. C'est ce qui fait dire à M. Moster que « *pour la région, le PDG de Mercedes Benz est plus important que tous les hommes politiques français et allemands réunis* ». Grâce au phénomène transfrontalier, Wissembourg affichait fièrement, il y a deux ans, un taux de chômage de 4 % de la population active. Avec la crise qui n'en finit pas, ses habitants ont payé un lourd tribut : le nombre de chômeurs a doublé depuis 1991 (les frontaliers sont salariés en Allemagne mais dépendent des caisses de chômage françaises). Les entreprises locales ne sont pas non plus épargnées par la récession et ont tendance aussi à débaucher. Un fabricant de caravanes vient de réduire ses effectifs de 600 à 450 personnes. « *La situation est d'autant plus préoccupante,* explique Pierre Bertrand (RPR), conseiller général et maire depuis 1989 – l'un des descendants des 20 000 Picards venus au début du XVIIIe siècle pour construire les fortifications devant défendre la ville (« *les lignes de Wissembourg* ») – *que d'autres indicateurs sont également au rouge.* »

La population wissembourgeoise – 7 500 âmes – est stable depuis des années et accuse donc un vieillissement marqué. « *La moitié des quadragénaires,* affirme M. Bertrand, *est partie depuis longtemps chercher son bonheur ailleurs.* » Indépendamment de la baisse d'activité – qui fait préciser à Joseph Richter, premier adjoint au maire, que la capacité d'autofinancement de la ville « *diminue à vue d'œil* » (3 millions de francs cette année contre 6,6 millions en 1990) – la tension sur le marché immobilier et foncier est vive. Pour ne pas avoir de difficultés liées à une présence « visible » d'immigrés, la politique suivie pendant des décennies a été de ne pas développer le logement social. Le but a été atteint mais il a aussi conduit les jeunes Wissembourgeois à « s'exiler » pour se loger à un meilleur prix. Le loyer mensuel d'un appartement de 100 mètres carrés atteint 4 000 F aujourd'hui dans la sous-préfecture bas-rhinoise.

Le retard accumulé en habitations sociales et les installations de plus en plus nombreuses d'Allemands dans l'arrondissement expliquent la flambée des prix dans le secteur immobilier. « *Les Palatins et les Badois viennent chez nous,* explique le maire, *parce qu'ils n'ont plus de place chez eux et surtout parce que c'est moins cher ici.* » « *De sorte qu'actuellement les Allemands constituent,* ajoute-t-il, *la première population étrangère à Wissembourg.* » Prenant en compte cette évolution, Karlsruhe, la ville qui monte dans le riche et puissant Bade-Wurtemberg, a décidé de faire traverser la frontière à son tramway, jusqu'à Lauterbourg, distante de moins de 15 kilomètres de Wissembourg. « *Les Allemands désenclavent ma cité alors que le contournement routier de Haguenau, qui constitue pour nous un bouchon sur la route de Strasbourg, n'est toujours pas achevé* », finit-il par déplorer.

François Loos (UDF), conseiller régional et député de Wissembourg depuis les législatives de mars dernier, met lui aussi en exergue les politiques différentes mises en place par Strasbourg et la capitale badoise. « *Karlsruhe a créé autour d'elle des zones industrielles et des cités résidentielles pour y loger les travailleurs. Pour assurer la continuité de son développement, elle se tourne vers l'ouest, donc au-delà de la frontière, parce qu'elle a besoin d'habitations pour accueillir 50 000 personnes supplémentaires d'ici à l'an 2000. La capitale alsacienne laisse pour sa part Wissembourg dans son coin.* »

Et le député d'expliquer que la chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin et le conseil régional d'Alsace devraient se lancer dans un projet ambitieux pour attirer les entreprises industrielles et développer le tourisme. Dans le secteur routier, outre le contournement de Haguenau, il plaide pour le raccordement à l'axe routier Karlsruhe-Sarrebruck. « *Va-t-on profiter ou pâtir du rayonnement de la métropole allemande pour offrir enfin emplois et logements aux jeunes Wissembourgeois* » ? s'interroge-t-il. Combien de temps encore Wissembourg restera-t-elle prisonnière de la géographie et de l'histoire ?

de notre correspondant régional
Marcel Scotto

Prochain article :

SARREGUEMINES

Coopération sur la route des vins

Dès la sortie de Wissembourg, en direction du nord, la route nationale serpente entre les coteaux plantés de vignes. A la frontière, à peine visible, apparaît l'imposante porte qui marque le début de la route des vins du Palatinat. A 10 kilomètres de la sous-préfecture française, se niche au milieu de la forêt la station thermale de Bad-Bergzabern.

Aux installations nettement plus modestes que celles du Caracala de Baden-Baden, la cité palatine n'a pas non plus la charge historique de la ville alsacienne, sans doute en raison de sa destruction par les soldats de Louis XIV en 1676. C'est dans le château du seizième siècle des ducs des Deux-Ponts, reconstruit au dix-huitième et récemment rénové, que siège le comité des communes qui regroupe vingt et une municipalités pour vingt-quatre mille habitants. Son président, Ottmar Klein, avec l'assurance d'un responsable d'une cité prospère, passe très vite sur les atouts de sa région – au cœur d'un des plus grands massifs forestiers d'Allemagne, la Pfaelzerwald, les curistes et les touristes lui procurent quatre cent mille nuitées par an – pour parler de « *la franche et amicale coopération avec ses amis alsaciens* ».

Il n'est pas question d'évoquer les séquelles de la guerre comme l'appropriation de la forêt du Mundat et la mise sous séquestre de vignobles situés en territoire français mais appartenant à des Allemands après l'effondrement du IIIe Reich. Aujourd'hui, ce sont les viticulteurs palatins qui exploitent de nouveau les coteaux au-delà de la frontière. Il s'agit exclusivement d'entretenir des « *liens étroits avec Wissembourg, basés sur la confiance et le respect réciproques* » et du projet transfrontalier « *Euro-Kanton* ».

Projet d'une école d'ingénieurs

En attendant d'avoir l'appui et l'accord de Paris et Bonn pour opérer cette révolution administrative, la coopération est déjà effective sur le terrain. Les corps de pompiers alsaciens et palatins interviennent des deux côtés de la frontière. L'aéroport de Schweighofen surveille la forêt, qu'elle soit du côté allemand ou français, avec des pilotes et des appareils des deux nationalités. La station d'épuration de Wissembourg traite une partie des eaux usées de Bad-Bergzabern. Une piste cyclable a été construite entre les deux communes.

La cité alsacienne et sa voisine palatine ont des projets plus ambitieux dans leurs cartons. Elles ont mis à l'étude un plan local d'habitation (PLH) commun. Elles ont présenté à leurs autorités respectives un projet de création d'une école franco-allemande d'ingénieurs dans la ville alsacienne au sujet de laquelle une étude de faisabilité, financée par le budget européen, est en cours.

Un exercice comparable est réalisé pour étudier les complémentarités des deux hôpitaux municipaux avec l'idée d'installer dans chacun d'entre eux un service spécialisé différent. Wissembourg et Bad-Bergzabern sont aussi acquis à l'idée de la nécessité d'améliorer sensiblement les voies de communication transfrontalières. M. Klein sort une bouteille de vin blanc du terroir pour célébrer l'amitié franco-allemande. Et sans doute pour se féliciter d'être toujours là après tant d'épreuves, lui qui a fait ses études secondaires avant la guerre dans le lycée installé dans le château des ducs des Deux-Ponts et administre maintenant dans les mêmes locaux une région qui coule des jours paisibles, avec en prime l'estime de sa voisine française.

M. S.

SOCIÉTÉ

Dans la perspective d'une loi d'orientation et d'un plan pluriannuel

M. Pasqua institue une mission de réflexion sur l'avenir de la police nationale

Lors d'une « table ronde sur l'avenir de la police nationale », à laquelle il avait convié, vendredi 12 novembre, l'ensemble des organisations syndicales policières, Charles Pasqua a annoncé la création d'une *mission de réflexion et de proposition* confiée à l'un de ses proches collaborateurs, le conseiller d'Etat Pierre Bordry. Ce dernier devra rendre, dans les six mois, un rapport *« sur l'aménagement des fonctions de la police et de son personnel aux temps nouveaux »*. Le ministre de l'intérieur s'est engagé à élaborer fin mai 1994, à partir de ces propositions, un programme pluriannuel concrétisé par une loi d'orientation.

La gestion au jour le jour ne suffit plus, place à la réforme et au long terme. Tel est, en substance, le message délivré par M. Pasqua aux syndicalistes policiers en présence du directeur général de la police nationale, Edouard Lacroix, du préfet de police de Paris, Philippe Massoni, ainsi que des principaux directeurs et chefs de service de la police nationale.

Douze ans après le pré-rapport sur les réformes de la police nationale que Gaston Defferre avait confié en 1981 à Jean-Michel Belorgey et qui reste une référence nostalgique pour la plupart des organisations syndicales, M. Bordry se voit donc chargé de lui donner une suite, avec cependant cette différence que l'actuel ministre de l'intérieur s'est d'ores et déjà engagé à concrétiser rapidement ses propositions dans une loi d'orientation.

Pour M. Pasqua, qui avait insisté pour être à la fois ministre de l'intérieur *et* ministre de l'aménagement du territoire, cette ambition policière fait corps avec cette *« reconquête du territoire »* qu'il appelle de ses vœux. *« L'aménagement du territoire*, a-t-il expliqué à ses interlocuteurs, *ce n'est pas seulement la délocalisation des administrations ou la prévision des grandes infrastructures de demain. C'est d'abord et avant tout le respect du principe républicain qui veut que tous les citoyens aient un accès égal à l'emploi, à l'éducation et à la formation, aux loisirs et à la culture, à la santé et à la sécurité. C'est pourquoi je souhaite que le ministère de l'intérieur donne le coup d'envoi de la vaste réflexion que le chantier de l'aménagement du territoire va imposer à tous les services de l'Etat. Et j'entends que la police nationale soit, de toutes les administrations de l'Etat, la première à s'organiser, à se réorganiser complètement s'il le faut, afin d'être en mesure de répondre à cette ambition, sur l'ensemble du territoire national. »*

Le constat de départ du ministre d'Etat a trois dimensions : *« L'inadéquation entre la demande de sécurité des habitants et l'offre de sécurité garantie par l'Etat »*; *« une police démobilisée, ayant perdu une partie de cette motivation, de cette foi en son métier qui faisaient sa qualité première »*; le fait, enfin, que le ministère de l'intérieur n'ait *« pas pu préparer l'adaptation de la police à son temps, pas su voir plus loin que l'événement immédiat, pas appris à penser le long terme »*. Il s'agit donc de *« construire une police nationale apte à affronter les turbulences du XXIe siècle »*, en d'autres termes *« un réaménagement radical, une mutation profonde et non pas de circonstance »*.

« Nous devons, vous comme nous, a déclaré M. Pasqua, *en finir avec des schémas archaïques, avec des situations acquises, avec des rentes de situation. Sinon d'autres que nous, dans le désordre et dans la compétition, sans esprit de service public, sans souci de l'intérêt général, prétendront répondre à notre place à l'attente des Français. Il nous faut donc passer de la conception d'une police d'ordre, héritière de l'histoire, soumise à l'Etat mais peu attentive aux attentes du public, à celle d'une police de sécurité, gardienne de la loi mais soucieuse d'apporter des réponses adaptées aux demandes de nos concitoyens. »*

Le ministre a défini cinq grands thèmes de réflexion : *« la définition des missions de la police de demain »*, affirmant au passage qu'il n'avait *« nullement l'intention de brader les missions régaliennes de la police nationale »* et qu'il s'opposerait donc à une extension des attributions des polices municipales ainsi qu'à la création d'une police municipale à Paris; *« la place de la police et du policier dans la cité »*, en insistant sur le *« statut social du policier »* et sur *« les relations avec la population et les institutions »*; *« la recherche d'une police plus souple »*, dans la mesure où elle serait aujourd'hui *« trop souvent sclérosée par des structures hiérarchiques excessivement lourdes »*; *« un meilleur emploi des effectifs »*, illustré par *« l'allègement des états majors »*, une *« chasse aux affectations non prioritaires »* et des *« rythmes de travail mieux adaptés »*; enfin, *« la modernisation des moyens »*.

Les deux principales organisations syndicales, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) et la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil) ont fort bien accueilli les propositions ministérielles. *« Le chantier de la police va enfin être ouvert »*, commente la FASP, qui affirme que *« sa détermination a été payante »* et crédite M. Pasqua d'un réel *« pragmatisme politique »*. La FNAP constate qu'il y a *« des convergences entre le ministre, l'administration et les syndicats »* et se déclare prête à *« en profiter »* afin de *« jouer le jeu »*. M. Bordry, qui cumulera sa mission avec ses fonctions de conseiller pour les libertés publiques au cabinet de M. Pasqua, s'est engagé à la mener en concertation avec les organisations syndicales. A mi-chemin des six mois fixés comme échéance par le ministre, ce dernier a prévu de faire un premier bilan avec les syndicats.

E. P.

COMMENTAIRE

Le chantier et le dépôt

DEPUIS son retour place Beauvau, M. Pasqua est le même et un autre. Le même, dans la mesure où il n'a rien renié de ses convictions sécuritaires, comme l'a illustré, en six mois, l'arsenal législatif dont il s'est voulu l'artificier et qui a sensiblement accru la marge de manœuvre des policiers, notamment à l'égard des étrangers. Mais un autre aussi, puisque, après s'être fait le héraut d'une déontologie policière réhabilitée, au point d'imposer aux gardiens de la paix le port d'une plaquette rappelant les principales dispositions du code qui les régit, le voici aujourd'hui qui campe en réformateur radical, affirmant une volonté politique transformatrice qui a souvent fait défaut à certains de ses prédécesseurs.

Même s'il ne goûte pas le compliment, on ne peut que constater qu'il s'engage aujourd'hui sur la voie abandonnée à mi-chemin par le socialiste Pierre Joxe. Dans son discours de la méthode aux syndicats policiers, on retrouve en effet nombre de constats fort en vogue à l'époque de la première loi pluriannuelle de modernisation de la police, adoptée en 1985, et étalée sur cinq ans : éloge d'une police de proximité par contraste avec une police d'ordre héritée du passé, inscription du travail policier dans un dialogue avec les autres institutions, critique d'un ministère par trop prisonnier de l'événement et de l'immédiateté, etc. D'hier à aujourd'hui, la résonance est d'ailleurs confirmée par l'axe à front renversé qui se dessine entre M. Pasqua et ses partenaires syndicaux : ses meilleurs soutiens ne semblent pas les syndicalistes proches de la droite, qui ne lui ont pas ménagé leurs critiques dans la période récente, mais bien plutôt les fédérations proches de la gauche, dont les responsables sont parfois proches du Parti socialiste...

Dans l'attitude du ministre, l'opportunité se mêle certes à la conviction. Occupé par sa grande ambition, l'aménagement du territoire, comme Gaston Defferre le fut par la décentralisation, il a craint que les policiers ne lui fassent reproche de les délaisser. De plus, il a dû reconnaître que la cure d'opposition de sa famille politique lui a fait quelque peu perdre la main en matière policière : manque de cadres, absence de projet, etc. Il lui fallait donc sortir par le haut, avant que les mauvaises humeurs corporatistes ou catégorielles n'atteignent son image d'homme d'ordre et d'autorité, dont il pense qu'elle fait de lui le seul barrage efficace et populaire à l'extrême droite. Ce faisant, il n'a pu que reprendre l'ouvrage là où la gauche l'avait laissé : ne pas seulement moderniser les moyens de la police, mais redéfinir ses missions et revoir son architecture.

Encore faudrait-il d'emblée tirer les leçons de cette ambition interrompue à mi-chemin, et dont ont témoigné maints rapports et travaux, le plus souvent pertinents, mais néamoins restés sans suites. En fait, la gauche s'est arrêtée là où commençait la difficulté. Moderniser la police, lui donner plus de moyens, mieux l'équiper, cela ne suffit pas à la rendre plus démocratique, plus transparente et responsable, plus respectueuse des droits individuels. Il faut aussi revoir sa place dans la cité, donner aux citoyens un droit de regard sur ses activités, éviter une réforme en vase clos. Sinon, la réalité démentira toujours le rêve.

N'est-ce pas ce qui fut crûment démontré quelques jours avant que M. Pasqua ne pose la première pierre de son grand chantier, grâce à quelques avocat entêtés, à une organisation de défense des immigrés, le GISTI, et grâce au quotidien *Libération* ? Malgré la modernisation engagée sous la gauche, le dépôt de la préfecture de police de Paris, relégué dans les caves du Palais de justice, loin de ses moulures et de ses dorures, dévoile une police moyenâgeuse, ne respectant pas les droits les plus élémentaires de ceux dont elle a la charge. C'est cette image symbolique du dépôt qu'un véritable chantier réformateur devrait effacer à jamais.

EDWY PLENEL

JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Le chagrin et la rigueur

Les débats du procès de *Jean-Marie Villemin* ont été principalement consacrés, vendredi 12 novembre, devant les assises de la Côte-d'Or, à *l'examen des circonstances* dans lesquelles Bernard Laroche a été tué le 29 mars 1985.

DIJON

de notre envoyé spécial

Une fois de plus, les jurés du département de la Côte-d'Or tentent de conserver le visage impassible que la loi exige de la part de ceux qu'un tirage au sort a brutalement transformés en magistrats. Après avoir entendu, au début de ce procès, la longue plainte de Jean-Marie Villemin évoquant les circonstances de la mort de son fils, Grégory; après avoir entendu le cri de rage de Christine Villemin, mère de l'enfant, et qui fut accusée de l'avoir tué, les jurés regardent une femme aux épaules secouées par les sanglots. Marie-Ange Laroche raconte comment, sous ses yeux, son mari a été tué d'un coup de fusil tiré par Jean-Marie Villemin.

Ce 29 mars 1985, elle rentrait avec son mari dans la maison familiale lorsqu'elle a vu Jean-Marie Villemin arriver armé d'un fusil à pompe. Elle se souvient d'un court dialogue :

« C'est de ta faute s'ils sont tous sur Christine. Pourquoi Muriel a dit ça ?

– Pose ton fusil. On va discuter. Je te comprends, Jean-Marie, mais je te jure : c'est pas moi qui ai tué ton gosse. »

Quelques mots encore et tout est fini. *« J'ai même pas entendu le coup de fusil. J'ai vu Bernard tomber. »*

Dans son box, derrière la vitre blindée installée spécialement pour le protéger, Jean-Marie Villemin pleure doucement, se mouche et se lève pour reconnaître, d'une voix blanche, l'essentiel des faits. L'interrogatoire de Marie-Ange se poursuit. Il lui faut maintenant parler de Bernard Laroche, que la mort n'a pas délivré du soupçon d'avoir tué le petit Grégory. Marie-Ange Laroche doit donc répondre à des questions que, d'ordinaire, on n'oserait pas poser à la veuve de la victime. Lui était-il fidèle ? Avait-il des liaisons ? *« J'ai l'impression que c'est son procès que l'on veut faire. On veut le salir »*, proteste Marie-Ange.

Après le témoignage d'une partie civile qui avait replacé les débats sur le seul fait que les jurés auront à juger, la cour est revenue à l'autre procès, celui de l'assassinat de Grégory; celui d'un corbeau qui a fait un émule : Marie-Ange dit qu'elle reçoit des lettres anonymes. Son dégoût est partagé par le président Alain Ruyssen, qui déclare que, depuis le début du procès, il est lui-même submergé de ces missives que l'on ne signe pas.

Christine Villemin revient à la barre. Elle était hospitalisée pour un incident survenu au cours de sa grossesse lorsque son époux a surgi dans la chambre pour dire : *« J'ai fait une connerie, je viens de tuer Laroche. »* Mais elle aussi doit répondre à d'autres questions. Les avocats de la partie civile lui font subir le même traitement que celui infligé à leur cliente par la défense. Et Me Paul Prompt se lève, l'accusant d'avoir encouragé son mari : *« Elle a manié le sang et la boue ! »* Me Henri-René Garaud bondit pour rugir : *« Vous injuriez une innocente ! »*

« Un cas rarissime »

Le véritable élément nouveau, plus discret, plus pervers, viendra du témoignage du commissaire Jacques Corrazi. Au nom du service régional de police judiciaire de Nancy, il a repris, le 20 février 1985, l'enquête sur la mort de Grégory, commencée par les gendarmes. Depuis l'assassinat de l'enfant, il semble bien que personne, dans la vallée de la Vologne, n'ignorait que Jean-Marie Villemin avait décidé de venger la mort de son fils. Après la libération de Bernard Laroche, les gendarmes, privés de toute mission par le magistrat instructeur, se sentaient désavoués. Est-ce ce sentiment qui les aurait amenés à ne pas mesurer à leur juste valeur les nombreux signaux d'alerte concernant les menaces sur la vie de Bernard Laroche ? Quoi qu'il en soit, il n'a bénéficié d'aucune protection. Et si la PJ n'a pas fait mieux, c'est parce qu'elle ignorait totalement les risques encourus par Bernard Laroche. Les policiers auraient pu s'informer auprès des gendarmes, mais M. Corrazi explique à la barre, interloqué : *« Ça peut paraître curieux, mais j'avais des instructions écrites du directeur central adjoint pour ne rencontrer personne tant que nous n'aurions pas étudié le dossier. »* L'avocat général Jacques Kohn s'étonne, mais le policier ajoute : *« Le directeur chargé des affaires criminelles est venu de Paris à Nancy pour donner ses instructions. C'est un cas rarissime. Il a désigné les enquêteurs, et parmi ses instructions, il y avait celle de ne pas avoir de contact. Ça ne se faisait jamais ! »*

Pour M. Corrazi, que M. Richard, sous-directeur de la police judiciaire, soit venu de Paris avec M. Andrieu pour donner de telles consignes n'est pas une conséquence de la rivalité entre les enquêteurs que dénoncent pourtant les magistrats de la cour d'appel. L'explication qu'il donne est un modèle de logique administrative : *« La guerre des polices, c'est la tarte à la crème. Il n'y avait pas de guerre des polices pour la bonne raison que l'on ne s'est jamais rencontrés. »* Jamais, même quand le dossier a été étudié car, à ce moment-là, c'était, selon le policier, devenu *« inutile »*. Me Garaud profite de l'incident pour susurrer au commissaire que Christine Villemin, inculpée après l'enquête de la police judiciaire, a bénéficié d'un non-lieu pour absence de charges. M. Corrazi soutient qu'il a eu connaissance du non-lieu sans en connaître la teneur, en ajoutant : *« Si j'ai bien compris, M. Garaud veut me faire dire que je me suis trompé ? »* M. Corrazi ne le dira pas. Mais il aura cette phrase qui fera frémir : *« Ce n'était pas à nous, PJ, d'assurer la sécurité de Bernard Laroche. »*

MAURICE PEYROT

Réuni en congrès à Strasbourg

Le Syndicat des avocats de France dénonce « l'érosion d'un certain nombre de libertés »

Lors de son vingtième congrès, qui s'est tenu du 11 au 13 novembre à Strasbourg, en présence du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) s'est dit inquiet face à *« l'érosion d'un certain nombre de libertés »*, notamment en matière de droit des étrangers.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Il y a tout juste un an, au congrès de Caen, les membres du Syndicat des avocats de France avaient délaissé un instant leur préoccupation traditionnelle – la défense des libertés et des personnes – pour se consacrer longuement à l'avenir de la profession. Les conséquences de la fusion, en 1991, des avocats et des conseils juridiques et le problème du statut des avocats salariés avaient alors occupé la majeure partie des débats. Cette année, si ces interrogations sont restées présentes, les temps ont changé, imposant d'autres priorités. Au mois de mars, les élections législatives ont porté à Matignon un premier ministre issu du RPR et, depuis, des réformes d'ampleur ont été lancées. Indigné par les atteintes aux droits des étrangers contenues dans les lois Pasqua et le nouveau code de la nationalité, déçu par la « contre-réforme » du code de procédure pénale et révolté par l'instauration prochaine d'une peine de perpétuité « réelle », le SAF, clairement ancré à gauche depuis sa fondation en 1974, a donc décidé de renouer avec ses combats traditionnels.

« Alfred Grosser rappelait récemment, dans un article du Monde, *que c'est un ministre de la IVe République qui avait lancé l'expression « les belles âmes » pour disqualifier les naïfs prétendant faire avancer la solution des drames nord-africains à partir de considérations morales*, notait ainsi Me Jean Danet, rapporteur de la commisson pénale. *Nous voulons bien, contre les réalistes d'aujourd'hui, être taxés de « droits-de-l'hommistes ». Nous voulons bien, contre leur permanente amnésie, justifier nos choix avec l'aide de l'Histoire, qu'il s'agisse de justice pénale, d'immigration ou de nationalité française. Bien plus : nous le devons. Car, si nous avons un droit, c'est parce que nous avons une histoire. »*

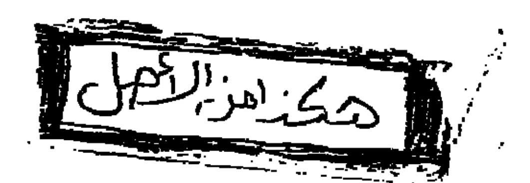
« Couette sécuritaire »

Les divergences avec le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, étaient telles que certains avocats proposaient d'annuler l'invitation adressée au ministre de la justice : *« Après les lois sur l'immigration et la perpétuité « réelle », je me demande si la venue de M. Méhaignerie est bien opportune*, lançait Me Dider Liger. *Pour moi, cette réception est une grave erreur politique. Je vous propose donc de dire que le garde des sceaux ne sera pas le bienvenu dans notre maison commune ! »* Le SAF, qui n'avait jamais invité de ministres à son congrès avant Robert Badinter en 1981 et qui reçut depuis lors Pierre Arpaillange, Henri Nallet, Michel Sapin et Michel Vauzelle, s'opposait cependant très massivement à cette proposition. *« Nous ne sommes pas en situation de guerre civile et Pierre Méhaignerie est le garde des sceaux d'un gouvernement démocratiquement élu*, répondait Me Claude Michel, ancien président du SAF et secrétaire général du conseil général des barreaux (CNB). *N'oublions pas que la courtoisie est l'une des qualités de l'avocat. Nous lui opposerons la vigueur de nos arguments et non l'incorrection de notre comportement. »*

Fidèle à ce principe, le président du SAF, Me Tiennot Grumbach, dénonçait fermement, face au garde des sceaux, *« l'érosion d'un certain nombre de libertés »*. *« Je me dois de vous faire part de l'inquiétude de notre congrès sur l'ensemble du train de lois : du code pénal – dont votre majorité n'est pas responsable – à la contre-réforme du code de procédure pénale, en passant par le droit des étrangers et le droit de la nationalité, sans compter votre tout nouveau projet de loi sur les peines de mort lente à renouvellement successif et perpétuel*, notait-il. *Tout cela tisse une sorte de couette sécuritaire qui ne paraît pas conforme au droit, censé assurer la liberté et la sécurité des citoyens. Je ne dis pas que, dans ce pays, il n'y a pas d'Etat de droit. Je ne dis pas que votre majorité n'applique pas les dispositions de notre Constitution. Je dis que l'esprit des lois que vous avez promulguées tend à contourner les grands principes généraux du droit tels qu'ils découlent de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention européenne, ratifiée par la France. »*

Fraîchement accueilli par le congrès, le garde des sceaux défendait en retour son projet de loi sur la perpétuité « réelle ». *« Ne rien faire, c'était la voie la plus facile, mais était-ce la voie de la responsabilité ?* s'interrogeait-il. *La peine de mort ? J'y suis défavorable, les conventions internationales qui nous lient nous empêchent de la restaurer et, de toute façon, cela ne résoud rien. Reste ma proposition.* (...) *Il doit rester de l'espoir à tout homme. Mais mon devoir est de rappeler que la mort, l'horreur et la fin de l'espoir se trouvent du côté des parents des victimes. »* Le texte présenté au conseil des ministres prévoyait pour seule soupape une éventuelle grâce présidentielle. Conscient du caractère « discrétionnaire » de ce geste, plus politique que judiciaire, le garde des sceaux a annoncé que des amendements prévoyant un autre système de recours étaient actuellement à l'étude.

ANNE CHEMIN



LE COURONNEMENT DE POPPÉE à l'Opéra d'Amsterdam

Monteverdi tellurique

AMSTERDAM
de notre envoyée spéciale

Encore un *Couronnement de Poppée*, après celui de Salzbourg cet été ? Si différent, pour l'œil, l'oreille, la sensibilité (*le Monde* du 14 août 1993) ! L'œuvre, l'une des plus représentées ces dernières années, résiste âprement aux ambitieux qui voudraient la cerner. Elle nous laisse émerveillés. Insatisfaits. Mais est-on jamais sorti satisfait d'une représentation du *Don Giovanni* de Mozart ? Tout au plus poussé à y réfléchir de plus près.

Le public de l'Opéra néerlandais réserve actuellement un accueil passionné au *Couronnement* que lui a confectionné (avec des complices de choix) Pierre Audi, metteur en scène et directeur artistique de l'établissement. Preuve, une fois de plus, de la spontanéité, de l'absence de préjugés de ces abonnés. Car Néron s'est ici changé en demi-dieu de quelque mythologie archaïque, son royaume est une planète piquée de gros météorites, exhalant de lourdes fumées, surmontée d'un immense nuage rouillé. C'est peu de dire que Rome n'est plus dans Rome. Le sujet, historique (les amours du jeune empereur et de la belle Poppée, la répudiation de l'impératrice Octavie, la mort de Sénèque), semble avoir reculé – ou avancé – dans l'espace et le temps. Pour s'arrêter en un lieu où il ferait simultanément très chaud et très froid, où les ombres s'allongeraient démesurément, où des coulées de lave en fusion s'envoleraient vers un azur très noir dont s'écouleraient, en guise de présage heureux, des pluies d'or.

Voyage au centre d'un univers vierge, purement imaginaire. Celui d'un grand décorateur, Michael Simon. Il a beaucoup travaillé avec les chorégraphes. Il procède plutôt en architecte, délimite l'espace, dessine des trajectoires verticales (un pilier), transversales (lances immenses, grandes cannes), bâtit des surfaces qui n'ont peut-être d'autre nécessité que de réfléchir les lumières de Jean Kalman. Les ombres, disions-nous, sont omniprésentes dans cette caverne platonicienne. Les divinités y font leurs affaires médiocres, les protagonistes y semblent des géants, les passions ont la puissance irrésistible de forces telluriques en mouvement. Art de la litote : les extases amoureuses de Néron et de Poppée, le suicide provoqué de Sénèque se passe « off ». On assiste à ce qui se dit, non à ce qui se fait. Les basses œuvres se passent en coulisses.

Du baroque à la tragédie classique

Emi Wada a dessiné les costumes. Elle est japonaise, elle figure au générique de *Ran*, de *Dreams* de Kurosawa, de *Prospero's Books* de Greenaway. Elle brode à sa façon (géniale) sur la lourdeur des tissus, la complexité des bouillonnés, les pierreries encastrées dans des filets, les cuirs rigides de samouraïs, les fausses loques, la rigidité géométrique des costumes traditionnels japonais. Un rapport entre l'Empire romain et ce Japon guerrier ? Peut-être. Un lien entre l'Italie de Monteverdi et ces codes vestimentaires sophistiquées ? Si léger. Là encore, la beauté du résultat se suffit à elle-même. Purs signes.

Difficile de ramener, dans ce monde immatériel, quelque chose qui ressemble à une action, aux trivialités de psychologies entrecroisées, aux péripéties obligées d'une narration suivie. Pierre Audi, dans le rôle difficile du directeur d'acteurs, tire au mieux son épingle du jeu. Gomme les épisodes bouffes, qui se trouvent du coup un peu vite expédiés (Arnalta en duègne empesée ; la nourrice en « gremlin » ; toutes deux presque inexistantes ; le page, guère mieux). Tire le *Couronnement*, opéra « baroque », vers la tragédie classique . Avec, au sommet, les grands affrontements. Ceux du devoir et du plaisir, de la fonction publique et de la vie privée (noblesse des passes d'armes entre Sénèque et Néron). Ceux du pouvoir et de la résignation (le personnage, généralement sous-évalué, de l'impératrice Octavie s'en trouve réhabilité). *Ceux des souffrances de l'amour* cérébral (Otton) face à la séduction triomphante (Poppée).

RUTHWALZ

Brigitte Balleys (Néron) et Cynthia Haymon (Poppée)

Comme Luc Bondy, Audi joue sur l'ambiguïté de Néron, amant possessif de Poppée, amant fraternel de Lucain. Le fait que l'empereur soit de nos jours incarné par une femme, et non par un castrat, ajoute un degré de plus à l'ambiguïté, l'une des situations les plus authentiquement audacieuses que l'opéra ait jamais inventées. Otton s'acharne, dans la mise en scène d'Audi, à des soumissions pénibles de cocu satisfait. Le masochisme ne fait pas, on le sait, les héros les plus exaltants. Otton (incarné par le haute-contre britannique Michael Chance) et la petite Drusilla, peut-être trop innocente sous les traits de la soprano américaine Heidi Grant Murphy, sont traités à plat. Tous deux victimes d'une mise en scène qui, contrairement à celle que Gilbert Deflo avait adaptée à la baguette bondissante de René Jacobs pour Montpellier, se refuse au mélange des genres, aux trop violentes sautes d'humeur, à la composition en bribes et en morceaux de l'opéra pré-classique. *Au bénéfice du drame*, incandescent.

Harnoncourt, pour Salzbourg, avait bourré la fosse d'instruments aux timbres pittoresques. Son *Couronnement* était une fresque. Dans la lignée d'Alan Curtis, premier champion de l'épure dans l'histoire de la réanimation monteverdienne, Christophe Rousset demande l'essentiel au *continuo*, n'attend aucun effet décoratif de l'effectif orchestral ; à peine quelques sonneries de cornets et de flûtes brossent un décor coloré par-ci par-là. Très jeune chef et claveciniste français, Rousset joue les *primus inter pares* avec les huit musiciens du *continuo*, luthiste, harpiste, gambiste, tout adonnés à doubler les chanteurs, à exalter leurs humeurs dans les récitatifs. Il met aussi la main à la pâte et mène le jeu depuis ses claviers (clavecin ou orgue). La réalisation musicale doit l'intensité de ses accents à ce minimalisme initial. Les chanteurs déclament en chantant, l'orchestre exhausse l'expression de leur chant. L'Ensemble de Christophe Rousset, petite dernière des équipes de « baroqueux », s'est donné comme patronyme « les Talents lyriques ». On ne saurait dire mieux.

Le dispositif scénique est parlant : l'espace réservé à la fosse est un grand triangle qui s'enfonce profond à l'intérieur du plateau. Tous visibles, tous unis dans la même tragédie. La Poppée noire de Cynthia Haymon (elle fut la Pamina de Robert Wilson à la Bastille), la fière Brigitte Balleys en Néron (mezzo britannique dans la grande tradition des tragédiennes skakespearienne), l'Octavie douloureuse et retenue de Ning Liang (pur produit de la Juilliard School de New-York), la basse d'empereur romain de l'Italien Carlo Colombara (Sénèque) composent plus qu'une équipe jeune, motivée, soudée. Une troupe.

ANNE REY

► Prochaines représentations : les 14, 16, 19, 25, 28 et 30 novembre, 19 h 30. Reprise les 4, 6 et 8 juillet (les trois dernières représentations serviront de matériel à la captation télévisée). Tél. : 19-31-20-551-89-22.

► Christophe Rousset et « les Talents lyriques » viennent d'enregistrer des motets de François Couperin : 1 CD Fnac Music 592 244.

Terezin chantait

Suite de la première page

Premier mensonge, les nazis avaient assuré à ces hommes qui devaient préparer la venue de leurs coreligionnaires qu'ils pourraient rentrer chez eux chaque fin de semaine. Bientôt, 2 000 prisonniers vinrent les rejoindre. Le 4 décembre, 1 000 représentants des différents corps de métier nécessaires au bon fonctionnement d'une société les suivirent.

Médecins, ingénieurs, techniciens, professeurs, volontaires pour la plupart, ils avaient été recrutés par le président du Conseil des anciens de la communauté juive, qui connaissait l'existence de Dachau et d'Auschwitz, mais qui pensait, ainsi qu'on le lui avait laissé entendre, que Terezin pouvait être un lieu où, à défaut de les laisser en paix, les nazis parqueraient les juifs au lieu de les envoyer à la mort.

Second mensonge, Terezin était dans l'esprit des nazis un centre de triage à partir duquel les juifs devaient être aiguillés vers différents camps de la mort. Toutes les couches de la population furent bientôt entassées dans le ghetto de Terezin. Moins d'un an plus tard, 58 491 déportés tenaillés par la faim, rongés par la gale, vidés par la dysenterie, attendaient. Des familles écartelées entre différents bâtiments attribués par sexe, tranches d'âge et selon l'état de santé. Il est arrivé que 150 personnes meurent le même jour, de mort « naturelle », à Terezin. Pendant que des convois partaient, d'autres arrivaient.

Malgré la minutie des fouilles qu'ils pratiquaient, les nazis ne purent empêcher certains musiciens d'introduire des instruments dans le camp de Terezin. Des violoncelles, des violons, des clarinettes, parfois en pièces détachées, surgirent ainsi dans l'enceinte du camp. Fautes de partitions, certains artistes en recopièrent de mémoire, d'autres passaient leur temps à chanter dans leur tête ce qu'ils ne voulaient pas oublier. D'autres, enfin, écrivaient, dessinaient, composaient. Une vie culturelle intense imposa bientôt sa marque sur Terezin.

D'abord cachée. Bientôt en pleine lumière. Les nazis avaient compris que l'élite culturelle parquée à Terezin pouvait servir au mieux les intérêts de leur propagande. Ils encouragèrent donc toutes les initiatives, laissant des chœurs, des orchestres, se constituer. On organisa des représentations théâtrales, on monta des opéras à Terezin. Un piano fut apporté. Il n'avait pas de pieds, on le posa sur des caisses. Mahler, Schoenberg, interdits ailleurs, côtoyèrent Bizet, Schubert, Brahms, Zemlinsky, Chopin, Debussy et la musique des compositeurs internés. Mais l'on ne jouait ni Richard Strauss ni Wagner. Tout de même.

Les grands soirs des Ghetto Swingers

Les concerts se donnaient sur une plate-forme installée spécialement. Les nazis y assistaient, ravis, comme ils assistaient à tous ceux qui étaient donnés en Allemagne et ailleurs. Trois différences : il n'y avait aucun juif dans les salles de concert de cet *ailleurs* ; on n'y jouait pas la musique des compositeurs interdits, et certains concerts étaient enregistrés (ils font, aujourd'hui, l'objet de publications discographiques officielles commercialisées par Deutsche Grammophon et créditées du copyright de la Reich Rundfunk). Un groupe de jazz se créa. Les Ghetto Swingers eurent de grands soirs qu'un film immortalisa. Il ne restait plus qu'à *nettoyer les carreaux*, installer des pots de géraniums sur les fenêtres, tondre les pelouses, *rafraîchir les peintures*, *habiller* décemment les prisonniers, maquiller les femmes et organiser une belle représentation d'opéra. Des enfants y chanteraient, car ce ne pouvait être qu'un opéra pour enfants. *Brundibar*, du compositeur Hans Krasa (gazé à Auschwitz, le 17 octobre 1944), fut ainsi représenté le 20 août 1944 devant les envoyés du Comité international de la Croix-Rouge bernés. Ces jours-là, la *Propagandastaffel* tourna un film. Dans *Le Führer offre une ville aux juifs*, des gens heureux applaudissent à tout rompre.

La Musique à Terezin de Joza Karas décrit la vie à Terezin, évalue l'ampleur et la qualité de la vie culturelle de ce ghetto avec le détachement digne de celui qui témoigne sans haine et une pudeur respectée par son traducteur. Parmi les témoignages que Karas a recueilli auprès des survivants, une saillie renvoie la musique à sa fonction rituelle et à une mystique originelle qui s'imposent lorsqu'elle est pratiquée dans des épisodes aussi dramatiques : « *La musique ! La musique, c'était la vie !* » affirme aujourd'hui Greta Hoffmeister, dans un éclat de rire. Elle était la petite Aninka de *Brundibar*.

ALAIN LOMPECH

► *La Musique à Terezin 1941-1945*, par Joza Karas. Traduit de l'anglais par George Schneider. Editions Gallimard « Le messager », 240 pages, 140 F.

► *Brundibar*, opéra pour enfants en deux actes, musique de Hans Krasa, livret d'Adolf Hoffmeister, enregistré, en juin 1992, à Prague, sous la direction de Joza Karas, par le Chœur d'enfants de la Radio de Prague : 1 CD Channel Classics CCS 5193. Distribués par Média 7 qui distribue également d'autres disques de compositeurs internés à Terezin, dont deux disques de musique de chambre et de pièces pour piano des compositeurs Hans Krasa, Gideon Klein et Viktor Ullmann : 2 CD Channel Classics CCS 3191 et 1691.

Mort de Bertrand Pinel fondateur du Festival de Nantes

Bertrand Pinel, fondateur du Festival international d'été de Nantes, consacré aux musiques du monde, est mort le 10 novembre des suites d'un sida. Il avait trente ans.

Bertrand Pinel avait organisé la première édition du festival en juillet 1986 et la manifestation avait depuis eu lieu chaque année dans le château des ducs de Bretagne et ses douves pour accueillir, en 1993, douze mille spectateurs payants. Autour d'artistes célèbres (Amalia Rodrigues, Mory Kanté), Bertrand Pinel réunissait régulièrement des musiciens souvent inédits en France comme ceux venus du pays dogon au Mali, l'Ougandais Remmy Ongala ou l'orchestre des studios des cinémas de Pékin. Avant de disparaître, Bertrand Pinel avait eu le temps d'établir l'essentiel de la programmation du neuvième Festival international d'été de Nantes, qui devrait se dérouler dans la première semaine de juillet 1994.

CULTURE

MUSIQUES

LACHENMANN et STROPPA à l'Opéra-Bastille

Le fantôme de Debussy

Le fait de centrer chacune de ses éditions sur un compositeur qui bénéficie ainsi d'un traitement préférentiel permet au Festival d'automne de provoquer des rapprochements édifiants. Comme cette rencontre entre l'Allemand Helmut Lachenmann, protagoniste de l'édition 93, et l'Italien Marco Stroppa, qui est son cadet de plus de vingt ans.

Les *Miniatures estrose pour piano* du second frappent avant *tout* par *leur liberté* de ton. Dans leur attitude, sinon dans *leur son, ces six miniatures* (le cycle devrait en compter quatorze), *rappellent* Debussy *et le* jeune Messiaen. Elles s'inscrivent dans une tradition de la musique française pour piano *qui semblait* devoir *se perdre* dans la multiplication des soliloques, de plus en plus individualisés et atypiques. Cette musique propose une solution architecturale crédible, sans devoir recourir à ces ruptures, à ces contrastes névrotiques qui hantent la musique pour piano seul des imitateurs de Stockhausen.

Les *premières pages* (déjà entendues, à Genève, dans le *cadre* du Festival Archipel, le printemps dernier) sont les *meilleures, et* l'on *regrette* dans les pièces composées depuis *l'absence d'une direction plus* accusée, d'un *sens narratif plus* ferme. L'ensemble doit beaucoup à *son interprète et inspirateur* Pierre-Laurent Aimard, qui *s'impose par une sorte* de crispation positive, intensément *suggestive, et* un contrôle impeccable des couleurs et des rythmes. Aimard mériterait d'être mieux connu qu'il ne l'est par *le travail remarquable* qu'il effectue au sein de l'Ensemble InterContemporain.

Face à Marco Stroppa, dont la désinvolture coquette montre qu'il ne craint pas son âge, Lachenmann apparaissait, une fois encore, comme un grand cynique (au sens originel du *terme), avec son regard froid et* constructif, sa manière d'assumer *le recyclage des sous-produits* musicaux (bruits parasites *de toutes sortes) comme une* attitude et une philosophie. Il revient au plaisir enfantin du *jeu pianistique* (*Ein Kinderspiel*) pour entraîner l'auditeur dans *une partie de cache-cache* où l'ellipse devient significative et la présence dérisoire de l'interprète inquiétante par son acharnement. Il compose pour quatuor à cordes – le magnifique *Gran Torso* –, mais refuse obstinément le son doux, pur, pour bâtir une sorte de critique esthétique qui met en cause l'esthétique elle-même. Ce que l'on *admire* chez Lachenmann ? Peut-être, avec un soupçon de *nostalgie, la droiture d'un choix* conscient, qui fuit autant l'égocentrisme que l'ankylose.

COSTIN CAZABAN

▶ Prochains concerts du cycle Lachenmann au Festival d'automne : les 16, 18 et 26 novembre, à l'amphithéâtre Olivier-Messiaen de l'Opéra-Bastille. Rens., tél. : 42-96-12-27.

***PRÉCISION : la Ville de Paris* et la musique contemporaine.** – Dans le compte-rendu des activités de l'association Musique nouvelle en liberté, publié dans *le Monde* du 9 novembre, deux informations étaient imprécises. La somme versée pour la promotion des musiques du vingtième siècle par la Ville de Paris s'élève à 4,2 millions de francs. 1,4 million va au Fonds d'intervention auprès des orchestres, 2,8 millions sont répartis à égalité entre des opérations diverses (commandes) et le budget de fonctionnement de l'association elle-même. L'essentiel des sommes versées au fonds d'intervention auprès des orchestres de région est versé par la direction de la musique du ministère de la culture et de la francophonie.

ARTS

MARY CASSAT, EVA GONZALÈS et BERTHE MORISOT au Musée Marmottan

Les « dames Manet »

Berthe Morisot était la belle-sœur d'Edouard Manet, qui fit maintes fois son portrait. Eva Gonzalès fut l'élève de Manet et épousa le graveur Guérard, lui-même proche du peintre d'*Olympia*. Une exposition qui réunit leurs œuvres ne peut donc manquer de tourner à l'hommage au grand absent, dont l'exemple, l'enseignement, les sujets et jusqu'aux manies se reconnaissent dans les toiles et pastels de ses deux disciples.

De lui, Eva et Berthe tiennent le goût des sujets modernes et parisiens, soirées au théâtre des Italiens, promenades dans la nature policée des parcs et jardins, lectures et rêveries sur les pelouses des maisons de campagne. Les robes sont de la dernière mode, les coiffures et les ombrelles aussi. Manet a peint *le Fifre*, Gonzalès expose *l'Enfant de troupe* – même fond sombre, même pose étrangement statique. De la *Musique aux Tuileries* du premier, *Miss et bébé* de la seconde pourrait être un fragment. La *Loge aux Italiens* doit sa composition frontale au *Balcon*. Il arrive même que le maître et l'élève traitent le même motif, calfatage d'une barque noire sur une plage grise ou pivoines dans un verre qui tient lieu de vase.

Noir et gris en effet : Eva Gonzalès ne cultive pas les couleurs acidulées. Quoique contemporaine du mouvement impressionniste, elle ne sacrifie guère à la mode. Les harmonies demeurent sévères et sourdes, les constrastes de lumière peu accentuées. Ni division du ton, ni touches virevoltantes, mais des nuances innombrables de gris, du ténébreux au pâle, des rouge-brun, des bleus éteints – tout cela réparti avec un souci extrême de l'équilibre et de la cohérence de l'œuvre.

Partage des rôles

Sur Berthe Morisot, l'influence de Manet s'exerce aussi, avec autorité, l'attirant hors de celle de Corot et de Fantin-Latour, mais d'une façon très différente. D'un art plaisant, mais peu téméraire, l'épouse d'Eugène Manet glisse à partir de la fin des années 1860 vers une manière de plus en plus tranchée et vive. Le « bien faire », le souci de l'exécution propre et achevée qui l'avaient retenue jusqu'alors cèdent la place à un style d'esquisse, plus graphique que pictural. Des touches s'entrecroisent et se superposent, elles indiquent, elles suggèrent, elles résument et, simultanément, elles révèlent l'adresse et l'élégance de l'artiste. De ces *toiles précipitées et séduisantes*, le dandysme n'est pas absent, *fort à l'opposé de la précision* méthodique et neutre d'Eva Gonzalès, qui cherchait peu à plaire.

On croirait à un partage des rôles entre les deux peintres, que tout condamnait à la rivalité. L'une osa rivaliser d'habileté et de désinvolture maîtrisée avec Manet, quand l'autre retint de lui que la peinture devait n'avoir d'autres sujets que ceux de la vie moderne et les représenter nettement et crûment, avec naïveté et froideur, sans grands effets ni rhétorique. Ses toiles et ses pastels ont moins de brillant, mais plus de complexité et de durée. Il suffit d'en réunir quelques-uns pour s'apercevoir qu'Eva Gonzalès fut un peintre puissant et profond, qui procédait, avec *lenteur, du croquis à la composition*, de la composition à l'exécution, sans renoncer à ce principe majeur : que le plaisir *du style ne devait pas l'emporter* sur le scrupule de la des*cription, que la vérité importait* plus que la grâce.

Aux « dames Manet » – surnom inventé par Mallarmé –, il a semblé judicieux d'ajouter Mary Cassatt, sans doute en raison de son sexe. Ses toiles, criardes et d'une grande banalité de conception, font avec celles de ces voisines de hasard un contraste qui ne leur est guère favorable. Elles relèvent d'un impressionnisme réduit à des filaments de bleu, de vert et d'orange assez maladroitement tissés, quelque chose comme une imitation décorative du Renoir le plus mièvre.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée Marmottan, 2 rue Louis-Boilly, 75016, Paris; tél. : 42-24-07-02. Jusqu'au 31 décembre.

***PRIX : la sélection du prix* Louis-Delluc.** – Les jurés du prix Louis-Delluc ont publié leur première sélection en vue du prix qui sera attribué le 16 décembre. Ont été retenus : *Arizona Dream*, d'Emir Kusturica, *Ma saison préférée*, d'André Téchiné, *l'Odeur de la papaye verte*, de Tran Anh Hung, *Bleu*, de Krysztof Kieslowski, et *Une nouvelle vie*, d'Olivier Assayas.

PALMARÈS : Festival de Brest. – Le Festival du film court de Brest, qui s'est déroulé du 29 octobre au 7 novembre, a récompensé *Emilie Muller*, d'Yvon Marciano, *Jour de fauche*, de Vincent Monnet, *The Dog*, de Yannis Xanthopoulos, *la Ferme*, d'Emmanuel Silvestre et Thibault Staib, *la Vis*, de Didier Flamand, et *El Columpio*, d'Alfredo Fernandez Armero.

COMMUNICATION

La discussion du budget de la communication à l'Assemblée nationale

M. Vivien (RPR) préconise que France-Télévision se recentre « sur ses missions de service public »

L'Assemblée nationale doit examiner, lundi matin 15 novembre, le budget du *ministère de la communication* pour 1994, présenté par Alain Carignon. Les rapports établis, au nom de la commission des finances, par Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), qui préconise notamment *« un recentrage du groupe France-Télévision (France 2-France 3) sur ses missions de service public »*, et, au nom de la commission des affaires culturelles, par Anne-Marie Couderc (RPR, Paris), plus nuancée, mettaient en évidence, avant le début de la discussion, l'existence de divergences au sein de la majorité sur l'avenir du système audiovisuel.

Inamovible rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le budget de la communication, Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, fait crédit au gouvernement sur un point dans son analyse des dépenses et des recettes que devra gérer l'an prochain le ministre de la communication : Alain Carignon disposera d'un budget *« solide et crédible, à la différence notable de l'an dernier »*. Il en veut pour preuve le fait que la part du produit de la redevance (portée de 606 francs à 631 francs. pour les téléviseurs en couleur) augmentera *« de 61 à 63,4 % »* dans l'architecture de ce budget. Il approuve les arbitrages rendus sur cette redevance et sur les dotations budgétaires. En revanche, M. Vivien ne cache pas les réserves que lui inspirent beaucoup d'autres aspects des orientations de M. Carignon. Il exprime son *« scepticisme sur l'opportunité et le réalisme des prévisions de recettes publicitaires notamment pour France 3 »* (+ 13 % de recettes publicitaires par rapport à l'objectif fixé dans la loi de finances initiale de 1993).

Il note que, selon ce projet de budget, les recettes de publicité représenteront en 1994 *« 40 % des recettes de France 2 et 20 % des recettes de France 3 »*. Or, M. Vivien estime qu'il est *« nécessaire de stopper la progression des objectifs publicitaires de France 2 et France 3 qui n'a pas été sans conséquence*, écrit-il, *sur la dérive commerciale de leurs programmes observée en 1991 et 1992. Il faut être cohérent*, souligne-t-il : *soit l'Etat fixe aux télévisions publiques des objectifs de publicité élevés, et qu'il ne s'étonne pas alors de voir les gestionnaires de ces chaînes adopter une programmation exclusivement tournée vers l'audience et interpréter à leur manière leur cahier des charges afin de détourner les règles qui plafonnent l'offre d'espace publicitaire dans le secteur public ; soit l'Etat souhaite réellement une télévision de secteur public avec une grille généraliste haut de gamme, et alors qu'il ne la rende pas trop dépendante des desiderata des marchands de lessive, à l'affût des ménagères de moins de cinquante ans. »*

« Le conservatisme l'a emporté »

M. Vivien conteste aussi l'affectation et la répartition des recettes : *« Force est de constater que dans ce domaine le conservatisme l'a emporté sur la réforme alors que les défauts et les carences de l'organisation actuelle imposent un effort de redéfinition des tâches et des moyens des différents organismes publics de l'audiovisuel afin de les préparer efficacement aux conséquences des mutations technologiques. »*

A propos de la chaîne éducative annoncée, M. Vivien note : *« Le gouvernement actuel ne semble pas avoir rompu avec la manie condamnable de créer une nouvelle chaîne de télévision hertzienne chaque fois qu'une carence est constatée dans la programmation des chaînes existantes. Il est pourtant bien évident qu'à force de multiplier les structures, on ne parvient plus à les financer toutes correctement. Un effort de rationalisation de l'action publique doit donc être mené à bien. »*

Et M. Vivien d'enfourcher son nouveau cheval de bataille, le renvoi d'ARTE sur le câble : *« Un premier pas pourrait être fait dans cette direction si l'on supprimait la diffusion hertzienne de la SEPT-ARTE qui n'est pas adaptée à la nature de ses programmes et qui constitue, manifestement, un exemple d'utilisation irrationnelle des ressources. »* Voilà pourquoi la commission des finances, sur sa proposition, tentera de faire voter un amendement réduisant la dotation d'ARTE *« du surcoût des programmes liés à la diffusion hertzienne »*. Soit 400 millions de francs, qui seraient mieux utilisés, selon M. Vivien, s'ils venaient abonder le financement des autres services du secteur public. L'essentiel étant, pour le rapporteur, de favoriser *« un certain recentrage du groupe France Télévision sur ses missions de service public définies par la « commission Campet » (télévision de proximité, fiction française, vulgarisation scientifique, information) au lieu de la laisser s'abandonner de nouveau aux dérives du fait du choix d'une concurrence frontale avec le secteur privé, largement dictée par des objectifs publicitaires irréalistes »*.

En Dordogne

Le CSA accorde une dernière chance à Aqui-TV

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Depuis le lundi soir 1er novembre, Aqui-TV, la chaîne de télévision périgourdine, a repris l'antenne après quatre semaines d'écran noir. Lancée il y a deux ans par Georges Derocles, réalisateur de cinéma à la retraite, Aqui-TV avait rapidement connu des problèmes de trésorerie liés à une absence de fonds propres, à un professionnalisme parfois défaillant et à une estimation irréaliste des recettes publicitaires.

Après dix-huit mois d'activité, *elle avait déposé son bilan* avant d'être en liquidation judiciaire. Si le Conseil supérieur de l'audiovisuel a finalement donné son feu vert au projet de redémarrage et a accordé une dernière chance, c'est parce qu'il souhaite voir se poursuivre une expérience de télévision en milieu rural. Mais il a aussi été convaincu par la crédibilité du dossier.

Dirigé par François Carrier, l'ancien PDG des foies gras Delpeyrat, la nouvelle structure juridique offre, semble-t-il, davantage de garanties que la précédente. Les effectifs ont été *diminués de moitié* (15 au lieu de 34 personnes), capital de 1 million de francs, entièrement libéré, et le budget prévisionnel, voisin de 5 millions de francs étudiés au plus près.

De surcroît, Aqui-TV, qui émet chaque soir entre 18 h 30 et 20heures, bénéficie du soutien financier du conseil général et de nombreuses collectivités locales : le premier a manifesté l'intention de lui accorder une aide de 3 millions de francs par *an jusqu'en 1996, les secondes* ont « budgété » des versements *susceptibles d'effectuer la soudure* avant le démarchage efficace d'annonceurs institutionnels et privés sur lequel la chaîne compte fonder sa survie à plus long terme.

DOMINIQUE RICHARD

EN BREF

PIRATAGE : France 2 gagne son référé contre TF 1. – TF 1 devra remettre à France 2, sous astreinte de *10 000 F* par jour de retard, les cassettes des journaux dans lesquels les images exclusives revendiquées par France 2 sur l'interpellation en France de responsables islamistes ont été diffusées. Ainsi en a jugé, vendredi 12 novembre, le tribunal de commerce de Paris, qui a également interdit à TF 1 d'utiliser ce reportage sans l'accord de France 2. TF 1 avait été assignée en référé par France 2 à la suite de la diffusion par la « Une » d'images tournées en exclusivité au cours de l'opération de police menée dans les milieux islamistes algériens.

TF 1 : mise en demeure de respecter les quotas. – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel vient de mettre en demeure TF 1 de respecter pour l'année 1993 et les exercices suivants les quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles européennes. Selon un bilan arrêté au 31 août, *« TF 1 n'atteint que 51,1 % d'œuvres européennes sur l'ensemble de la diffusion et 57,1 % aux heures de grande écoute »*, souligne le CSA, alors que la chaîne doit y consacrer au moins 60 % de sa programmation. A TF 1, on affirme que la diffusion d'œuvres européennes *« est largement en cours de rattrapage »*, avant de renvoyer au bilan qui sera fait le 31 décembre.

RMC : dépôt des candidatures. – *Les candidats à la reprise* de la RMC devront déposer leurs *offres d'achat* au plus tard le 13 décembre, selon un avis relatif *à la cession* de la participation (83 %) du holding Sofirad (société financière de radiodiffusion) dans Radio Monte-Carlo, publié mercredi 10 novembre au *Journal officiel*. Cet avis vaut appel à candidatures et précise que le cahier des charges de cette vente peut être retiré au siège de la Sofirad, à Paris, où devront également être adressées les offres d'achat. (*le Monde* du 5 novembre).

***M 6 : Jacques Rigaud* « choqué ».** – Invité de « Radio-Com », mercredi 10 novembre, sur France-Inter, Jacques Rigaud, *président de RTL, s'est dit « exaspéré »* et *« choqué »* par la décision du gouvernement de retirer l'autorisation d'une seconde coupure publicitaire du projet de loi sur l'audiovisuel adopté le jour même par le conseil des ministres. *« Je ne lâcherai pas les baskets de M.Carignon et de la majorité parlementaire sur ce sujet »*, a affirmé l'administrateur délégué de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), actionnaire à hauteur de 25 % de M 6. D'autre part, M. Rigaud a qualifié de *« très choquants »* les récents propos de Bertrand Cousin, secrétaire national à la communication du RPR, à l'encontre de Radio-France (*le Monde* du 6 novembre).

CAMEROUN : saisies de journaux. – Une édition collective de dix journaux indépendants a été publiée, vendredi 12 novembre, à Yaoundé, pour dénoncer les *« saisies intempestives et injustifiées »* dont sont *« à nouveau »* victimes certains organes de presse depuis quelques semaines. *Cette édition collective a été* éditée à l'initiative de l'Organisation camerounaise pour la liberté de la presse (OCALIP). Elle a également pour objectif de soutenir le journal indépendant *l'Opinion*, dont le directeur, Lucien Claude Kamengni, et un journaliste, Willy Léonard Djappi, ont été incarcérés pendant un mois, en avril, à Douala, à la suite de la publication, jugée diffamatoire par les autorités, d'un compte-rendu d'une réunion de l'opposition.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALADDIN. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.f. : *Rex (le Grand Rex), 2•* (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

AMOK. Film franco-portugais-allemand de Joël Farges : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67)* ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

L'ÉCRIVAIN PUBLIC. Film franco-suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex-Logos II), 5• (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

GALÈRES DE FEMMES. Film français de Jean-Michel Carré : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Reflet République, 11• (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

***LE MAL DU PAYS DE WALERJAN* WROBEL.** Film allemand-polonais de Rolf Schübel, v.o. : Espace Saint-Michel, 5• *(44-07-20-49)*.

LES MARMOTTES. Film français *d'Elie Chouraqui : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 *Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83)* ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8• *(43-59-19-08 ; 36-68-75-75)* ; *Saint-*Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8• *(45-63-16-16 ; 36-65-70-82)* ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-*43-01-59 ; 36-65-70-84)* ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NAKED. Film britannique de Mike Leigh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont *Alésia, 14• (36-68-75-55)* ; v.f. : Bretagne, 6• (36-65-70-37).

***PRÉSIDENT D'UN JOUR.** Film amé*ricain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-*70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-*10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-*70-38) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR. Film canadien de Robert Morin, v.o. : Action Christine, 6• (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOLEIL LEVANT. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-*94-94 ; 36-65-70-14)* ; *Paramount* Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; *36-65-71-33)* ; *UGC Lyon* Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22).

STAND DE TIR. Film hongrois d'Arpad Sopsits, v.o. : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

VIDÉO BLUES. Film hongrois d'Arpad Sopsits, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Cinémémoire : Une lettre à maman *(1938), de J. Green, 11 h ; Mauvaise* graine, 14 h ; la Vie à 18 ans (1932), de S. Inneman et V. Vencura, 16 h ; *Métamorphoses (1923)*, de S. M. Goldin, 18 h ; Marijka Nevernice (1934), de V. Vancura, 21 h.

DIMANCHE

Cinémémoire : Longue est la route (1948), de H. B. Fredersdorf et M. Goldstein, Notre avenir (1945), Nous continuons (1946), 11 h ; Hej Rupl *(1934), de M. Fric, 14 h ; les Jumeaux* de Brighton (1936), de C. Heymann, 16 h ; Tevye le laitier (1939), de M. *Schwartz, 18 h ; le Bonheur juif* (1925), d'A. Granovsky, 21 h.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

SAMEDI

Cinémémoire : le Capitaine Fracasse (1942), d'Abel Gance, 17 h ; le Général du Diable (1955), de Helmut Kaütner, *19 h 30 ; la Taverne de la Jamaïque* (1939), d'Alfred Hitchcock, 21 h 30.

DIMANCHE

Cinémémoire : Charles mort ou vif (1969), d'Alain Tanner, 17 h ; les Petites Marguerites (1966), de Vera Chytilova, 19 h 30 ; More (1969), de Barbet Schroeder, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma coréen : le Ticket (1986, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'aek, 14 h 30 ; *le Manifeste des fous (1983, v.o.* s.t.f.), de Yi Changho, 17 h 30 : Hwang Chini (1986, v.o. s.t.f.), de Pae *Ch'angho, 20 h 30.*

DIMANCHE

Le Cinéma coréen : le Mûrier (1985, v.o. s.t.f.), de Yi Tuyong, 14 h 30 ; le Cocher (1961, v.o. s.t.f.), de Kang Taejin, 17 h 30 ; le Combat de Kim (1992, v.o. s.t.f.), de Kim Yongbin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Montmartre - Pigalle, seconde partie : Music-hall : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Cette sacrée gamine (1955) de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Eclair journal, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 16 h 30 : Bande annonce : Divine (1975) de D. Delouche, Un soir au music-hall (1956) d'Henri Decoin, 18 h 30 ; Actualités *Gaumont, Moulin rouge* (1953) de John Huston, 20 h 30.

DIMANCHE

Montmartre - Pigalle, seconde partie : le Quotidien : les Mauvaises *Fréquentations (1966) de Jean Eus*tache, Que fait-on ce dimanche? (1978) de Lotfi Essid, 14 h 30 ; François Truffaut *(1991) de Laurent* Chartin et Thierry Deshayes, Baisers volés (1968) de François Truffaut, 16 h 30 ; Sheila chante Petite Fille de Français moyens (1968) de E. Matalon, l'Impossible *Monsieur Pipelet (1955)* d'André Hunebelle, 18 h 30 ; Un sale quart d'heure pour l'art (1990) d'Eric Bitoun, la Vie à l'envers (1964) d'Alain Jessua, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er* (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6• (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand *Pavois, 15• (45-54-46-85)*.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; *36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85).

AU NORD DE L'HIVER (Fr.) : Gaumont *Hautefeuille, 6• (36-68-75-55)*.

L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) *; Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• *(45-54-46-85)* ; Saint-Lambert, *15•* (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

CLIFFHANGER (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8• *(36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8•* (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• *(43-20-32-20) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07)* ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

DENIS LA MALICE *(A., v.f.) : Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DRACULA *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg,* 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5• (45-87-18-09) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Studio 28, 18• *(46-06-36-07)*.

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; *36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5•* (45-87-18-09) ; George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14• *(43-21-41-01) ; Grand Pavois,* 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA FIRME *(A., v.o.)* : Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; *36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14•* (43-20-32-20).

LA FRONTERA (Chil., v.o.) : Latina, 4• *(42-78-47-86)*.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; *36-65-70-67)* ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

GARÇON D'HONNEUR (A.-Taïwanais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; *Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14)* ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

GERMINAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• *(36-68-75-55)* ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI (Helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; *Epée de Bois, 5• (43-37-57-47)*.

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6• *(45-44-57-34)*.

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; *Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23)* ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• *(36-68-75-55)* ; George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12• *(43-43-01-59 ; 36-65-70-84)* ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; *Les Montparnos, 14•* (36-65-70-42) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; *Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18• *(36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20•* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé *Wepler, 18• (36-68-20-22)* ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LATCHO DROM *(Fr., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5• *(43-54-51-60)* ; *UGC Triomphe*, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; v.f. : Les *Montparnos, 14• (36-65-70-42)*.

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

MAZEPPA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

MEDITERRANEO *(It., v.o.) : Cinoches,* 6• (46-33-10-82).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN *(A., v.o.) : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet *Médicis salle Louis-Jouvet*, 5• (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC *Rotonde, 6• (45-74-94-94 ;* 36-65-70-73) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC *Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 ;* 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14-*Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les* Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13• *(47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13•* (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC* Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• *(43-87-35-43 ;* 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• *(36-68-75-55) ; UGC* Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA NAISSANCE DE L'AMOUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE NOMBRIL DU MONDE (Fr.) : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 *Juillet Odéon, 6•* (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8• *(45-62-20-40 ; 36-65-70-81)* ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12• *(43-43-01-59 ; 36-65-70-84)* ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; *Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont* Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• *(46-36-10-96 ;* 36-65-71-44).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

L'OMBRE DU DOUTE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des* Ursulines, 5• (43-26-19-09).

PAS D'AMOUR SANS AMOUR (Fr.) : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont *Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Sept* Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

RAINING STONES *(Brit., v.o.)* : Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts* I, 6• (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55).

RESERVOIR DOGS *(A., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15• *(45-54-46-85)*.

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; *Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68)*.

RUPTURES (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

SAILOR ET LULA (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LE SAINT DE MANHATTAN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5• (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5• (43-54-42-34).

SLIVER *(A., v.o.)* : George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

SNAKE EYES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(36-68-75-55) ; Gaumont* Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• *(36-68-75-55)*.

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., *v.o.)* : *Gaumont Opéra*, 2• (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; *36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade,* 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; 14-Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55).

TINA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• *(45-87-18-09) ; George-V, 8•* (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Miramar, 14• (36-65-70-39).

LES TORTUES NINJA 3 *(A., v.f.)* : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

TROIS COULEURS-BLEU *(Fr.-Helvético-Pol.)* : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14-Juillet Odéon, 6• *(43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade,* 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9• *(36-68-75-55) ; 14-Juillet Bastille, 11•* (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, *14• (36-68-75-55) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

TRUE ROMANCE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George-V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14-Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• *(45-61-94-95 ; 36-65-70-45)* ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; *Pathé Clichy*, 18• (36-68-20-22).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Stu*dio des Ursulines, 5• (43-26-19-09)*.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; *36-65-70-76) ; Studio 28, 18•* (46-06-36-07).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE VOYAGE (Arg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AGENT X 27 (A., v.o.) : *Le Champo* - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60) 22 h 10.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 19 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h 30.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

BLUE VELVET *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 05.

BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, *3•* (42-71-52-36) 0 h 25.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 30.

CERCLE DE FEU *(A.) : La Géode,* 19• (36-68-29-30) 17 h, 20 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

CHRONOS (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 21 h.

DANDY (All., v.o.) : Accatone, 5• *(46-33-86-86) 21 h 30*.

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 16 h, 18 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

FAUX-SEMBLANTS (Can., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 15.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 18 h 30.

***HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL* KILLER** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 20.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 19 h.

INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉ*LAND* *(A., v.f.) : Saint-Lambert, 15•* (45-32-91-68) 17 h.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) 16 h, 18 h, 20 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : *Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h.*

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 30.

MÉTISSE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h 10.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, *5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.*

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 23 h 30.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h, 20 h 45.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h 40.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : *Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09)* 16 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14• *(45-43-41-63)* 21 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h 45.

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h 50.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Avec le rachat de Hertie par Karstadt

Naissance d'un géant dans la distribution allemande

Grand mariage dans la distribution allemande : le numéro un, Karstadt AG, rachète le numéro trois, Hertie GmbH, donnant naissance à un groupe pesant 27 milliards de deutschemarks (près de 95 milliards de francs).

La nouvelle fera sensation dans la distribution française, qui a toujours eu peur de ses concurrents d'outre-Rhin : Karstadt AG, numéro un du secteur, rachète le numéro trois, Hertie GmbH, qui, en échange, va acquérir 25 % du capital de Karstadt. Ce mariage donnera naissance à un groupe pesant plus de 27 milliards de deutschemarks, soit la bagatelle de 95 milliards de francs. Le groupe ainsi formé prend une nette longueur d'avance sur la deuxième chaîne de grands magasins, Kaufhof (filiale du suisse Metro), qui réalise une vingtaine de milliards de deutschemarks.

Le capital de Hertie était détenu jusqu'ici à 97,5 % par la fondation d'utilité publique Hertie, à 0,5 % par la fondation Hertie et à 2 % par les héritiers du fondateur Georg Karg. Lors d'une conférence de presse, vendredi 12 novembre, la direction du groupe a indiqué que l'ensemble des propriétaires détiendront désormais *« un peu plus de 25 % »* de Karstadt, soit la moitié du capital détenu jusqu'à présent par la Commerzbank et la Deutsche Bank. La fondation Hertie, qui fusionnera avec la *fondation d'utilité publique*, poursuivra ses activités, notamment dans le domaine de la recherche sur la sclérose en plaque a-t-il été précisé.

Le groupe Karstadt a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 20,5 milliards de deutschemarks pour un bénéfice de 224 millions. Il emploie 77 500 personnes. La maison mère détient 164 magasins, situés en général en centre-ville, et des filiales comme Neckermann-Versand (vente par correspondance) et NUR Touristic GmbH (tourisme). Hertie, pour sa part, emploie 34 000 personnes et pèse 7 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires. Son bénéfice était en 1992 de 34 millions de deutschemarks. Le groupe détient des intérêts dans des chaînes spécialisées en électroménager et en habillement.

Karstadt n'a pas indiqué le montant de l'opération, estimée néanmoins par les analystes à 2,7 milliards de deutschemarks. Les deux groupes devraient conserver leurs marques mais des synergies seront développées dans le domaine des achats et de la logistique. Le président du directoire de Karstadt, Walter Deuss, ne s'est pas prononcé sur d'éventuelles *réductions d'effectifs* au siège social d'Hertie.

L'accord doit encore recevoir le feu vert de l'Office allemand des cartels. Celui-ci dispose de quatre mois pour se prononcer. M. Deuss a indiqué *« ne pas s'attendre à un refus des autorités »*. La semaine dernière, Dieter Wolf, *président de l'Office des* cartels, avait déclaré que ce mariage ne se ferait pas forcément au *détriment* des consommateurs.

Depuis le rachat, l'an passé, du groupe Asko par le géant suisse Metro (60 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires), les observateurs s'attendaient à un nouveau rapprochement dans la distribution allemande.

F. V.

Le partage du travail à la mode japonaise

Le Livre blanc annuel sur les conditions de vie adopté vendredi 12 novembre en conseil des ministres par le gouvernement exhorte les Japonais à *« réduire leur temps de travail »* afin de mieux se consacrer à *« leur vie personnelle »*. Ce rapport, rédigé par l'Agence de planification économique (EPA), salue le ralentissement de l'activité et se veut conçu comme *« une ordonnance pour aider ceux qui sont uniquement intéressés par leur travail à éviter de devenir des carpettes une fois rentrés à la maison ou lors de leur retraite »*.

A y regarder de plus près, cette invitation à rechercher l'enrichissement spirituel plutôt que la performance économique apparaît comme un moyen – probablement transitoire – permettant de préserver l'équilibre social du pays en période de récession. En l'occurrence, il s'agit d'abord de justifier la réduction des heures supplémentaires dans les entreprises, premier mode d'ajustement au Japon, avec le retrait des femmes du marché du travail, lorsque le ralentissement de l'activité se fait sentir. Une façon très japonaise de partager le travail pour éviter les licenciements...

CHEMINS DE FER ALLEMANDS : accord financier entre le gouvernement allemand et les Lander. – L'Etat fédéral et les seize Lander allemands sont parvenus, vendredi 12 novembre, à *« une percée décisive »* sur la réforme des chemins de fer, a annoncé le ministre des transports Matthias Wissmann après trois heures de négociations sous *la direction du* chancelier Helmut Kohl. Les sociétés de chemin de fer ouest-allemande (Bundesbahn) et est-allemande (Reichsbahn) doivent se fondre le 1er janvier 1994 dans une seule société par actions. Les lignes de proximité, non rentables, seront transférées aux autorités régionales et communales à partir de 1995. L'accord concerne la part de financement de l'Etat dans le transport de proximité de passagers, lorsqu'il sera régionalisé. – *(AFP.)*

SEAT : rejet du nouveau plan de restructuration. – Les syndicats de Seat, filiale espagnole du constructeur automobile Volkswagen, qui avaient rejeté le 23 octobre un premier plan de restructuration, ont dit non, jeudi 11 novembre, aux nouvelles propositions de la direction prévoyant 7 600 suppressions d'emplois au *lieu des 9 000* initialement envisagées. L'Union générale des travailleurs, proche des socialistes, et les Commissions ouvrières, proches des communistes, ont annoncé un mot d'ordre de grève de 24 heures pour le 17 novembre. A la mi-septembre, Seat avait annoncé des pertes de 100 milliards de pesetas (4,3 milliards de francs) pour 1993.

Conséquence d'une récession prolongée

Le budget helvétique sera lourdement déficitaire

BERNE

de notre correspondant

Présentant ses prévisions, le ministre suisse des finances, Otto Stich, n'a pas dissimulé *« la gravité de la situation »* pour un pays longtemps habitué à des comptes équilibrés, voire excédentaires. L'accumulation des déficits *« politiquement et économiquement inacceptables »*, a-t-il indiqué, le 21 octobre, *« risque de conduire à une perte de confiance de l'étranger dans la solidité des institutions et de l'économie suisses »*.

C'est à partir de 1990 que les finances fédérales ont commencé à se détériorer d'année en année. Le déficit des comptes de l'Etat, qui s'était déjà élevé à quelque 3 milliards de francs suisses en 1992, pourrait atteindre 7 milliards (28 milliards de francs français) dès cette année, a annoncé le ministre des finances, alors que le budget de 1993 ne prévoyait un solde négatif que de 3 milliards. Ces déficits cumulés auront pour effet d'aggraver considérablement la dette de la Confédération.

Selon M. Stich, celle-ci passera de 55 milliards de francs suisses à fin 1992 à 75 milliards à fin 1994 et pourrait même dépasser 100 milliards vers 1997. Le budget de 1994 se caractérise par une forte augmentation des dépenses, qui atteindront 43,3 milliards de francs suisses, soit 8,9 % de plus que dans le budget de 1993.

Cette croissance est nettement supérieure à celle de l'économie puisque l'accroissement escompté du produit intérieur brut pour l'an prochain est de 3,5 %. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement imputables à des facteurs conjoncturels, notamment la mise en place de mesures de relance et le financement de la prévoyance sociale, la Suisse connaissant désormais un taux de chômage exceptionnel pour elle de 5 %.

Le déficit budgétaire est encore accentué par un net déclin des recettes fiscales. Dans l'ensemble, les rentrées escomptées devraient diminuer de 1,3 % par rapport à l'année en cours. Jugeant cette évolution *« fort préoccupante »*, M. Stich table à la fois sur de nouvelles mesures d'assainissement et l'introduction d'une TVA de 6,5 % pour tenter de limiter les dégâts.

Le gouvernement espère que le corps électoral tiendra compte de ces circonstances exceptionnelles et acceptera enfin, lors d'un référendum le 28 novembre, le principe de la TVA, qui devrait contribuer à ramener les déficits budgétaires à 5 ou 6 milliards de francs suisses par an.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SOCIAL

Pour défendre leur régime de retraite complémentaire

Trois syndicats appellent à la grève les personnels de la Sécurité sociale

Les fédérations CGT, FO et CFTC des personnels des organismes sociaux ont appelé les 260 000 agents actifs et retraités de la Sécurité sociale à se mettre en grève, lundi 15 novembre, pour protester contre l'intégration de leur régime particulier de retraite complémentaire au régime général interprofessionnel de l'AGIRC-ARRCO. Les modalités de cette intégration devaient être le même jour présentées aux représentants du personnel.

Les gestionnaires patronaux et syndicaux des personnels de la Sécurité sociale, réunis au sein de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), n'avaient pas le choix. Compte tenu du déficit de la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel des organismes sociaux et similaires (CPPOSS) – qui, au 31 décembre, s'élèvera au total à 790 millions de francs pour 3,5 milliards de francs de prestations servies – et de la dégradation prévisible du rapport entre actifs et retraités au sein de ce régime, le conseil d'administration de l'UCANSS s'est, le 16 juillet, officiellement prononcé, par 21 voix contre 5 (CGT, FO), en faveur d'une intégration, au 1er janvier 1994, de ce régime particulier aux régimes généraux de retraite complémentaire de l'ARRCO et de l'AGIRC (*le Monde* daté 1er et 2 août).

Restait à négocier avec les représentants du personnel les modalités de cette intégration qui entraîne une modification de la convention collective régissant ces personnels. Finalement ouvertes le 25 octobre, ces discussions devaient déboucher, le 15 novembre, sur la présentation par Hubert Maigrat, président (CNPF) de l'UCANSS, d'un protocole d'accord portant tout à la fois sur le mode de financement de cette intégration, dont le coût a été évalué à 29,2 milliards de francs pour le seul maintien des droits garantis par l'ARRCO et l'AGIRC (1), sur la création d'un régime différentiel relatif au maintien des avantages supplémentaires qui auront été acquis au 31 décembre (2) et sur la mise en place d'un régime spécifique de prévoyance.

« Profonde injustice »

Du côté des syndicats, la CGT, FO et la CFTC ont d'ores et déjà récusé le principe même de cette intégration, qui va, selon elles, se traduire par *« une baisse des pensions des retraités et l'abandon des avantages particuliers du régime actuel »*. Favorable, pour sa part, à l'intégration, la CFDT s'inquiète toutefois de la future répartition des sacrifices entre les agents d'exécution et les cadres.

Si la quasi-totalité des personnels rémunérés en dessous du plafond de la Sécurité sociale devraient bénéficier au sein de l'ARRCO d'un niveau de cotisation et de retraite sensiblement équivalent à ceux de la CPPOSS, tel n'est pas le cas des cadres qui, pour maintenir leurs avantages, devraient en théorie voir leur cotisation (patronale et salariale) progresser de 13,2 à 33 % en 25 ans ! Or, dans le régime de la CPPOSS, les avantages des cadres sont, pour partie, financés par les cotisations des agents d'exécution : une situation de *« profonde injustice »*, que la CFDT ne souhaite pas voir péréniser dans le nouveau système.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) 18 milliards de francs au titre du maintien des droits des personnels non cadres au sein de l'ARRCO, 9 milliards de francs pour ceux des cadres au sein de l'AGIRC et 2,2 milliards représentant une année pleine de cotisation.

(2) Pour 37,5 années de présence, la retraite est calculée sur la base de 75 % du dernier traitement, primes comprises.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Umberto Agnelli va quitter Fiat pour l'IFI

Longtemps présenté comme le successeur de son frère Giovanni à la *tête* de Fiat, Umberto Agnelli va abandonner son poste de vice-président du constructeur automobile pour diriger le holding financier familial, l'IFI, qui chapeaute notamment Fiat Auto et l'IFIL (activités agro-alimentaires notamment). Révélé par l'hebdomadaire *Panorama*, cette annonce devrait être confirmée officiellement, lundi 15 novembre, par le conseil d'administration du groupe automobile. *Umberto Agnelli sera remplacé* au sein de Fiat par Gianluigi Gabetti, actuel directeur général d'IFI. Son départ coïncide avec l'entrée de deux nouveaux membres au conseil d'administration, les représentants de la banque Mediobanca et de la compagnie d'assurances Generali, qui siégeront désormais aux côtés de Pierre Suard (Alcatel) et Ulrich Weiss (Deutsche Bank). En difficulté, Fiat avait annoncé en septembre que Giovanni Agnelli resterait aux commandes jusqu'en 1996, alors que son départ était programmé pour juin prochain.

BTP

Les plus de quarante-cinq ans meurent davantage sur les chantiers

Sur les 273 accidents mortels survenus en 1992 dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, près de la moitié d'entre eux (42,9 %) ont concerné des salariés âgés de plus de quarante-cinq ans alors que ceux-ci ne représentent que 27,9 % des salariés de la profession, selon les résultats de l'étude diffusée, *le 8 novembre, par la* Caisse nationale de l'assurance-maladie. 6,6 % des victimes étaient des salariés intérimaires qui ne représentent que 3,3 % des effectifs. Enfin 51 % des accidents sont intervenus dans des établissements de 20 à 299 salariés qui n'emploient que 40,6 % de la *main d'œuvre*. 31,1 % des décès sont dûs à des chutes, 14,9 % à des véhicules divers, 13,5 % à des éboulements, 9,5 % à des engins de terrassement et 6,9 % à des électrocutions.

CROISSANCE

Jacques Delors plaide pour une baisse des taux

« Une baisse des taux d'intérêt en complément d'un accroissement des investissements publics conditionne la croissance et permettra de lutter contre le chômage », a déclaré, vendredi 12 novembre à Francfort, Jacques Delors. Le président de la Commission a écarté une baisse des salaires pour permettre de redonner du travail aux 20 millions de chômeurs, dont 32 % de jeunes, que compte l'Union européenne. *« D'autres pays, la Chine, la Thaïlande seront toujours meilleur marché que nous »*, a-t-il affirmé. La solution passe, selon lui, par une *« stratégie offensive »* avec une intensification des efforts de recherche et des découvertes qui se *« traduisent plus rapidement en innovations »*. Il convient d'encourager la formation permanente des travailleurs, de consolider le marché unique européen et de réaliser la monnaie unique pour éviter les dévaluations compétitives entre Etats-membres, a indiqué Jacques Delors. Le 22 novembre, la Commission présentera aux Douze ses orientations économiques pour le reste de la décennie, *conformément au traité de* Maastricht. Et les chefs d'État et de gouvernement examineront, lors du conseil européen de décembre, le Livre blanc sur la croissance et l'emploi.

NOMINATIONS

Un nouveau directeur pour le port de Rouen

René Genevois, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé au conseil des ministres du 10 novembre directeur du port autonome de Rouen.

[Né le 9 décembre 1946 à Autun (Saône-et-Loire), René Genevois est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. Il a commencé sa carrière dans le secteur des voies navigables, en 1971 à Lille. De 1975 à 1981 il occupe la fonction de directeur des accès au port autonome de Rouen. De 1981 à 1987, toujours à Rouen il est directeur de l'exploitation et du développement. Il vient ensuite à Paris au ministère de la mer comme directeur adjoint des ports et de la navigation maritimes, s'occupant notamment des questions économiques, budgétaires et financières. Il était, depuis janvier 1988, secrétaire général du Conseil national des Communautés portuaires que préside Jacques Dupuydauby.]

SOCIAL

Cent dix suppressions d'emplois chez Rivoire et Carret-Lustucru

La direction de Rivoire et Carret-Lustucru (RCL) a annoncé au comité d'entreprise la suppression de 110 emplois sur l'ensemble de ses sites, a indiqué, vendredi 12 novembre, la section CGT de *Chiry-Ourscamps* (Oise). Le groupe, qui a son siège à Marseille et des usines à Chiry-Ourscamps, près de Compiègne, à Marseille et à Arles, emploie 880 personnes, dont 240 dans l'Oise. La direction affirme que le nombre des licenciements *« secs »* sera très limité. Elle justifie ces mesures par une baisse des marchés et de la consommation. Une convention FNE devrait être conclue et 65 emplois au moins pourront faire l'objet de reclassements internes. Le maintien de postes de travail à temps partiel et la réintégration de certaines tâches sous-traitées sont également envisagés.

TABAC

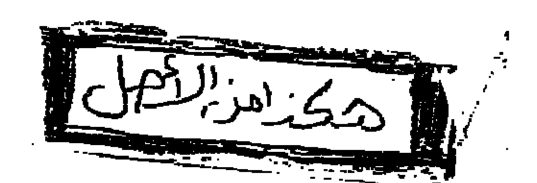
Reynolds et Philip Morris relèvent les prix de leurs cigarettes aux Etats-Unis

« La guerre du tabac » aux Etats-Unis, déclenchée aux premiers jours d'avril, s'achèverait-elle ? Sept mois après avoir fortement baissé le prix de ses cigarettes, Philip Morris, le premier groupe américain de tabac, a décidé, vendredi 12 novembre, de s'aligner sur la décision prise trois jours auparavant par son principal concurrent, RJR Reynolds (Winston, Camel). Les prix de gros de toutes ses cigarettes seront relevés de 4 cents par paquet sur le marché américain. Au printemps, Philip Morris avait surpris en diminuant de 40 cents par paquet (– 20 %) le tarif de sa marque vedette, Marlboro, qui perdait du terrain sur les cigarettes bon marché (*le Monde* du 6 avril). Cette offensive s'était étendue à l'ensemble des marques et avait permis de ramener de 39 % à 35 % la part des cigarettes bon marché. Mais elle a écorné sérieusement les résultats. Ainsi, pour Philip Morris, le manque à gagner serait de 2 milliards de dollars, soit 40 % de chute pour son bénéfice d'exploitation de cette année.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ **Ventes de détail : + 1,5 % en octobre.** – Les ventes de détail ont augmenté de 1,5 % en octobre par rapport à septembre, soit la plus forte hausse depuis six mois. Ce chiffre a été obtenu grâce au bond de 3,6 % des ventes de voitures. A l'exclusion de l'automobile, les ventes ont progressé de 0,9 %. Sur un an (octobre 1992-octobre 1993), les ventes de détail ont enregistré une hausse de 6,2 %.



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 8 AU 12 NOVEMBRE 1993

PARIS

Mickey dans les turbulences

INDICE CAC 40

+0,76 %

«Si Euro Disney m'était compté...» L'ampleur des pertes du parc d'attractions de Marne-la-Vallée restera sans nul doute l'événement dominant de cette brève semaine de quatre séances entrecoupée par les fêtes de l'Armistice de 1918. Après la sévère correction des premiers jours de novembre (– 4,63 %), ces quelques séances ont permis au marché de se stabiliser, l'indice CAC 40 s'appréciant de 0,76 % et se maintenant à 2 096,85 points.

Le fil de la semaine illustre à lui seul l'état d'esprit des intervenants : méfiance lundi *(+ 0,18 %), après la secousse* des jours précédents; regain de confiance le lendemain *(+ 1,35 %) ; audace tempérée* mercredi (– 1,21 %) et nouvelle esquisse de hausse vendredi *(+ 0,46 %).* Après *avoir culminé* à 2 231,86 points le 26 octobre et enregistré une progression de 20 % depuis le début de l'année, le CAC 40 a vu fondre ses gains en l'espace de trois semaines. La hausse depuis janvier n'est plus aujourd'hui que de 12,8 %.

*L'indice CAC 40 redescendra-*t-il sous le seuil des 2 000 points ? La question est *revenue souvent cette semaine,* mais beaucoup d'analystes espèrent que la bonne tenue de *Wall Street aura des effets posi-*tifs sur la Bourse française. Selon les différents cabinets *d'études, les niveaux d'équilibre* du marché français se situent aux alentours de 2 000-2 100 points. *Dans les six prochains* mois, si les signes de reprise économique apparaissent, le *baromètre de la place pourrait* avoisiner les 2 400 points, ce qui représente une progression potentielle de 15 %.

Dans ce contexte, la semaine *a été dominée par* les turbulences qui ont secoué Euro Disney après l'annonce mercredi *d'une perte de 5,3 milliards* de francs, représentant l'équivalent de son chiffre d'affaires. La cota*tion du titre était un moment* suspendue, tant l'agitation était forte. L'action perdait finalement 13 % tombant à 38 francs pour trois millions de titre échangés. La trêve de jeudi 11 novembre n'a pas suffi à calmer les esprits. Vendredi, la nouvelle dépression était encore plus importante (– 14,5 % avec 4,9 millions de titres échangés). Euro Disney a terminé la semaine à 32,50 francs, son plus bas niveau de l'année, alors que Mickey et Picsou étaient entrés en fanfare en Bourse voici quatre ans à... 72 francs. Et qui se souvient du plus haut de 165 francs, atteint en mars 1992, un mois avant l'ouverture *du parc ? Depuis le début de* l'année, Euro Disney a le triste privilège d'être la valeur ayant le plus chuté sur le marché à règlement mensuel (– 49,1 %). Si Walt Disney Company, qui *détient 49 % des parts* d'Euro Disney, s'est donné jusqu'au printemps pour parvenir à une *réorganisation* financière, les banques sont plus pressées et souhaiteraient arrêter un plan de *financement avant* la fin de l'année.

Fin d'une bataille

En France, deux pools bancaires, l'un dirigé par la BNP et l'autre par Indosuez, ont prêté jusqu'à concurrence de 10 milliards de francs. De son côté, la Commission des opérations de Bourse (COB) révélait, vendredi, qu'elle étudiait la manière dont ont été diffusés les résultats d'Euro Disney en Bourse le 10 novembre en début d'après-midi. Cette surveillance est qualifiée d'habituelle et s'effectue lorsqu'une nouvelle n'est pas conforme aux prévisions.

Mercredi, parmi les autres plus fortes baisses figurait Eridania Béghin-Say (– 3,4 %). Le groupe agro-alimentaire, filiale de Ferruzzi, pâtit d'une rumeur faisant état de la constitution d'une provision importante concernant sa participation de 6,5 % dans la SCI Société centrale d'investissement, que dirige Jean-Marc Vernes.

Au chapitre des privatisations, les investisseurs attendent de connaître le prix de vente des actions Rhône-Poulenc actuellement en cours de pré-placement. *L'annonce pourrait être* faite au début de la semaine. Certaines rumeurs évoquaient un prix de cession unitaire aux alentours de 145 francs, proche du cours actuel, tandis que d'autres mentionnent toujours le prix attrayant de 130 francs, inférieur de 13 % à celui coté en Bourse.

Sur le front des OPA, la bataille engagée durant l'été autour de Sucrerie raffinerie de Châlons-sur-Saône s'achève. L'offre lancée par la Générale sucrière et la Sucrerie de Corbeil-en-Gâtinais, regroupées au *sein d'Ufise, est en passe de* gagner. Après quatre mois de résistance active, le président Albert Balland et le conseil d'administration de la société convoitée ont finalement renoncé à s'opposer aux repreneurs. Dans une lettre aux actionnaires, *M. Balland précise que «le conseil d'administration ne les incite plus à ne pas apporter leurs titres à l'offre ainsi faite».* Lancée entre le 12 juillet et le 9 août, cette offre est prorogée jusqu'au 15 novembre au prix de 3 025 francs l'action, ce qui *valorise cette entreprise* à 545 millions de francs. Après la bataille boursière, place à la campagne betteravière !

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	12-11-93	Diff.
Bongrain	3 075	+ 85
BSN	850	– 2
Eridania Béghin	825	– 24
Fromageries Bel	5 000	+ 36
LVMH	3 532	– 42
Pernod-Ricard	399,90	– 7
Rémy-Cointreau	207,8	+ 0,80
Saint-Louis	1 385	+ 25

Assurances

	12-11-93	Diff.
AGF	705	– 15
AXA	1 485	+ 14
GAN	532	– 6
Groupe Victoire	NC	
SCOR SA	600	– 22
UAP	628	– 2

Bâtiment et matériaux

	12-11-93	Diff.
Bouygues	655	– 1
Ciments français	320	+ 10
Colas	995	+ 5
Eurotunnel	39,40	– 0,95
Eiffage	1 130	+ 30
GTM Entrepose	489,50	+ 2,50
Imétal	527	– 14
Immob. Phénix	122,10	– 0,90
Jean Lefebvre	1 227	+ 27
Lafarge-Coppée	421,50	– 1
Poliet	345	– 1
Saint-Gobain	539	+ 4
SGE	245,20	+ 5,70
Spie-Batignolles	371	+ 8

Chimie

	12-11-93	Diff.
Air liquide (L')	792	+ 22
ELF Sanofi	933	+ 1
Gascogne	400	+ 25
Institut Mérieux	2 290	+ 10
Michelin	181,70	+ 10,70
Plastic Omnium	656	– 3
Rhône-Poulenc A.	150,10	+ 1,90
Rhône-Poulenc Cl.	175	+ 15
Roussel-Uclaf	688	+ 5
Synthélabo	228,90	+ 1,20

Consommation non alimentaire

	12-11-93	Diff.
BIC	1 210	– 4
Chargeurs	1 109	– 28
Christian Dior	318	– 6
Clarins	485	– 2
DMC	310,50	+ 2,50
EBF	634	– 11
Essilor Int.	886	+ 27
Groupe André	665	– 17
L'Oréal	1 183	+ 35
Moulinex	106,10	– 3,50
Salomon	1 805	– 7
SEB	471,50	– 1,50
Skis Rossignol	1 894	– 5
Sommer-Allibert	1 939	– 38
Zodiac	1 776	+ 46

Crédit et banques

	12-11-93	Diff.
Comp. bancaire	517	+ 11
BNP CI	277,10	inch.
Cetelem	1 159	+ 24
CPR	520	– 5
CDE	219	inch.
CCF	267	+ 1,90
CFF	1 085	– 18
CLF	464,30	+ 10,30
Créd. lyon. CI	725	– 5
Crédit national	628	– 17
Société générale	669	+ 6
SOVAC	1 576	– 25
UFB Locabail	386	+ 7
UIC	533	– 6
Via Banque	400	+ 4,90

Electricité et électronique

	12-11-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	754	+ 8
Alcatel-Câble	626	– 4
CSEE	533	+ 3
Intertechnique	NC	NC
Labinal	676	– 14
Legrand	4 769	+ 21
Matra Hachette	133	– 0,80
Radiotechnique	328	– 2
Sagem	2 485	– 5
Sextant Avionique	300	inch.
Thomson CSF	156	+ 5,50

Distribution

	12-11-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 300	– 7
Bon Marché	650	+ 5
Carrefour	3 502	– 26
Casino	170,20	– 2
Castorama Dubois	779	– 14
Compt. Modernes	1 571	– 9
Damart	4 799	– 151
Docks de France	656	+ 15
Gal. Lafayette	1 850	+ 9
Guilbert SA	1 420	+ 23
Guyenne Gasc.	1 770	+ 29
Pinault Pr.	821	– 5
Primagaz	884	– 30
Promodès	1 098	+ 18
Rexel (ex-CDME)	605	– 7
SCOA	10,30	– 0,70

Immobilier et foncier

	12-11-93	Diff.
CFI	NC	
GFC	498	+ 5
Lucia	NC	
Olipar	33,70	– 1
Rue Impériale	4 050	– 48
Sefimeg	519	+ 7
Silic	848	+ 35
Simco	591	+ 2
Sogeparc	838	+ 13
UIF	654	+ 16

Investissement et portefeuille

	12-11-93	Diff.
Arnault et Assoc.	250	– 10
Bolloré	337	– 19
Cerus	105,30	– 1,20
CGIP	1 187	– 41
Eurafrance	2 200	– 16
Gaz et Eaux	1 933	– 52
Lagardère MMB	135,50	– 2,50
Marine-Wendel	417	+ 0,80
Navigation mixte	1 043	+ 16
Nord-Est	152,10	+ 0,20
Origny-Desvroise	853	– 30
Parfinance	200,10	+ 0,10
Paribas	460,20	+ 1,70
Pinault	NC	–
SPEP	389,70	+ 13,30
Suez	331,90	– 1,30
Worms	292,90	– 7,30

Métallurgie, mécanique

	12-11-93	Diff.
CarnaudMetalbox	189,20	– 4,10
Dassault Aviation	495,10	– 21,90
De Dietrich	1 920	+ 30
Fives-Lille	444	+ 9
Legris Industrie	184	+ 3,90
Métaleurop	67,05	– 2,25
Pechiney CI	330	– 10
Pechiney Int.	203,40	+ 7,40
Peugeot SA	662	+ 2
Strafor, Facom	571	+ 4
Valeo	1 090	+ 31
Vallourec	202	– 1

Mines d'or, diamant

	12-11-93	Diff.
Anglo-American	208	+ 7
Buffelsfontein	72	+ 4
De Beers	116,80	– 0,20
Driefontein	73,40	+ 4,20
Gencor	10,10	– 4,10
Harmony	29,50	+ 0,20
Randfontein	52,20	– 1,40
Sainte-Helena	62,45	+ 0,80
Western Deep	247,10	+ 12,10

Pétrole

	12-11-93	Diff.
BP-France	111,10	– 2,90
Elf-Aquit.	431	– 5
Erap-Elf	371	– 19
Esso	986	+ 11
Géophysique	601	– 3
Total	319	+ 7,30

Sicomi ou ex-Sicomi

	12-11-93	Diff.
Bail Investis.	1 121	– 14
Genefim	350	+ 4,80
Immobail BTP	493	+ 8,50
Interbail	555	– 3
Klepierre	694	– 6
Locindus	1 026	– 1
Selectibanque	199,50	+ 7
Unibail	521	+ 7

Transports, loisirs, services

	12-11-93	Diff.
Accor	581	– 11
BIS	154	+ 15
Canal Plus	1 283	– 2
Cap Gemini	166,50	+ 5,50
CEP Comm.	403	– 3
Club Méditerranée	328	– 4,90
Dauphin Ota	252	+ 1
Génér. des eaux	2 586	– 64
Ecco	555	inch.
Euro Disney	32,35	– 12,45
Filipacchi Médias	745	– 21
Havas	461	+ 3
Lyonnaise-Dumez	514	+ 9
OGF	708	+ 23
Publicis	901	+ 51
Delmas Vieljeux	579	+ 19
SITA	751	– 9
Sligos	505	+ 1
Sodexho	1 007	+ 2
TF1	536	– 23

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-11-93	Diff.
9 % 1979	100,90	inch.
10,80 % 1979	103	– 0,10
EDF-GDF 3 %	5 690	inch.
CNB 5 000 F	100,33	inch.
CNB Par. 5 000 F	100,70	+ 0,60
CNB Suez 5 000 F	NC	
CNI 5 000 F	100,50	+ 0,17

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 711 870	1 274 957
Suez	2 424 475	801 345
BNP	2 778 710	789 492
ELF Aquitaine	1 796 780	777 037
Eaux Cie générale des	294 500	769 809
Société générale	906 820	600 888
Total	1 909 350	598 598
LVMH	165 775	587 264
L'Oréal	508 320	581 875
Axa	347 975	510 420
BSN	583 900	497 149
Saint-Gobain	920 240	491 534
Paribas	1 069 170	484 173
L'Air liquide	542 170	420 402

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC Manegix	+ 12	Euro Disney	– 21,1
Bis	+ 9,5	Casino Guich.	– 8,2
Rochette (La)	+ 6,2	Canal Plus	– 7,8
BHV	+ 5,8	Scoa	– 7,4
Gascogne	+ 5,4	Dynaction	– 6,8
Signaux Eq. El.	+ 3,6	Legrand Priv.	– 6,6
Ecco	+ 3,3	Lagardère	– 6,5
Sat	+ 3,2	Dassault Aviat.	– 6,3
Sefimeg	+ 2,7	Erap-ELF	– 6,2
Bongrain	+ 2,6	ELF Aquitaine	– 6,2
Eiffage	+ 2,6	CGIP	– 6,2
UFB Locabail	+ 2,5	Gr. de la Cité	– 5,9
Pechiney Intl	+ 2,4	LVMH	– 5,8
Cetelem	+ 2,4	Transp. Auto.	– 5,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5-11-93	8-11-93	9-11-93	10-11-93	11-11-93
RM	6 827 061	3 660 034	3 477 621	3 699 486	
Comptant R. et obl.	37 350 986	30 607 158	25 939 162	23 561 207	
Actions	360 752	257 235	343 621	244 267	
Total	44 538 799	34 524 427	29 760 404	27 504 960	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	8-11-93	9-11-93	10-11-93	11-11-93	12-11-93
Indice gén.	586,7	587,7	590,9		582,1
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 084,79	2 112,89	2 087,33		2 096,85

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 novembre 1993

Nombre de contrats : 125 916

COURS	ÉCHÉANCES		
	DÉCEMBRE 93	MARS 94	JUIN 94
Premier	123,32	127,32	126,74
Dernier	123,86	127,66	126,74

NEW-YORK

Embellie

INDICE DOW JONES

+ 1,12 %

Une hausse des ventes de détail en octobre plus forte que prévu a permis à Wall Street de terminer la semaine en nette hausse, malgré les incertitudes sur l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par la Chambre des *représentants.* L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 684,51 points, enregistrant en cinq séances une hausse de 41,08 points (+ 1,12 %).

Un bond de 1,5 % des ventes de détail (contre 1 % attendu par les experts), accompagné d'une baisse des taux d'intérêt à long terme, a encouragé les achats de *titres boursiers. Mais le vote de* l'ALENA, le 17 novembre, reste la principale source d'inquiétude pour les détenteurs de capitaux. L'administration ne dispose toujours pas de la majorité nécessaire à l'adoption de l'accord. Selon les investisseurs, un échec éventuel aurait des conséquences négatives sur la Bourse. D'autre part, la progression légèrement supérieure par rapport aux attentes de l'indice des prix de détail (0,4 %) en octobre a affaibli *momentanément* Wall Street.

Les investisseurs prêtent de plus en plus attention à la fermeté de l'économie et laissent à l'écart l'évolution du marché obligataire, moteur de leurs décisions au cours des derniers mois, selon les analystes. Les secteurs de la haute technologie, du tabac et de l'automobile, qui ont annoncé de bonnes ventes ou des hausses de prix, ont été les principaux responsables de la hausse du Dow Jones. En revanche, la poursuite de l'érosion des cours du pétrole a pesé sur les valeurs pétrolières.

Indice Dow Jones du 12 novembre : 3 684,51 (c. 3 643,43).

	Cours 5 nov.	Cours 12 nov.
Alcoa	68	69 1/4
ATT	56	57 1/2
Boeing	37 1/4	36 3/4
Chase Man. Bank	32 3/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	61 1/8	63 1/4
Exxon	64 1/4	63 5/8
Ford	60 7/8	62 1/4
General Electric	94 1/8	93 5/8
General Motors	48	51 3/8
Goodyear	43 1/4	42 1/4
IBM	49 3/4	52 1/4
ITT	90 5/8	91 3/4
Mobil Oil	78 1/4	78
Pfizer	63 3/8	64 1/4
Schlumberger	60 3/4	60 7/8
Texaco	65 3/8	65
UAL Corp. (ex-Allegis)	147 3/4	147 3/4
Union Carbide	20	20 1/4
United Tech.	61 3/4	64
Westinghouse	14	14 1/8
Xerox Corp	79 3/4	80 1/4

TOKYO

Toujours plus bas

INDICE NIKKEI

– 0,52 %

Les valeurs ont terminé la semaine *affaiblies* à la Bourse de Tokyo, après avoir récupéré une partie seulement de la forte baisse provoquée par l'inquiétude qu'inspire l'économie japonaise, selon les opérateurs. L'indice Nikkei a reculé de 96,91 points, soit 0,52 %, pour clôturer à 18 493,55 points, après avoir perdu 5,6 % la semaine précédente. Le volume moyen des transactions quotidiennes a progressé à 338,5 millions de titres contre 272,6 millions la semaine *précédente.*

Les analystes espèrent une reprise du marché avant la fin de l'année, à condition, soulignent-ils, que le Parlement adopte des réformes politiques et que l'impôt sur le revenu soit diminué d'au moins 5 000 milliards de yens.

Selon un spécialiste de National Securities Co. Ltd, *«le marché n'ira pas beaucoup plus bas (...), le Nikkei montera à 19 000 ou 20 000 yens d'ici à la fin de l'année si les réformes sont votées et si une réduction d'impôts est annoncée».*

Le Nikkei avait plongé de 499,45 points, mardi, deuxième plus forte baisse de l'année, sur des ventes d'arbitrage associées à la publication d'un diagnostic pessimiste sur l'économie par l'Agence de planification économique (EPA). Le lendemain, le baromètre boursier a continué à baisser, descendant temporairement sous la barre psychologique des *18 000 points* pour la première fois en 8 mois. Les valeurs ont regagné du terrain jeudi grâce à des achats à la baisse, selon les opérateurs.

Le Nikkei a confirmé ce mouvement vendredi, gagnant 335,03 points, grâce à la chasse aux *bonnes affaires pratiquée* par les sociétés de portefeuille tandis que les institutionnels achetaient de façon soutenue.

Indices du 12 novembre : Nikkei, 18 493,55 points (c. 18 590,46) ; Topix, 1 566,07 (c. 1 580,85).

	Cours 5 nov.	Cours 12 nov.
Ajinomoto	1 340	1 280
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 470	1 460
Fuji Bank	2 380	2 280
Honda Motors	1 540	1 520
Matsushita Electric	1 420	1 450
Mitsubishi Heavy	653	649
Sony Corp.	4 950	4 890
Toyota Motors	1 840	1 790

LONDRES

Prudente
+ 0,43 %

L'indice Footsie a très légèrement progressé, le marché privilégiant la prudence après la forte correction de la semaine précédente (– 2,69 %) et à l'approche de la présentation du budget, le 30 novembre. Il a gagné 0,43 %.

Les opérateurs ont été attentifs aux fluctuations de Wall Street et à ses réactions aux nombreux indicateurs américains publiés durant la semaine.

Le perdant était Euro Disney, qui a perdu 28 %, tombant à 370 pence après l'annonce de ses pertes.

Indices *«FT»* du 12 novembre : 100 valeurs, 3 099,1 (c. 3 085,6) ; 30 valeurs, 2 343,7 (c. 2 331,9) ; fonds d'Etat 102,74 (c. *102,26*) ; Mines d'or 249,6 (c. 235,8).

	Cours 5 nov.	Cours 12 nov.
Allied Lyons	5,51	5,49
BP	3,50	3,60
BTR	3,59	3,62
Cadbury	4,60	4,69
De Beers	13,18	13,60
Glaxo	6,66	6,57
GUS	5,27	5,35
ICI	7,06	6,83
Reuters	16,34	16,67
RTZ	6,64	6,40
Shell	7,13	7,03
Unilever	11,04	11

FRANCFORT

Morosité
+ 0,12 %

La Bourse de Francfort s'est, *tour à tour,* inquiétée de la hausse des taux sur le marché des capitaux américains avant de se concentrer sur les résultats de grands groupes allemands. L'indice DAX est demeuré quasi-stable (+ 0,12 %), clôturant vendredi à 2 015,01 *points. Les courtiers estiment que le* mouvement de consolidation entamé voici dix jours se poursuit. La banque WestLB estime, par ailleurs, que la récente évolution des taux d'intérêt américains pourrait susciter un regain de scepticisme quant à l'oppportunité de placements en actions. Hoechst a été le premier des trois grands groupes chimiques allemands à publier ses résultats. La société a annoncé une baisse de 40 % de son bénéfice consolidé imposable sur les neufs premiers mois.

Indice DAX du 12 novembre : 2 015,01 (c. 2 012,56).

	Cours 5 nov.	Cours 12 nov.
AEG	163	162,80
BASF	269,10	267,30
Bayer	313,50	319,80
Commerzbank	336	368,50
Deutschebank	820	827
Hoechst	274,20	269,70
Karstadt	597	616
Mannesman	339,70	358,40
Siemens	707,50	712,30
Volkswagen	389	396,50

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une réussite indéniable

L'emprunt de trois milliards de francs que vient de lancer à Paris un débiteur allemand de premier plan, la Depfa Bank, est une des opérations les plus intéressantes de ces dernières semaines. C'est une *réussite indéniable qui* montre bien l'importance prise par le compartiment français du marché international des capitaux. En outre, l'affaire est révélatrice de la situation financière de l'Allemagne et de la politique d'emprunt de ce pays.

Cette année, la République fédérale bénéficiera sur ce plan d'une conjoncture particulièrement favorable. La force du deutschemark, que les crises du système monétaire européen ont remise en évidence, et l'abaissement constant du niveau de l'intérêt ont attiré en foule les investisseurs étrangers vers le marché des fonds d'Etat allemands. Maintenant que les rendements sont bien tombés et que les chances de raffermissement du mark sont moins *évidentes* – notamment parce que les taux d'intérêt sont bas – le risque est grand que les étrangers délaissent peu à peu le marché allemand et se *détournent vers des placements* en d'autres monnaies qui leur paraîtront plus prometteurs.

Dans ces conditions, le rôle des investisseurs et des épargnants d'outre-Rhin sera crucial. C'est à eux que le Trésor public allemand devra s'adresser en premier lieu pour vendre ces fonds d'Etat qu'il lui faudra émettre pour des montants gigantesques. L'exercice sera rendu particulièrement difficile par les incertitudes de la situation économique.

Dès lors, il n'est guère surprenant que, l'un après l'autre, les grands établissements publics et les principales institutions financières du pays qui empruntent de façon récurrente se tournent vers le marché international des capitaux. La *concurrence sera rude* l'année prochaine sur le marché allemand *et il importe*, dès à présent, de se faire un nom sur l'euromarché en émettant des emprunts en devises.

La Depfa Bank est la plus grande banque hypothécaire d'Allemagne et, jamais auparavant, elle n'avait levé de fonds sur le marché du franc. Son emprunt, d'une durée de dix ans, est dirigé *conjointement par la Banque* nationale de Paris et la Société de banque suisse. Les investisseurs qui ont acquis les titres à leur prix initial sont assurés du rendement de 0,25 point de pourcentage de plus que les obligations du *Trésor français.*

Emprunts en dollars en préparation

Pour sa part, la République fédérale s'interdit de solliciter le marché international. Elle n'émet d'emprunts qu'en marks et ses dépendances directes, comme la poste et les *chemins* de fer, en font autant. Il en va de même pour les collectivités locales. Et rien ne permet actuellement d'envisager que cette discipline très sévère à laquelle s'astreignent les pouvoirs publics pourrait être *relâchée prochainement.*

Plutôt que de chercher à s'échapper du marché allemand *où ils sont confinés*, plusieurs de ces emprunteurs, la poste par exemple, certaines régions et certaines villes déploient des efforts considérables pour attirer les capitaux étrangers et cherchent à se conformer aux exigences des bailleurs de fonds. Certaines opérations ne voient le jour que sous la forme souhaitée par les investisseurs. *Ces emprunteurs font de* plus en plus appel aux services de grandes banques internationales, souvent américaines, et cela pourrait rapidement changer la physionomie du marché allemand tout entier.

L'emprunt de la Depfa Bank retient l'attention des spécialistes pour une autre raison, qui est d'ordre *technique. Son profil* est le même que celui d'une euro-émission de 300 millions de deutschemarks qui a été lancée parallèlement par un débiteur français, la Caisse centrale de crédit immobilier. Une banque d'origine américaine, Morgan Stanley, *en mettant* face à face les deux transactions, a permis à l'établissement français de disposer finalement de fonds en francs et à la banque allemande d'obtenir des ressources en deutschemarks. L'opération est à l'avantage des deux emprunteurs.

Sur le marché du dollar, on se prépare à une semaine animée. Plusieurs opérations de taille sont prévues pour ces prochains jours. Un établissement public espagnol figure au nombre des candidats. Instituto Nacional de Industrias s'apprête à lancer pour 500 millions de dollars d'obligations de cinq ans de durée. C'est une signature nouvelle dans ce compartiment. Le *rendement* des titres devrait dépasser d'un peu plus de 35 points de base celui des fonds d'Etat américains.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Vive résistance du franc

Aidé par la bonne tenue du dollar et la moins bonne tenue du mark, le franc français s'est maintenu au voisinage de son meilleur cours *depuis* la *crise monétaire de* la fin de juillet dernier : à Paris, la devise allemande a évolué entre 3,47 francs et 3,48 francs, terminant la semaine aux environs de 3,48 francs. Les rentrées de devises à la Banque de France s'effectuent toujours *aussi lentement* : environ 5 milliards de francs pour la semaine se terminant le 4 novembre, chiffre de même ordre que celui de la semaine précédente, ce *qui ramène à un peu plus de* 160 milliards de francs l'endettement de la Banque centrale, ses avoirs nets en devises n'étant négatifs que pour 19 milliards de francs.

Ailleurs, l'activité a été plus réduite, en raison de la commémo*ration du 11 novembre sur plusieurs* places et de l'absence de nombreux opérateurs. Après avoir fléchi à 1,6850 DM, sur l'annonce d'une baisse des prix de gros aux Etats-Unis, qui rend moins probable une reprise de l'inflation outre-*Atlantique, le dollar s'est vivement* raffermi vendredi après-midi sur une autre annonce, celle de la progression de 1,5 % des ventes de détail américaines, en octobre, avant de *revenir* à 1,69 DM, qui faisait suite à l'augmentation de 0,4 % des prix de détail pour le même mois, moins rassurante que la diminution des prix de gros.

A noter, vendredi 12 novembre, une forte hausse du yen vis-à-vis du dollar, dont le cours est revenu d'un coup de 108,35 yens à 106,40. Ce rebond est dû à une rumeur *suivant laquelle la Réserve fédérale* des Etats-Unis serait intervenue sur les marchés des changes pour freiner la baisse de la devise japonaise, assez forte depuis le mois de juillet, *époque à laquelle le dollar était* tombé à près de 100 yens. On sait que les Américains réclament depuis des années une hausse du yen de nature, selon eux, à juguler le gonflement inexorable de l'excédent commercial du Japon sur les *Etats-Unis, exprimé en dollars* dépréciés il est vrai, ce qui accroît le gonflement. La conséquence est que le cours du yen a remonté un peu à Paris, au-delà de 5,50 francs (pour 100 yens) : l'été dernier, il avait frôlé 6 francs, au ravissement des industriels français, notamment dans l'automobile.

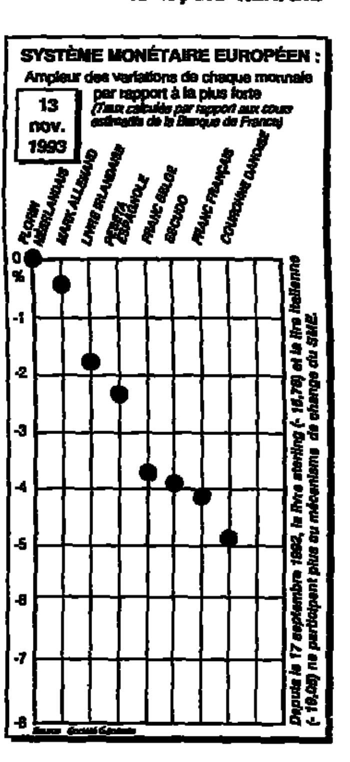
En Europe, la peseta espagnole s'est affaiblie à la suite de l'aggravation du chômage en Espagne (+ 3,8 % en octobre), qui pourrait conduire à une nouvelle diminution des taux d'intérêt au-delà des Pyrénées.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 NOVEMBRE
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4790	–	16,9233	66,4894	58,8685	2,7624	52,4384	0,00602
	1,4770	–	17,9899	66,4011	58,6338	2,7609	52,2739	0,00604
Paris	8,7394	5,9090	–	392,8856	347,8542	16,3232	309,8584	3,5575
	8,7438	5,9200	–	393,0943	347,1123	16,3446	309,4616	3,5738
Zurich	2,2244	1,5040	25,4527	–	88,5383	4,1547	78,8673	0,9055
	2,2244	1,5060	27,3932	–	88,3026	4,1579	78,7245	0,9091
Francfort	2,5124	1,6987	28,7477	112,9455	–	4,6925	89,0771	1,0227
	2,5190	1,7055	29,5334	113,2470	–	4,7087	89,1532	1,0296
Bruxelles	53,5398	36,20	6,1262	24,0691	21,3104	–	18,9827	2,1794
	53,4969	36,22	6,0947	24,0505	21,2372	–	18,9336	2,1865
Amsterdam	2,8205	1,9070	322,7200	1,2679	112,2623	5,2679	–	1,1481
	2,8255	1,9130	332,4079	1,2705	112,1665	5,2816	–	1,1548
Milan	2456,62	1661	281,0966	1104,3083	977,8066	45,8839	871,0016	–
	2446,65	1656,50	275,9918	1099,9336	971,2694	45,7344	865,9174	–
Tokyo	157,37	106,40	18,0064	70,7446	62,6361	2,9392	55,7944	0,0640
	160,03	108,35	21,5724	71,9455	63,5297	2,9914	56,6387	0,0654

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 novembre 1993, *5,55357 contre 5,4637748 F le vendredi 5 novembre 1993.*



MATIÈRES PREMIÈRES

Imprévisible cacao

Les cours mondiaux du cacao poursuivent leur difficile redressement : *ils étaient de* 8 000 francs la tonne cette semaine sur le marché londonien. Un niveau, certes, plus élevé que l'année dernière, mais pas assez *intéressant* encore au goût des producteurs, qui espèrent atteindre le palier de 10 000 francs la tonne. Réminiscence, sans doute, de périodes plus fastes : certes, le cacao a *connu*, ces dernières années, des moments de dépression, mais, entre *1977* et *1980*, il valait 20 000 francs la tonne en moyenne.

Pourquoi les prix du cacao ne sont-ils pas plus élevés ? La question se justifie dans un contexte *somme toute* favorable à cette matière première tropicale. Selon l'ICCO (Organisation internationale du cacao), le marché cacaoyer devrait enregistrer cette année son troisième déficit consécutif (100 000 tonnes environ) après sept années de surplus. Au cours de la campagne 1991-1992, c'est-à-dire entre octobre et septembre de l'année suivante, le déficit était déjà de *70 000 tonnes*. Deux pays africains ont pratiqué une politique drastique de réduction de l'offre : la Côte-d'Ivoire, avec une récolte de 33 000 tonnes en moins – elle ne s'élève plus qu'à 697 000 tonnes, – et le Cameroun, avec 8 000 tonnes de moins, soit une production qui devrait s'établir à seulement 92 000 *tonnes*. De sorte *que* la production mondiale dépasse à peine les deux millions de tonnes (2,32 millions de tonnes plus précisément). Le déficit aurait pu être plus important si le Ghana n'avait, au contraire, augmenté *ses volumes (qui devraient atteindre* 310 000 tonnes, soit 30 000 tonnes de plus que prévu), ainsi que l'Indonésie (220 000 tonnes, soit 5 000 tonnes supplémentaires) et la Malaisie (215 000 tonnes, soit également une augmentation de 5 000 tonnes).

Une fois encore, la Côte-d'Ivoire se retrouve relativement isolée dans son combat pour redresser les prix. Ce pays, on s'en souvient, avait décidé de retirer du marché sa récolte « intermédiaire » – qualifiée ainsi parce qu'il s'agit d'une deuxième récolte, inférieure en quantité (15 % de la cueillette globale) et *en qualité à la principale* –, ce qui ne constituait pas un mince sacrifice pour les producteurs. Comme à l'accoutumée, d'autres pays ont aussitôt occupé la place laissée libre par le premier exportateur mondial. Par ailleurs, les *autorités ivoiriennes avaient* décidé de réserver la collecte des produits *récoltés* aux seules coopératives ivoiriennes, alors que 70 % des approvisionnements étaient fournis par les « traitants libanais », mais ceux-ci étaient accusés de commettre quelques abus. Cette réforme a soulevé *tant de difficultés*, de retards de livraison en particulier, qu'elle a été « réaménagée », en d'autres termes, que la commercialisation du café et du cacao reprend le circuit habituel...

Une demande accrue

Comme le remarque Tardivat International, *société de négoce* et de café, dans sa lettre mensuelle : *« Les années 70 auront été celles de la montée en puissance de la Côte-d'Ivoire, les années 80 celles de la Malaisie, les années 90 pourraient être celles de l'Indonésie. »* Ce pays récolte vingt fois plus de cacao qu'il y a dix ans. Selon toute probabilité, en l'an 2000, les plantations de Java – qui datent de la colonisation hollandaise – permettront à cet État insulaire du Sud-Est asiatique d'accéder au deuxième rang sur l'échiquier mondial du cacao, bien avant le *Ghana* ou *le Brésil.*

Quels que soient les remous de l'offre mondiale, la demande, *curieusement, connaît une hausse* de 121 000 tonnes par rapport à l'année précédente. Elle devrait s'établir à 2,4 millions de tonnes. Et même les stocks font preuve *de bonne volonté puisqu'ils* déclinent pour ne plus représenter que six mois et demi de consommation (1,3 million de tonnes contre 1,5 million de tonnes à la fin de la saison dernière).

Devant pareil retournement de conjoncture, pourquoi les prix ne *remontent-ils pas davantage* ? Parce que le marché reste dans l'expectative. Bruxelles va-t-il accepter d'appeler « chocolat » un produit qui n'en est pas ?, se demandent les opérateurs. Si la Commission opte pour l'affirma*tive, si le projet de directive* européenne se concrétise (*le Monde* du 12 novembre), tous les pays européens pourraient, à l'exemple de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande, incorporer 5 % de matières grasses végétales (huile de palme, dérivés du soja) en lieu et place du cacao tout en conservant l'appellation. Les opérateurs savent pertinemment la portée d'une telle *décision* : la *consommation* mondiale diminuerait automatiquement de *200 000* tonnes au moins. Quoique moins appréciées, ces graisses végétales produites en Asie valent dix fois moins cher que le beurre de cacao.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 12-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 666 (– 9) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 076 (+ 9) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 592 (– 183) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	275,5 (– 12,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 220 (– 20) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 131 (+ 38) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	343 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	277 (+ 73) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	213,20 (+ 9,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Décembre	15,60 (– 0,36) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5-11-93	Cours 12-11-93
Or fin (kilo en barre)	71 000	71 250
– (kilo en lingot)	70 850	71 350
Pièce française (20 F)	403	410
• Pièce française (10 F)	NC	307
Pièce suisse (20 F)	408	410
Pièce latine (20 F)	408	410
• Pièce tunisienne (20 F)	398	405
Souverain	524	523
• Souverain Elisabeth II	510	511
• Demi-souverain	280	283
Pièce de 20 dollars	2 545	2 640
– 10 dollars	1 230	1 280
• – 5 dollars	875	708,25
– 50 pesos	2 645	2 660
• – 20 marks	505	514
– 10 florins	421	430
• – 5 roubles	275	295

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un vent d'ouest glacé

En Europe, les vents d'ouest apportent plutôt la douceur maritime, avec son cortège de pluies et d'averses. Mais, sur le front des taux d'intérêt à long terme, c'est un vent glacé en provenance des Etats-Unis qui a soufflé cette semaine. Les taux en question ont confirmé leur haut niveau de la semaine dernière, s'inscrivant à 5,66 % sur *10 ans et* 6,17 % sur le 30 ans, contre 5,74 % et 6,24 % huit jours auparavant. Rappelons que ces taux étaient retombés, le 15 octobre, à 5,17 % sur 10 ans, au plus bas depuis 1967 *et*, pour le 30 ans, à 5,77 %, niveau le moins élevé depuis le démarrage de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain. Puis la publication d'une série de « bonnes » nouvelles par l'économie américaine a provoqué un *retournement de cette tendance* baissière, les opérateurs retenant le vieux principe suivant lequel toute reprise de l'économie entraîne, automatiquement, une reprise de l'inflation, phénomène de nature à déprécier les créances à taux fixe et donc à faire remonter les rendements, seul garde-fou contre l'érosion monétaire.

Cette semaine, une série de chiffres a agité les marchés. Mardi, l'annonce d'une baisse inattendue (0,2 %) des prix de gros américains en octobre (on attendait une augmentation de 0,2 %) venait confirmer la désinflation aux Etats-Unis : *« Il n'y a aucune pression sur les prix nulle part »*, affirmait un analyste de Morgan Stanley. Le taux « central » des prix de gros américains sur les six derniers mois recule de 3 % *en rythme annuel*, soulignait-il. Aussitôt, les taux longs des bons du Trésor fléchissaient, revenant à 6,12 % pour le 30 ans. Le lendemain, autre annonce, celle d'une augmentation de 0,4 % des prix de détail en octobre, corres*pondant aux prévisions, qui n'émut* pas le marché. Les prix de gros d'aujourd'hui ne sont-ils pas les prix de détail de demain ?

Vendredi, en revanche, la progression de 1,5 % des ventes de détail américaines en octobre, la plus importante depuis six mois et la septième consécutive depuis avril dernier, a confirmé la reprise de la croissance outre-Atlantique et provoqué un rebond des rendements à 5,75 % sur 10 ans et 6,23 % sur 30 ans. En soirée à New-York, ces rendements diminuaient un peu, les opérateurs reprenant leur sang-froid.

En Europe, les marchés allemands n'ont pas réagi, le rendement du BND 10 ans se maintenant à 5,89 %. En France, en *revanche, après une hausse des prix* de gros américains, le cours de l'échéance de décembre du MATIF replongeait pour se raffermir un peu à la veille du week-end, à *123,64 contre 123,10 huit jours* auparavant. Le rendement de l'OAT 10 ans, après une pointe à 6,13 %, revenait à 6,05 %, l'écart avec le BUND 10 ans se rétrécissant à 0,16 point. Notons enfin que la Bundesbank poursuit sa politi*que de petits pas : cette semaine*, elle a ramené de 6,39 % à 6,38 % le taux de ses pensions à 14 jours, après l'avoir rétrogradé de 6,40 % à 6,39 % la semaine précédente.

Sur le marché obligataire, cela a été quasiment relâche, beaucoup d'opérateurs ayant fait le pont. Signalons, cependant, un emprunt de l'EPAD (la Défense), 800 mil*lions de francs à 10 ans, 6 % nominal*, à 0,22 point au-dessus de l'OAT, qui, sous la houlette de la Société générale, s'est bien placé, la signature de l'émetteur étant rare et bien notée . Accueil correct, par ailleurs, pour les 300 millions de francs d'IMMOBAIL, du groupe de la SMABTP, 6 3/4 % à huit ans et 0,90 point au-dessus de l'OAT.

Le recul des SICAV monétaires

La Société générale, qui avait déjà mené une offre publique d'échange géante (56 milliards de francs) *le mois dernier pour le Crédit* foncier de France, en a monté une pour son propre compte, proposant d'échanger 18,7 milliards de francs d'emprunts en six lignes contre une *nouvelle souche* 6 % à 10 ans. Ces emprunts, à échéance *1997-2002*, ont été émis à des taux supérieurs aux taux actuels et sont donc cotés au-dessus du pair. Cela *pose des problèmes aux investisseurs* institutionnels, notamment les assureurs-vie, qui doivent chaque année porter ces plus-values aux bénéfices incorporés aux fonds propres, *quitte* à les ôter si l'emprunt est affecté au remboursement à l'échéance et au cours d'émission initial.

Au seuil de l'hiver, le basculement de l'épargne du court terme vers le long terme apparaît véritablement amorcé. Suivant les statistiques d'*Europerformance*, l'excédent des retraits sur les dépôts dans les *SICAV monétaires* a atteint 34,5 milliards de francs en octobre, l'essentiel de ces retraits étant le fait des particuliers. Depuis le 1er janvier 1993, ces retraits, toujours *sur les SICAV* monétaires, atteignent 95 milliards de francs et près de 145 milliards sur douze mois glissants (novembre 1992 à ocobre 1993)). Le mois dernier, l'encours de ces SICAV a *même* diminué, en dépit de la capitalisation des intérêts versés, perdant 29 milliards de francs à 1 021,9 milliards.

Sur les 145 milliards de francs de « décollecte » sur les SICAV monétaires, 60 à 70 milliards sont le fait des souscriptions des particuliers à l'emprunt Balladur de juin *dernier, qui donnaient la possibilité* d'échapper à la taxation des plus-values sur les actions de ces SICAV, lesdites plus-values pouvant atteindre 20 à 30 % par le jeu des intérêts capitalisés. En juillet, les entreprises et les professionnels *ont procédé à des retraits de* 50 à 60 milliards de francs, pour se porter sur les certificats de dépôts des banques, dont le rendement était bien supérieur à ceux des autres produits à court terme. Depuis, le mouvement s'est un peu inversé, *mais Europerformance souligne* qu'une partie des retraits d'octobre est le fait de la clientèle professionnelle.

En contrepartie, les souscriptions nettes de SICAV obligataires ont atteint 14,1 milliards de francs en octobre, après 10,9 milliards en septembre, la collecte *nette* dépassant 100 milliards de francs depuis le début de l'année. Enfin, phénomène digne d'être signalé, selon Europerformance les SICAV *actions enregistrent, pour la première* fois depuis plus de trois ans (avril 1990), un excédent des souscriptions sur les rachats, le solde positif s'élevant à 2 milliards de francs en octobre, dont 1,4 milliard pour les SICAV actions françaises.

F. R.

CARNET

Anniversaires de naissance

Claude,

ta progéniture de Nantes, Aix, Toulouse et Aigre,
te souhaite, avec Michel de M...,
de rester

« adroit et exquis en tous nobles exercices ».

(II, 2.)

Décès

– M. et Mme Bel Hadj-Aynard,
Medhi et Néjib,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel AYNARD,
conseiller à la cour d'appel de Douai,

à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 novembre 1993, à 16 heures, en l'église de Turenne (Corrèze).

3, rue Hélène-Boucher,
95470 Fosses.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie BERHAUT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des arts et lettres,
conservateur honoraire
des Musées de France,
ancien conservateur
du Musée des beaux-arts de Rennes,

rappelée à Dieu le 10 novembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles, chapelle du Saint-Sacrement.

De la part de
Mme Paul Froger,
sa sœur,
Mme Eugène Berhaut,
sa belle-sœur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Baillet-Reviron,
78000 Versailles.

Larbi BRAIK,

nous a quittés le 11 novembre 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année, et a fait don de son corps à la science.

Ayez une pensée pour son extrême générosité, sa grande sagesse et ses combats politiques.

– M. et Mme Dominique Cyrot,
Anne-Laure et Sylvain Gaudillat,
Alice et Louis,
Magali et François de Bretagne,
Fanny,
Florence et Antonio Mele,
Martin Cyrot,
M. et Mme Henri Cyrot,
Le général et Mme Emmanuel Hublot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, *le 11 novembre 1993*, dans sa vingt-deuxième année, de

Olivier CYROT,
élève de l'Ecole polytechnique.

11, rue Lamartine,
76000 Rouen.

– M. et Mme Max Lumbroso,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Habib
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Guez,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Hayat
et leurs enfants,
M. et Mme Sylvain Habib,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme David Eskenazi
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille Ariche,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

Mme Félix HABIB.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 novembre 1993, à 15 h 45.

Réunion à l'entrée principale du cimetière de Pantin.

136, rue de Picpus,
75012 Paris.

– Mme Jean Lasserre,
Ses filles,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean LASSERRE,
délégué militaire départemental
du Val-d'Oise,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 novembre 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, le vendredi 12 novembre, à 17 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le samedi 13 novembre, à 16 heures.

6 C, résidence d'Hennemont,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Mme Berthe Renard,
son épouse,
Françoise et Alain Renard,
ses enfants,
Tiphaine et Fabien,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et l'Amicale de Mauthausen,

ont la tristesse de faire part du décès, le 11 novembre 1993, de

Robert RENARD,

déporté résistant,
trésorier de l'Amicale de Mauthausen,
officier de la Légion d'honneur.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital communal, 36, boulevard du Général-Leclerc, à Neuilly, le mardi 16 novembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Vanves, à 15 heures.

4, villa Emile-Bergerat,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Pierre Richard,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu, le 11 novembre 1993, de

Pierre RICHARD,

ancien contrôleur civil,
conseiller référendaire honoraire,
président du Cercle Bastien-Thiry.

Une messe sera célébrée à Sceaux, le *16 novembre 1993, à 10 heures.*

Inhumation à 16 heures, à Poissons (Haute-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée des Troênes,
92330 Sceaux.

– Daniel Vachez,
maire, conseiller général,
Le conseil municipal de Noisiel,
Les personnels de la mairie, de l'OMEN, de l'ANJ,

ont la douleur de faire part du décès de

Dominique DRAMARD,
premier maire adjoint de Noisiel,

survenu le 11 novembre 1993, à l'âge de quarante ans, des suites d'une grave maladie.

Il sera inhumé le lundi 15 novembre, dans le caveau familial en région parisienne.

– Daniel Vachez,
président du SAN de Marne-la-Vallée-Val-Maubuée,
Les vice-présidents,
Les élus du comité syndical,
Le personnel,

ont la douleur de faire part du décès de

Dominique DRAMARD,
directeur de cabinet de Daniel Vachez,
premier maire adjoint de Noisiel,

survenu le 11 novembre 1993, à l'âge de quarante ans, des suites d'une grave maladie.

Il sera inhumé le lundi 15 novembre, dans le caveau familial en région parisienne.

– Pierre-Yves Wintrebert
Et ses enfants, Jérémy et Nicholas,
Les familles Wintrebert, Kayser, Chapelet, Penent d'Isarn,

ont la douleur de faire part du décès de

Christine WINTREBERT,

survenu le 9 novembre 1993, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

La cérémonie religieuse ainsi que l'inhumation ont lieu ce 13 novembre, *dans l'intimité, à Clonakilty, comté de* Cork (Irlande).

Anniversaires

– En ce cinquième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des universités.

« Irreparable is the loss; and Patience says it is past her cure. »

Communications diverses

– Introduction au bouddhisme, par Anita Kelsang Lahmo, 16, 17 et 18 novembre 1993, à 20 h 30, 114 *bis*, rue de Vaugirard, Paris-6e.
Renseignements : 48-40-13-72 (entre 20 heures et 22 heures).

– Le Prix de la découverte poétique (Prix Simone de Carfort), qui a pour objet la découverte sur manuscrit d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu, a été attribué, pour l'année 1993, à Jean-Félix Le Masle, pour son manuscrit *En leur sommeil.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6170

HORIZONTALEMENT

I. Peut se faire en entrant dans la basilique. – II. Peuvent être chatouillées avec un bouquet. C'est parfois répondre à une prière. – III. Femme qui sait soigner les chèvres. – IV. Une chose vraiment vague. Ses jours ne sont pas comptés. Nous prend à la gorge. – V. Qui a du chemin à faire. – VI. Qui peut justifier une sortie. Pas née d'hier. – VII. Adverbe. Où l'on peut respirer. Napperon. Petite terre. – VIII. Est triste quand il est gris. Coule dans le Bocage. Ruminants disparus. – IX. Un animal sans aucune méchanceté. La fin, pour les Grecs. – X. Comme Philippe. Où il n'y a pas lieu de mettre son nez. – XI. Où il n'y a rien de cuit. – XII. Mot de réclamation. Une bataille dont on a fait tout un plat. – XIII. Le prix du pain. Prière. Un homme qui n'a pas de veste. – XIV. Prouve qu'il y a trop de gaz. Patriarche. – XV. Bien ennuyé. Dans la main d'un travailleur. Un point sur la carte. Instrument du hasard.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II								■							
III										■		■		■	
IV					■				■						
V		■		■											■
VI									■					■	
VII			■										■		
VIII					■		■				■				
IX								■		■					
X				■								■		■	
XI		■													■
XII							■	■							
XIII						■				■		■			
XIV	■											■			
XV					■				■			■			

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut facilement retourner. – 2. Ancienne capitale. Peut se mettre en boule. Un roi légendaire. – 3. Un grand mufle. Qui ont la taille bien prise. – 4. Le dernier des pieds. Un bruit inquiétant. Devient dangereuse quand elle a perdu sa clé. – 5. N'a pas sa place dans une bibliothèque scientifique. Fleur. Etait consacré à Bacchus. – 6. Une femme qui n'admet pas de « barons » à sa table. Langue ancienne. – 7. Alcaloïde. Avant l'heure. Un beau parleur. – 8. Pas perpétuelles si elles sont amortissables. Pas payé. Sans valeur. – 9. N'admet pas. Commences à « manger ». – 10. Pronom. Mis de niveau. Partie de poulie. En matinée. – 11. Opération industrielle. Restent à l'air quand elles sont mortes. – 12. Symbole. Dans une forêt tropicale. Partie de message. – 13. Vit souvent dans un trou. Au nom du père. – 14. Apparu. Partie de désert. Sculpteur flamand. – 15. A gauche, quand on passe. Fis du tort. On y porte ce qu'on veut louer.

Solution du problème n° 6169

Horizontalement

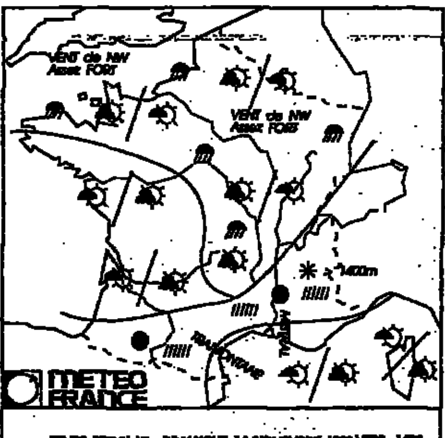
I. Poisson. – II. Appairage. – III. Réel. Oïl. – IV. Ciel. Tu. – V. Uraètes. – VI. Mécréant. – VII. Emue. Dore. – VIII. Rua. Rebut. – IX. Igné. Io. – X. Elavé. Etc. – XI. Se. Etales.

Verticalement

1. Parfumeries. – 2. Ope. Remugle. – 3. Ipécacuana. – 4. Salière. Eve. – 5. Si. Eté. Et. – 6. Or. Leader. – 7. Nao. Snob. El. – 8. Gît. Truite. – 9. Velus. Etocs.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1993 VERS MIDI

LEGENDE

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	15/ 7
BIARRITZ	15/ 4
BORDEAUX	16/ 4
BOURGES	10/–1
BREST	13/ 9
CAEN	12/ 5
CHERBOURG	10/ 5
GRENOBLE	10/ 0
LILLE	11/ 5
LIMOGES	10/ 0
LYON	10/ 2
MARSEILLE	13/ 6
NANCY	9/–1
NANTES	13/ 4
NICE	14/ 8
PARIS-MONTS	12/ 4
PERPIGNAN	15/ 4
POINTE-A-PITRE	32/21
ST-ETIENNE	9/ 0
STRASBOURG	10/–1
TOULOUSE	12/ 1
TOURS	12/ 2
ÉTRANGER	
ALGER	21/17
AMSTERDAM	9/ 4
ATHÈNES	12/10
BERLIN	7/ 0
BRUXELLES	10/ 5
DAKAR	26/20
GENÈVE	9/– 2
LE CAIRE	24/13
LISBONNE	18/11
LONDRES	12/ 7
MADRID	17/ 8
MOSCOU	– 4/–7
NEW-DELHI	28/13
NEW-YORK	16/ 7
PÉKIN	16/ 4
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	19/13
STOCKHOLM	6/ 4
TOKYO	16/14
TUNIS	25/15
VARSOVIE	–2/–5
VIENNE	0/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-11-1993 à 18 heures TUC et le 13-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Dimanche : pluies au Sud, nuages et averses au Nord. – Le matin une perturbation pluvieuse s'étendra du Poitou-Charentes à l'Auvergne, à la Bourgogne au Nord-Est et aux Alpes. Le ciel sera couvert et les pluies seront modérées. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 400 mètres. En cours de matinée ce corps pluvieux gagnera rapidement les régions plus au sud : Aquitaine, Midi-Pyrénées, sud du Massif Central et des Alpes. Seules les régions du pourtour méditerranéen et la Corse seront épargnées avec un ciel assez bien ensoleillé. Sur les régions plus au nord, le début de matinée sera partagé entre nuages et belles éclaircies, mais des averses se développeront rapidement sur l'extrême nord du pays. Celles-ci gagneront progressivement toutes les régions au nord d'une ligne Nantes-Lyon. Ces averses seront accompagnées d'air froid et il neigera au-dessus de 600 mètres.

PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 13 NOVEMBRE

TF 1

14.20 La Une est à vous.
17.25 Divertissement : Ciné gags.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 *Divertissement :* Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. *Présenté par Philippe Bouvard.*
22.40 Téléfilm : Ultime trahison. D'Henri Charr.
0.20 Sport : Moto. Supercross de Bercy.
0.55 *Sport : Voile.* La Route du café ; Récit de la course ; Les abandons et les réparations ; Les positions respectives des bateaux.
1.10 *Journal et Météo.*
1.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, *Tiercé,* en direct de Vincennes ; A 15.30, Rugby : Bègles-Castres ; A 17.10, *Magazine du rugby : portrait* de David Campese.
17.55 Série : Matt Houston.
18.40 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou. Invité : André Dussollier.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 *Variétés :* Ovations. Emission présentée par Nagui. Coluche.
22.40 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids mi-lourds : Eric Nicoletta (France)-Eddy Smulders (Pays-Bas).
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : La 25e Heure. *Présenté par Jacques Perrin.* L'Affaire Van Gogh, d'Hervé Dresen et Charles Gazelle.
1.15 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).

FRANCE 3

14.00 Série : *Les Mystères de l'Ouest.*
14.50 Samedi chez vous (et à 16.45).
17.40 *Magazine : Montagne.* Rencontre avec Georges Moustaki. Reportage : Gardien de caribou, de Vic Pelletier et Serge Dunn.
18.25 *Jeu : Questions* pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Emission présentée par Olivier Barrot. *Le Piéton de Paris,* de Léon-Paul Fargue.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.50 Série : La Guerre blanche. La Brigade des stups, de Pedro Maso Paulet.
22.20 Journal et Météo.
22.45 *Jamais sans mon livre.* Magazine présenté par Bernard Rapp. Années 80, les années désenchantées. Invités : Jay McInerney *(Trente ans et des poussières)* ; Franz-Olivier Giesbert *(la Fin d'une époque)* ; Serge July, directeur *de la rédaction de Libération ;* Katherine Pancol *(Vu de l'extérieur).*
23.40 Magazine : Musique sans frontière. *Baltic Express. Regard sur la* musique des pays baltes et du Festival international de Yurmala.
0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

15.35 Sport : Volley-ball. France-Slovénie, en différé du stade *Pierre-de-Coubertin.*
17.05 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL : New-York Giants/Dallas Cow-Boys.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 *Dessin animé :* Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Invité : Aerosmith.
20.30 Téléfilm : La Belle et le Casse-cou. De Bradford May.
22.00 Documentaire : National Geographic no 1. Lions et hyènes, face-à-face mortel.
22.50 *Flash d'informations.*
23.00 Cinéma : Le Bal de l'horreur 4. □ Film canadien de Clay Borris (1991).
0.35 *Cinéma :* Drugstore Cow-Boy. ■■ Film américain de Gus Van Sant (1989) (v.o.). *L'étrange intensité de marginaux à la vie décalée.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Dans la vallée de la Wupper. D'Amos Gitaï (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. La pauvreté au quotidien. Dublin, Catalogne, Tirana.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Face aux crises.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 13 novembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Documentaire :* Vaclav Havel. Un conte de Bohême, de Ivan Fila. *Portrait intimiste de l'ex-dissident et dramaturge Vaclav Havel, devenu président de la République tchèque. Séquences réelles et scènes de fiction.*
22.05 Téléfilm : Martha Jellneck. De Kay Wessel, avec Heidemarie Hatheyer, Dominique Horwitz. *Une vieille dame solitaire fait la connaissance d'un homme qui porte curieusement le nom de son demi-frère, mort au front. Elle décide de faire la lumière sur cette « affaire » ... Un téléfilm allemand plusieurs fois primé.*
23.25 Cinéma d'animation : Snark. Lupo the Butcher, de Danny *Antonucci ; Conquête de la* forme, de William Latham ; Un *portrait, de Pavel Koutsky ;* Qu'est-ce que c'est ? de Raphael Montanez Ortiz.
0.05 Documentaire : Jazz in the Night. Joe Louis Walker and the Boss Talkers.

M 6

15.05 Série : Covington Cross.
16.10 Série : Département S.
17.15 Série : L'Aventurier.
17.45 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (rediff.).
19.15 *Magazine : Turbo.* Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Nissan. Historique et installations au Japon.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15). Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : *L'Enquête impossible.* De Jerry London, avec Charlton Heston, Keith Carradine. *Depuis plus de vingt ans, un tueur d'adolescents sévit dans une petite ville du Sud des Etats-Unis.*
0.10 Série : Soko, brigade des stups. Un témoin de trop.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Dominique Gaultier, libraire et éditeur.
20.45 Dramatique. On s'entendait si bien, d'Olivier Dutaillis.
22.35 Musique : Opus. Christophe Coin, violiste et violoncelliste.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Joël Leick, artiste peintre.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique (donnée le 27 avril à la Scala de Milan) : *Fedora, opéra en trois actes,* de Giordano, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de la *Scala de Milan ; sol. : Mirella* Freni, soprano, Placido Domingo, ténor.
23.00 Maestro.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

IMAGES

Portrait

VENDREDI soir, sur France 3, *Jacques Chirac* racontait sa jeunesse à Christine Ockrent. Milieu : *« bourgeois ».* Racines : *« paysannes fortes ».* Mère : *« catholique pratiquante ».* Père : *« sévère ».* Caractère : ? ... Peut-être normand : *« pas conforme, mais pas non plus rebelle... »* *Sur fond d'images d'actualités* jaunies, il feuilletait les souvenirs de ses vingt ans.

Il se souvenait d'avoir été, *dans les années 50, à Paris, un* adolescent *« heureux de vivre ».* Plus attiré, toutefois, par l'atmosphère *« conviviale »* des petits marchés de la rue de Seine que par l'ambiance *« relativement artificielle »* de Saint-Germain-des-Prés où s'amusait une *« jeunesse un peu débridée ».*

Après avoir été *« tenté par la médecine »,* parce qu'il était *« fasciné par l'idée de guérir, d'apporter une aide, de soigner »,* il s'était passionné pour l'étude des civilisations orientales. Au point de commencer à apprendre le sanscrit, de devenir le plus enthousiaste des admirateurs du danseur hindou Ram Gopal et de vouloir alors se consacrer à l'archéologie.

Mais *« quelque part »,* dans son esprit, il y avait toujours eu *« quelque chose »* qui, *« au moment de basculer dans le rêve »,* l'avait fait *« retomber sur la réalité ».* Quand il avait suivi le chant des sirènes, après le baccalauréat, son père l'avait attendu sur le quai pour le *débarquer du cargo où il s'était* engagé comme pilotin. Quand il avait voulu se fiancer avec cette *« jeune Américaine du collège d'en face »,* au cours de son *premier séjour aux Etats-Unis,* après l'ENA, avec cette Scarlet de Caroline du Sud qui l'appelait si joliment *« Enfant de miel »,* ses parents l'avaient rappelé aux vertus de la *« sagesse corrézienne ».* C'était l'époque où il était *« fasciné »* par Brigitte Bardot et où il militait contre la bombe atomique en compagnie des communistes. Puis il y avait eu la *guerre d'Algérie,* la Cour des comptes, l'arrivée au cabinet de Georges Pompidou, la découverte d'une *« vocation »* politique.

Ce vendredi soir, Jacques Chirac avait posé son sac. Il ne courait plus derrière son ombre. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il ne semblait même plus pressé. Cet homme savait donc, enfin, s'arrêter au bord du chemin pour regarder derrière lui. Derrière le miroir de son image publique. Avec assez *de recul pour regretter presque* d'avoir été premier ministre trop *jeune, à quarante ans, alors qu'il* manquait d'*« expérience ».*

Soudain, sa marionnette des *« Guignols de l'Info »* surgit à *l'écran. Tapie depuis* cinquante minutes sous les *images d'archives* qui continuaient à ponctuer ses confidences, elle n'en pouvait plus ! Elle le renvoya à l'obsession élyséenne qu'on lui prête et que son comportement quotidien ne dément pas. Fatale, la confrontation apparut pourtant, tout aussi brusquement, anachronique. Ce Chirac intimiste venait, un instant, de tuer sa caricature.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont *publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

TF 1

6.00 *Série : Passions* (et à 4.25).
6.30 Club mini Zig-Zag. *Draghetto ; Cubitus.*
7.10 Club Dorothée.
8.00 Le Disney Club.
10.25 Magazine : Auto Moto. Le Supercross de Bercy ; Le *Rallye de Catalogne ;* L'actualité de la formule 1.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot. Spécial France-Bulgarie.
11.55 *Jeu : Millionnaire.*
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.10 Série : Starsky et Hutch.
15.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. *Présenté par Anne Sinclair.* Invité : René Monory, président du Sénat.
20.00 Journal, Tiercé et *Météo.*
20.45 Cinéma : Spécial police. ■ Film français de Michel Vianey (1985).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.35 *Cinéma : Colors.* ■ Film américain de Dennis Hopper (1988).
0.40 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Le Vidéo Club.
1.05 *Série : Côté cœur.*
1.30 TF 1 nuit (et à 2.25, 3.25).
1.35 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30). Un guetteur d'ombres ; *Les contes de la bécasse et de la bécassine.*
2.30 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. La Terre, *son visage.*
4.50 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

6.00 *Magazine : Animalia* (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.45 Connaître l'Islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. Au Karabakh avec la Fondation Bullukian.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le Jour du Seigneur. Espoir pour les enfants de la rue, de Denis Chegaray ; A 11.50, Midi moins sept, présenté par Noël Copin.
11.00 Messe. Célébrée en la basilique Notre-Dame, à La Chapelle-Montligeon (Orne).

12.00 *L'Heure de vérité* (et à 1.50). Présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Lionel Jospin.
12.58 Loto, Journal, Météo et Info route.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Yves Duteil.
14.55 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.45 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans, avec Frédéric François ; Ainsi font, font, font.
17.25 *Documentaire : Cousteau,* à la redécouverte du monde. Les Sociétés secrètes des cétacés : dans l'intimité des baleines.
18.20 Magazine : Stade 2. Football ; Rugby ; Basket-ball ; Boxe ; Canoë-kayak ; Danse *sur glace ; Hockey sur glace ;* Judo ; Magazine : portrait de V. Mendes ; Parachutisme ; Cyclisme ; Volley-ball.
19.20 Série : Maguy.
20.00 *Journal, Journal des courses* et Météo.
20.50 Cinéma : Légitime violence. ■ Film français de Serge Leroy (1982).
22.30 Cinéma : Macadam cow-boy. ■ Film américain de John Schlesinger (1969).
0.20 Journal et Météo.
0.45 Magazine : *Le Cercle de minuit.* Les meilleurs moments de la semaine.
2.45 Magazine : Frou-frou (rediff.).
3.40 Documentaire : L'Homme de glace (rediff.).
4.00 Dessin animé.
4.10 *24 heures d'info.*
4.25 Magazine : Stade 2 (rediff.).
5.25 Magazine : *D'un soleil à l'autre* (rediff.).

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 55 : Dalaï Lama (« Portrait » de Christine Ockrent).
RTL, 18 h 30 : Bernard Bosson (Grand-Jury RTL-*Le Monde*).

FRANCE 3

7.15 *Bonjour les petits loups.*
8.00 Les Minikeums.
10.30 *Magazine :* D'un soleil à l'autre.
11.00 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 *Expression directe.* RPR ; FNSEA.
13.25 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Cycle Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre op. 23,* par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; soliste : *Brigitte Engerer. Sérénade mélancolique pour violon op. 26,* par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Youri Temirkanov ; soliste : Itzhak Perlman.
14.25 Série : *La Conquête de l'Ouest.*
15.15 Magazine : *Sports 3 dimanche.* A 15.20, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 15.40, *championnats de France de danse* sur glace ; A 16.50, championnats du monde de gymnastique rythmique et sportive à Alicante.
18.00 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : le général *Morillon pour son livre Chroniques de Sarajevo : croire et oser ;* Nicéphore Soglo, président *du Bénin ; Bénédicte Brunelle,* directrice de la prison de Château-Thierry.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. *Présenté par Pascal Brunner. Invités : Manuel Gélin, Herbert* Léonard, Ophélie Winter, Pierre Delanoë.
20.50 Série : L'Heure Simenon. Les Volets verts, de Milan Dor.
21.45 ▶ Documentaire : Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Les Années Kalachnikov, de Gilles Du Jonchay. 1. Une arme tombée du ciel.
22.45 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. *Invité :* Sixte-Henri de Bourbon-Parme.
23.40 Cinéma : Chair de poule. ■ Film franco-italien de Julien Duvivier (1963).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.25 *Décode pas Bunny.*
8.20 Série animée : Chipie & Clyde.
8.25 Canaille peluche. Souris souris.
8.32 Surprises.
8.45 Cinéma : Les Amies *de ma femme.* □ Film français de Didier Van Cauwelaert (1992).
10.15 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991). Avec Kurt Russell, William Baldwin, Robert De Niro.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 *Divertissement :* La Semaine des Guignols. Invités : PPDA, Maritie et Gilbert Carpentier ; Nagui, Mireille Mathieu.
14.00 *Téléfilm :* La Nuit du chasseur. De David Green, avec Richard Chamberlain, Diana Scarwid.
15.35 Sport : Volley-ball. *France-Etats-Unis.* Tournoi de qualification aux championnats du monde, en différé du stade *Pierre-de-Coubertin.*
17.05 Documentaire : National Geographic no 1. Lions et hyènes, face-à-face mortel, de Dereck et Beverly Joubert.
18.00 Téléfilm : Les Epées de diamant. De Denys de La Patellière.

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon. *Présenté par Philippe Dana.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Nicky et Gino. □ Film américain de Robert M. Young (1988).
22.20 *Flash d'informations.*
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football ; Actualité.
1.00 Cinéma : Néfertiti, *reine du Nil.* ■ Film italien de Fernando Cerchio (1961).
2.45 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Algéries. Des années déchirées, de Rachid Bouchareb (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.25 Documentaire : Charles et Marie-Laure de Noailles. De Patrick Mimouni.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Etranges étrangers. Vers une culture de l'échange. Soirée conçue par Carine Bratzlavsky et Jean-Philippe Luxen. Avec des extraits du film de Boris Lehman, *Etranges étrangers* à 20.41 (et à 21.15, 22.30, 23.05, 0.45).
20.50 Documentaire : Je parle français comme Tarzan. De Miel Van Hoogenbemt. *Un immigré turc et sa femme d'origine espagnole, en Belgique. Primé à Bruxelles en 1987.*
21.10 Court métrage : Rue de la perle. *De l'Atelier Graphoui. Adorable petit film d'animation avec des figurines en pâte à modeler et une bande-son pleine de voix d'enfants.*
21.25 Documentaire : La Tête à l'envers. De Violaine de Villers. *Saïda et Soraya, deux jeunes femmes maghrébines, installées en Belgique depuis l'enfance, parlent de leur vie. Documentaire suivi d'une intervention du chanteur et acteur Sam Touzani et de l'historienne Anne Morelli.*
22.25 Sabra et Amid. Extrait no 3.
22.35 Documentaire : Nous sommes tous des étrangers. D'Alexandre Wajnberg et Annie Thonon.
23.15 Laetitia, Natalie, Inbal. Extrait no 4.
23.20 Présentation du film
23.25 *Cinéma : Déjà s'envole* la fleur maigre. ■■ Film belge de Paul Meyer (1960). Avec les mineurs du Borinage.
0.45 *Salvatore Adamo.*

M 6

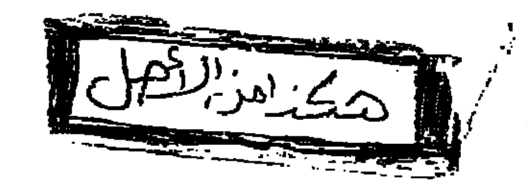
7.15 Musique : Boulevard des clips (et à 1.20, 6.20).
8.30 Les Aventures de Tintin. L'Oreille cassée ; L'île noire.
10.10 Magazine : Ciné 6.
10.40 *Magazine :* La Tête de l'emploi. Les services de proximité : les crèches, les HLM, home service.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
11.55 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Rock and Love.
14.50 Musique : Flashback. Les seventies.
15.20 Magazine : Fréquenstar. Loïck Peyron.
16.25 Magazine : Culture rock. *La saga de 1977.*
17.00 Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith.
17.55 Série : Le Fugitif.
18.55 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : Pour l'amour de Lisa. De Karen Arthur, avec Lee Remick, Marlee Matlin. *Mélo. Rediffusion.*
22.30 *Magazine : Culture pub.* Un monde sans sondage.
23.00 Cinéma : Aphrodite. □ Film français de Robert Fuest (1982). Avec Horst Buchholz, Valérie Kaprisky, Catherine Jourdan.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Fax'O.
2.20 Rediffusions. *La Tête de l'emploi ;* Salzbourg, festival et contrepoint ; La Ferté-Alais 1991 ; Les Enquêtes de Capital ; Les Mawkeens, nomades des mers ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Un cinéma des aveugles : Franz Kafka.
22.25 Poésie sur parole. Les poètes de Charles Dobzynski.
22.35 Musique : Concert (donné le 22 juin à la Maison de Radio-France) : Ça cavale, oratorio *rock d'André Velter, musique* de Jean-Luc Debattice.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.32 Concert de jazz (donné le 10 avril 1993 lors du Festival Banlieues bleues) : Vertical Form VI, The African Game, de Russell, par le Living Time Orchestra, dir. George Russell.
22.03 L'Oiseau rare. Par Michèle *Lejeune et Jean-Claude Biette.* Paraphrase sur Benvenuto Cellini de Berlioz, de Liszt ; Quatuor à cordes no 3, de Hindemith ; L'Orage, ouverture pour le drame d'Ostrovsky op. 76, de Tchaïkovski.
23.00 Autoportrait. Dominique *Troncin, par François Castang.*
0.05 Atelier de création musicale.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Boisson.

Quand arrive le temps des primeurs, le beaujolais devient à la fois boisson, tradition et institution. «Sa» fête nationale sera célébrée cette année le 18 novembre, toujours dans la même liesse. Tout est prêt entre Saône et Rhône. Pas un bistrot de France ou de Navarre qui n'attende, en rongeant son frein, le coup d'envoi officiel pour célébrer l'événement.

L'aéroport de Lyon-Satolas a été transformé en gigantesque cave. Des centaines de milliers de bouteilles du précieux breuvage s'apprêtent à prendre l'air pour New-York, Montréal ou Tokyo.

Au Sénat, grand conseil des terroirs de France, le «groupe d'études de la viticulture de qualité» a lancé des invitations en abondance pour déguster le 7 décembre, dans les salons de la présidence, le beaujolais nouveau. Il est précisé que le carton d'invitation et une pièce d'identité seront demandés, à l'accueil. Mais le bristol ne dit pas si, à la sortie, le contrôle par alcootest sera exigé.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Lundi

L'économie

Avec la mondialisation de l'économie, les transferts s'accélèrent vers les pays à bas salaires, comme l'Asie du Sud-Est. Avec l'ALENA, l'Amérique s'inquiète à son tour. C'est moins la richesse des pays développés qui est menacée que l'emploi des moins qualifiés.

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision» folioté 1 à 40

Le numéro du «Monde» daté samedi 13 novembre 1993 a été tiré à 457 118 exemplaires

Les Suédois en deuil de Volvo

La nostalgie du temps où tout ce qui était bon pour le groupe automobile était bon pour la Suède...

Lorsque le Suédois moyen entend dire que si l'affaire Volvo-Renault se fait, le constructeur français avalera – vrai ou faux – en moins de trois ans son partenaire, il se demande sincèrement et sans francophobie prononcée si le jeu en vaut vraiment la chandelle. Car ce serait alors un peu une partie de *lui-même qui* disparaîtrait. Dans les livres d'école, il a en effet appris que la petite Suède de 8,5 *millions* d'habitants avait réussi l'exploit de mettre sur pied, avec Saab-Scania et Volvo, une industrie automobile de réputation mondiale, qu'elle fabriquait des voitures haut de gamme conduites par les stars d'Hollywood et que Roger Moore, par exemple, alias *«the Saint»*, était toujours au volant dans ses films de la fameuse version sport de la Volvo. En Suède, il ne faut pas oublier non plus que cette automobile a longtemps été et qu'elle est toujours – en dépit du déferlement des japonaises – la voiture «populaire» par excellence pour les familles qui se meublent, par ailleurs, souvent chez Ikea. Et voilà qu'on vous annonce que Volvo, cette merveille, va être en partie vendu et doit fusionner avec Renault...

Il y a quelques années, Saab, autre joyau mécanique qui collectionna quelques belles victoires en rallye, connut de graves difficultés financières et dut finalement céder 50 % de son capital social à General Motors. Mais ce rapprochement avec les Américains n'avait pas du tout suscité les mêmes réactions de rejet, ni les mêmes émotions. C'était une affaire jugée *«réaliste»* à l'époque, bonne pour l'avenir du constructeur suédois, et qui a vite été oubliée. Alors, cette fois, est-ce parce que le partenaire est *français que la fusion* Volvo-Renault est si fortement remise en cause en Suède? Serions-nous des *mal-aimés au royaume de* Carl XVI Gustav?

A lire les journaux du soir à grand tirage (qui ne manquent pas de points communs avec la «presse de caniveau» britannique), on serait tenté de le croire car, en dehors des détails purement techniques du projet, certains commentateurs n'hésitent pas à écrire que l'industrie automobile française n'est pas particulièrement moderne, qu'elle fabrique des voitures *«faites pour les petits gabarits, dans lesquelles les grands Suédois ou les grands Allemands ne sont pas à l'aise»*. On en profite pour sortir les clichés selon lesquels les Français ne seraient pas fiables en affaires, *«qu'ils n'ont pas les mêmes exigences en matière de qualité»*, qu'ils ne *«parlent pas l'anglais»*, qu'ils ne pensent qu'à *«faire la fête»* ou à *«faire grève»*.

Ce sont des formules simplistes qui reviennent, ici, de façon récurrente dès qu'il y a un peu d'eau dans le gaz entre les deux pays (dans le passé, à chaque expérience nucléaire à Mururoa) ou lorsque la France, souvent assimilée à une monarchie constitutionnelle de puissance moyenne, se comporte d'une manière jugée *«arrogante»*, comme par exemple dans le dossier agricole du GATT. Début novembre, l'éditorialiste du *Dagens Nyheter* (le plus grand et le plus influent quotidien du matin) écrivait : *«Les Suédois se demandent de plus en plus comment un pays doté d'une si grande industrie de haute technologie comme la France peut être prêt à sacrifier autant* [les accords du GATT dans leur ensemble] *pour un petit groupe d'agriculteurs.»*

La multinationale de «Volvograd»

A propos de la fameuse exception culturelle, guère comprise non plus, le même journal a fait intervenir en bonne place Mario Vargas Llosa, qui a eu ce commentaire cinglant : *«Flaubert et Debussy ne sont pas menacés par* Jurassic Park *mais plutôt par une bande de petits démagogues et de chauvins qui parlent de la culture française comme si elle était une momie. Une momie qu'on ne pourrait sortir de son sanctuaire au risque de la voir se désagréger sous l'effet de l'air frais.»* La France n'a donc pas une image particulièrement reluisante depuis quelques mois dans l'opinion publique en Suède et dans les pays nordiques en général, bien que dans les milieux industriels et scientifiques sa cote soit nettement plus élevée. Et au gouvernement (une coalition de centre-droit dominée par les conservateurs), qui négocie actuellement son entrée dans l'*Union européenne, on dit poliment «comprendre»* la position de Paris qui défend ses intérêts dans les négociations du GATT.

Mais pour ce qui est de l'affaire Volvo, on est en droit de se demander si les réactions auraient été aussi vives et démesurées si le partenaire avait été non pas français mais allemand, italien ou américain. En 1978 déjà, le constructeur automobile suédois s'était lancé dans un vaste projet de coopération : il s'agissait de vendre environ la moitié de son capital social à l'Etat norvégien, en échange de quoi Volvo recevait des blocs de prospection pétrolière de premier choix en mer du Nord. Les petits actionnaires firent capoter l'idée sur le thème : «Volvo doit rester chez nous!» Et pourtant, il est incontestable que les Norvégiens ont davantage d'affinités avec les Suédois que les Français...

C'est un fait : pour la plupart des Suédois, la société multinationale de Göteborg (surnommée jadis «Volvograd»), en dehors de toutes considérations financières ou conjoncturelles, fait partie du patrimoine national. Combien de ministres de l'économie (sociaux-démocrates) n'ont-ils pas clamé avec fierté : *«Ce qui est bon pour Volvo est bon pour la Suède!»* Que des entreprises comme ASEA, Saab et, tout fraîchement, Nobel, quittent le pays pour s'associer à des compagnies étrangères est, bon gré mal gré, accepté et compris . Mais si Volvo, à son tour, ne reste plus «bleu et jaune» (*les couleurs du* drapeau national), c'est que la Suède se porte décidément bien mal... *Tel est le sentiment général.*

Même si son image s'est à présent ternie, le président du groupe, Pehr G. Gyllehammar, a été associé pendant près de deux décennies à ce symbole du succès. Beaucoup l'admiraient : il portait deux montres pour être à l'heure de Stockholm et à celle de New-York; il faisait de la voile; il s'intéressait aux débats politiques et sociaux, jouait de l'accordéon sur un plateau de télévision, écrivait (*«Je crois en la Suède»*), conseillait à l'occasion le gouvernement, et Volvo marchait bien. Une aubaine pour les petits épargnants. Aujourd'hui, les temps changent et il reçoit des volées de bois vert : certains l'accusent de *«trahison»*, lui reprochent le bradage à l'étranger de ce fleuron industriel *«mal géré»*, ses méthodes despotiques, son salaire mirifique, et réclament sa démission. Renault et les Français en font les frais.

ALAIN DEBOVE

Selon les estimations de l'UNEDIC

Le nombre de chômeurs devrait encore augmenter de 240 000 en 1994

Le nombre de chômeurs devrait augmenter un peu moins que prévu cette année, mais l'espoir d'une rapide décélération en 1994 est sans doute hors de portée. Alors que le ministère du travail observe un ralentissement des pertes d'emploi en 1993, l'UNEDIC ne s'attend pas à une inversion de tendance avant la fin de l'année prochaine.

Selon une note transmise par l'UNEDIC aux partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, le nombre des demandeurs d'emploi devrait progresser de 240 000 en 1994 (+ 1,4 % en moyenne annuelle). A défaut d'une stabilisation, cette prévision laisse entrevoir une moindre dégradation : pour 1993, les mêmes experts s'attendent en effet à une perte de 333 000 emplois, soit une chute de 2,4 %, et 384 000 chômeurs supplémentaires compte tenu des arrivées, notamment de jeunes, sur le marché du travail. Il n'en reste pas moins qu'en juillet les mêmes experts tablaient sur une augmentation beaucoup moins importante (180 000) du nombre de chômeurs pour l'année prochaine.

«La faible et tardive reprise du produit intérieur brut en 1994 n'entraînerait vraisemblablement qu'en fin d'année un enrayement des tendances actuelles», expliquent les prévisionnistes de l'assurance-chômage. Ceux-ci ont procédé à un *«rééquilibrage»* : moindre pessimisme pour 1993 mais optimisme revu à la baisse pour 1994.

Ce pronostic balancé n'est pas contradictoire avec les statistiques publiées vendredi 12 novembre par le ministère du travail. Mais il conduit à les relativiser. Selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, l'emploi salarié a reculé de 0,2 % de juillet à septembre dans les secteurs marchands non agricoles, après une baisse de 0,6 % au second trimestre et de 0,5 % au premier trimestre.

Stabilisation retardée

Si, de juin à septembre, 22 000 postes de travail ont été perdus, au moins peut-on constater que le tertiaire a vu ses effectifs croître de 0,2 % après une évolution négative au second trimestre. En revanche, les effectifs de l'industrie et du bâtiment reculent de 0,8 %. Globalement, l'emploi a baissé de 2,2 % entre septembre 1992 et septembre 1993, ce qui équivaut à la sortie de 321 200 salariés, dont 197 000 dans l'industrie, 65 400 dans le bâtiment et 58 800 dans le secteur des services.

Si la situation paraît se *dégrader moins rapidement* – l'UNEDIC se fait l'écho d'une stabilisation des demandes d'allocation-chômage et d'une légère amélioration du nombre de sorties *«pour reprise du travail»*, – le gouvernement ne peut guère envisager, comme il l'espérait, voir se matérialiser une stabilisation de la courbe des demandeurs d'emploi au cours de la première partie de 1994. Si l'on en croit les hypothèses de l'assurance-chômage, cette stabilisation ne peut être attendue, dans le meilleur des cas, qu'en fin d'année. Quant à l'évolution du taux de salaire horaire, elle a atteint + 0,7 % au cours du troisième trimestre, soit une hausse de 2,6 % sur douze mois (contre 3,8 % entre octobre 1991 et octobre 1992).

Edouard Balladur, qui assurait jeudi que l'on peut *«envisager la reprise pour 1994»*, n'a peut-être pas tort. Mais le réveil de l'activité risque d'être bien insuffisant pour susciter une amélioration tangible de la situation de l'emploi.

JEAN-MICHEL NORMAND

Dans un lycée de Conflans-Sainte-Honorine

Grève de solidarité en faveur d'un élève marocain menacé d'expulsion

Les élèves du lycée Jules-Ferry de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), soutenus par des enseignants, se sont mis en grève, vendredi 12 novembre, pour demander que soit régularisée la situation d'un élève marocain de première S (scientifique), menacé d'expulsion à compter du samedi 13 novembre à minuit.

Mounir Satouri, dix-huit ans, était entré en France en 1991 pour rejoindre son père, qui y séjournait régulièrement depuis 1964. Une demande de regroupement familial n'a pas abouti parce que les ressources du père – un ancien ouvrier des travaux publics, titulaire d'une pension d'invalidité après un accident de travail – étaient insuffisantes. Une fois majeur, le jeune homme a réclamé un titre de séjour correspondant à son statut de lycéen. En vain, et pour le même motif.

Grâce au soutien de ses camarades et des enseignants, Mounir Satouri a cependant obtenu, vendredi, une autorisation provisoire de séjour valable jusqu'à la fin du mois de décembre. Le temps pour lui d'achever son trimestre scolaire et de regagner le Maroc, où il devra alors, s'il désire revenir en France, faire une demande de visa de long séjour au consulat français.

Présenté au lycée Jules-Ferry comme un bon élève, le jeune homme, qui souhaite mener plus tard des études scientifiques dans l'informatique, explique qu'il écarte, pour des raisons financières, la possibilité de poursuivre ses études dans un lycée français (payant) au Maroc. *«Et puis*, poursuit le lycéen, dont une grande partie de la famille demeure déjà en France, *je m'identifie tellement à la société et à la culture françaises...»*

J.-M. Dy

Pour abus de biens sociaux

Emile Véron ancien PDG de Majorette a été mis en examen

LYON

de notre bureau régional

Emile Véron, ancien PDG de la société Majorette, fabricant de voitures miniatures, en liquidation judiciaire depuis mai 1993, a été mis en examen pour abus de biens sociaux, mardi 9 novembre, par le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye, qui l'a placé sous contrôle judiciaire après le versement d'une caution de 250 000 francs. Il lui est notamment reproché d'avoir fait racheter par l'entreprise, alors cotée sur le marché du règlement mensuel, des actions qu'il détenait en propre ou au nom de sa famille dans une société tierce. La somme concernée porterait sur une dizaine de millions de francs.

Reprise depuis par Idéal-Loisirs qui a conservé 500 des 700 emplois, essentiellement dans l'unité de Rillieux-la-Pape (Rhône), Majorette, puis l'ensemble de ses filiales, avait été mise en redressement judiciaire en novembre 1992, à la suite de la découverte d'un passif s'élevant à près de 600 millions de francs, soit l'équivalent de son chiffre d'affaires.

MICHEL DELBERGHE

CARAMBOLAGE A 10 : deux chauffeurs de poids lourds sont déférés au parquet. – Deux routiers impliqués dans le carambolage meurtrier de l'autoroute A 10 ont été déférés samedi matin au parquet. Le premier est Raymond Ramirez, chauffeur du camion-citerne de la compagnie Telf de Pau (Pyrénées-Atlantiques), qui s'est mis en travers de la route. Le second, Mariuz Pawlowski, employé de l'entreprise Liebner de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres), conduisait le dernier poids lourd venu percuter contre les cinq autres et les voitures déjà immobilisés. En revanche, le chauffeur britannique qui se trouvait au volant du premier camion et qui avait été placé en garde à vue après l'accident a été remis en liberté vendredi soir sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre lui.